

L'économie
belge en
2003

Rapport annuel
du Service public fédéral Economie,
P.M.E., Classes moyennes et Energie

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale de la Statistique et de l'Information économique
44, rue de Louvain
1000 BRUXELLES

tél. +32 (0)2 506 50 64
fax +32 (0)2 513 46 57

Editeur responsable : Fernand SONCK

Dépôt légal : D/2004/2295/42

Rédaction clôturée le 13/08/2004

750-04

Table des matières

Abréviations et glossaire	5
Avant-propos	7
1ère partie : Evolution économique à court terme en 2003	9
I L'évolution économique en Belgique	11
I.1 Evolution du PIB selon l'optique des dépenses	11
I.1.1 Evolution du PIB	11
I.1.2 Evolution des principales catégories de dépenses	12
I.1.2.1 Consommation privée et ses déterminants	12
I.1.2.2 Investissements	15
I.1.2.3 Exportations	18
I.1.2.4 Importations	21
I.1.3 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB	22
I.1.4 Poids relatif des principales catégories de dépenses	23
I.2 Principales branches d'activité	24
I.2.1 Evolution des principales branches d'activité	25
I.2.1.1 Industrie	25
I.2.1.2 Construction	26
I.2.1.3 Services	26
I.2.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB	27
I.2.3 Poids relatif des principales branches d'activité	29
I.3 Commerce extérieur	30
I.4 Prix à la consommation	34
I.5 Marché du travail	40
I.5.1 Emploi intérimaire	41
I.5.2 Chômage	42
2ème partie : Evaluation macro-économique structurelle	45
II Aspects structurels	47
II.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective	47
II.1.1 Observations	47

II.1.2	PIB par habitant : les composantes principales	49
II.1.3	PIB par habitant et productivité totale des facteurs	51
II.2	L'emploi : caractéristiques structurelles	51
II.2.1	Fonctionnement du marché du travail	54
II.2.2	Evolution dans l'organisation du travail	56
II.3	Les branches d'activité	60
II.3.1	Structure du PIB selon les activités	60
II.3.2	Productivité selon les secteurs d'activité	62
II.3.2.1	Approche européenne comparative	62
II.3.2.2	Productivité des secteurs d'activité en Belgique	64
II.3.2.3	Productivité et stock de capital par emploi	66
II.3.2.4	Les investissements des secteurs d'activité	67
II.3.3	Compétitivité coût	69
II.3.3.1	Coût salarial par unité produite : approche européenne comparée	69
II.3.3.2	Coût salarial par unité produite dans les branches d'activité	69
II.3.3.3	Partage de la valeur ajoutée dans les branches d'activité	72
II.4	Le commerce extérieur de la Belgique	72
II.4.1	Les pays partenaires	74
II.4.2	Les produits exportés	74
II.5	Les comptes des secteurs institutionnels	75
II.5.1	Les comptes des sociétés	78
II.5.2	Les comptes des administrations publiques	78
II.5.3	Les comptes des ménages	80
II.5.4	Les comptes du reste du monde	82
II.6	Les indicateurs structurels européens	84
II.6.1	Indicateurs d'environnement économique général	86
II.6.2	Emploi	90
II.6.3	Innovation et recherche	93
II.6.4	Réforme économique	98
II.6.5	Cohésion sociale	107
II.6.6	Environnement	109

Abréviations et glossaire

AMECO :	Annual Macro Economic Data Base (DG ECFIN, CE)
BNB:	Banque Nationale de Belgique
CE :	Commission européenne
CSE :	Conseil Supérieur de l'emploi (Belgique)
EUROSTAT :	Office Statistique des Communautés européennes
EFT :	Enquête sur les forces de travail
FEDERGON :	Fédération des partenaires de l'emploi (Belgique)
IBPT :	Institut belge des services postaux et des télécommunications
ICN :	Institut des Comptes Nationaux (Belgique)
IDE :	Investissements directs étrangers
INS :	Institut National de Statistique (Belgique)
IWH :	Institut für Wirtschaftsforschung, Hamburg
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC :	Organisation mondiale du commerce
ONEM :	Office National de l'Emploi (Belgique)
PIB :	Produit intérieur brut
SEC 1995 :	Système européen des comptes (1995)
SPF :	Service public fédéral
TIC :	Technologie de l'information et des communications
UE :	Union européenne
UEBL :	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
cvsec :	corrigé des variations saisonnières et des effets calendaires
glissement annuel :	variation en pour cent d'une période sur la période correspondante un an auparavant
glissement trimestriel :	variation en pour cent d'un trimestre à l'autre

Avant-propos

Dans le contexte européen d'intégration économique et dans le cadre international de globalisation des échanges, la comparaison des performances économiques entre chaque pays alimente légitimement le débat politique et influence souvent les orientations économiques à venir. Il va de soi que pareille comparaison n'est crédible et exploitable sérieusement qu'à la condition qu'elle s'appuie sur une analyse économique objective et étoffée des indicateurs et paramètres économiques propres à chaque pays.

Ce rapport sur "L'Economie belge" a vocation à constituer cet instrument d'analyse économique de référence pour la Belgique. Le SPF Economie est fier d'en être l'auteur et de mettre ainsi son expertise au service de cet outil particulièrement utile et attendu, et de contribuer ainsi activement au débat économique belge. Afin de jouer efficacement ce rôle, je veille à ce que mon Département adopte, pour cette mission, une démarche dynamique en phase avec les besoins de l'Autorité politique et avec les attentes des public-cibles de ce rapport. Bien que fidèle aux principes et aux attentes qui ont motivé sa création, l'élaboration de ce rapport est donc en évolution permanente tant au niveau de son contenu que de sa forme. C'est une nouvelle fois le cas pour cette quatrième édition, consacrée à l'année 2003.

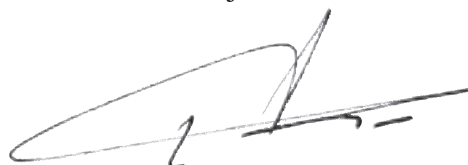
En effet, sa première partie, consacrée à l'aperçu de l'évolution économique belge en 2003, innove, en donnant une place plus large aux illustrations typographiques, aux tableaux et aux graphiques afin de donner une visibilité plus grande aux mouvements de la dynamique conjoncturelle écoulée (hausse, accélération, baisse, ralentissement...) et donc d'en faciliter la consultation référentielle.

La seconde partie, consacrée elle à l'évaluation des performances macro-économiques structurelles, offre cette année, deux approches complémentaires. Alors que la première approche est centrée sur l'économie belge proprement dite, la seconde s'inscrit résolument dans l'évaluation de la stratégie de Lisbonne en situant l'économie belge au regard des autres économies de l'Union européenne, à partir des indicateurs structurels européens de référence utilisés par Eurostat.

Un taux d'emploi trop faible pour les personnes d'âge avancé de la population active, un niveau de productivité très élevé mais inégalement réparti selon les secteurs d'activité, une recherche et développement encore en retrait par rapport aux objectifs de Lisbonne, une forte intégration dans les échanges commerciaux internationaux et en particulier avec les partenaires européens, une concentration des exportations sur quelques produits pour lesquels la demande croît faiblement, telles sont les principales tendances lourdes qui se dégagent de cette analyse de l'économie belge en 2003.

Cet aperçu en guise d'introduction n'est évidemment pas exhaustif et je vous invite dès lors à prendre connaissance du détail des chiffres dans la présente publication qui, je l'espère, contribuera par la rigueur et l'originalité de sa rédaction, à une politique économique active et prospective.

Lambert Verjus



Président du Comité de Direction
du SPF Economie, P.M.E.,
Classes moyennes et Energie.

1^{ère} partie

Evolution conjoncturelle de la Belgique en 2003

I L'évolution économique en Belgique

En Belgique, l'année **2002** semblait indiquer la **reprise d'un nouveau cycle** conjoncturel. Ce redressement de l'activité économique a cependant été **interrompu** durant le premier semestre 2003 suite aux incertitudes géopolitiques (guerre en Irak, flambée du prix du pétrole, etc.). **Par la suite**, des **signes encourageants de reprise** ont été relevés.

I.1 Evolution du PIB selon l'optique des dépenses

Pour la troisième année consécutive, l'économie belge a connu en 2003 une croissance faible et bien en dessous de son potentiel.

I.1.1 Evolution du PIB

La croissance du PIB en rythme annuel marque une **décélération** dans sa progression au premier semestre 2003 **suivie d'une reprise**.

D'un trimestre à l'autre, la croissance enregistre une décélération durant la première moitié de l'année avec respectivement 0,1 % et 0 % de progression pour les deux premiers trimestres 2003 et regagne en vitalité au second semestre avec 0,6 % et 0,7 % de hausse respectivement pour les troisième et quatrième trimestres 2003.

A un an d'écart, le PIB trimestriel est ainsi passé d'une hausse de 1,5 % au premier trimestre 2003 à une progression de 0,8 % aux deuxième et troisième trimestres 2003 avant de repartir à la hausse avec 1,3 % de variation pour le dernier trimestre 2003.

Tableau 1. Evolution de la croissance économique (PIB)

(variation en %, à un an d'écart)

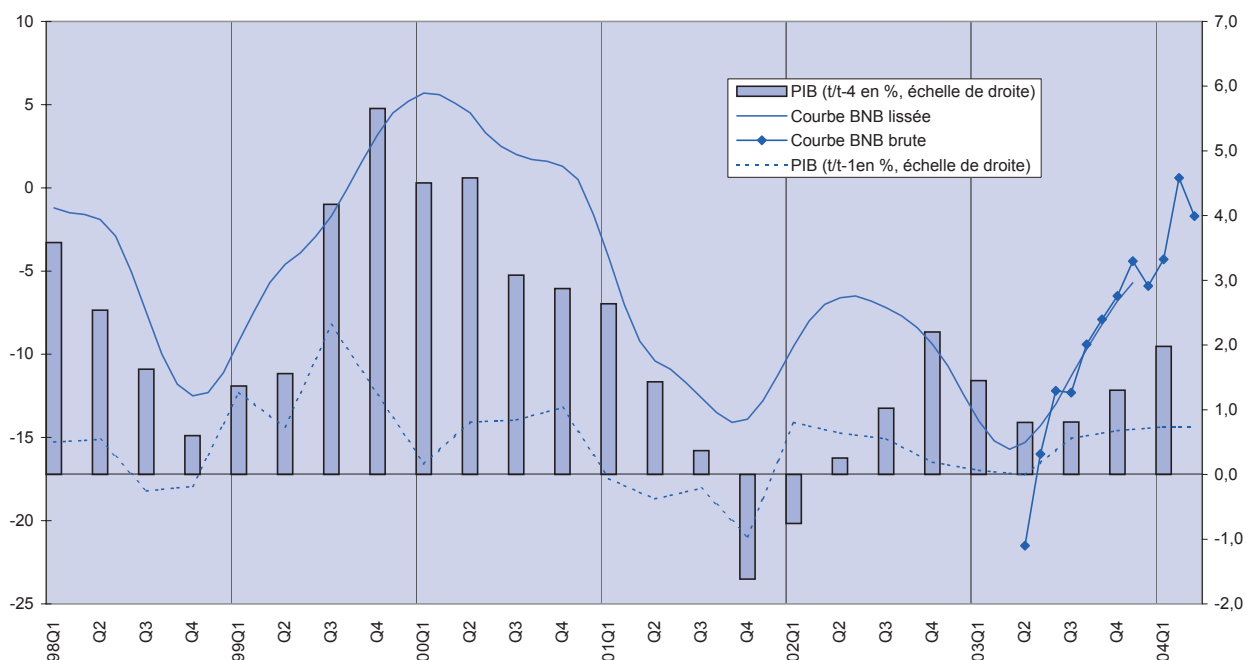
PIB	au-dessus de la croissance potentielle		en dessous de la croissance potentielle		
	Année	2000	2001	2002	2003
Taux en %		3,8	0,6	0,7	1,1

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 2. Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des dépenses au sein des affectations du PIB

Eléments	Impact	Effets sur le PIB
- Environnement international peu porteur au premier semestre - Incertitude géopolitique	- Effet négatif sur la confiance des acteurs économiques - Emploi atone	Investissements certes positifs mais quelque peu contenus et consommation peu dynamique
Reprise du commerce mondial au second semestre	Redressement des échanges mais dynamisme plus significatif pour les importations	Contribution des exportations nettes négative

Graphique 1. Evolution du PIB et de la courbe de conjoncture
(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires, en %)



Source : ICN, BNB et calculs SPF Economie.

Tableau 3. Valeur du PIB (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

	2002				2003				millions d'euros
	Accélération	Décélération	Stabilisation	Décélération	Décélération	Accélération	Accélération	Accélération	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	2003
t-1	0,8	0,6	0,6	0,2	0,1	0,0	0,6	0,7	
	2002				2003				
	Accélération				Décélération	Stabilisation	Accélération		
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
t-4	-0,8	0,3	1,0	2,2	1,5	0,8	0,8	1,3	267.480

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.1.2 Evolution des principales catégories de dépenses

Les principales **composantes** du **PIB** se sont **redressées** en **2003** à l'**exception** des **investissements publics** (effet de base après le cycle électoral des pouvoirs locaux et ventes de bâtiments au niveau fédéral).

I.1.2.1 Consommation privée et ses déterminants

Après avoir connu une augmentation modérée durant deux années consécutives, la consommation privée affiche une **croissance de 1,7 %** sur l'ensemble de l'année **2003**. **Néanmoins**, cette évolution annuelle cache un **profil trimestriel** quelque peu **divergent**. En effet, à l'exception du premier trimestre

Tableau 4. Principales composantes du PIB

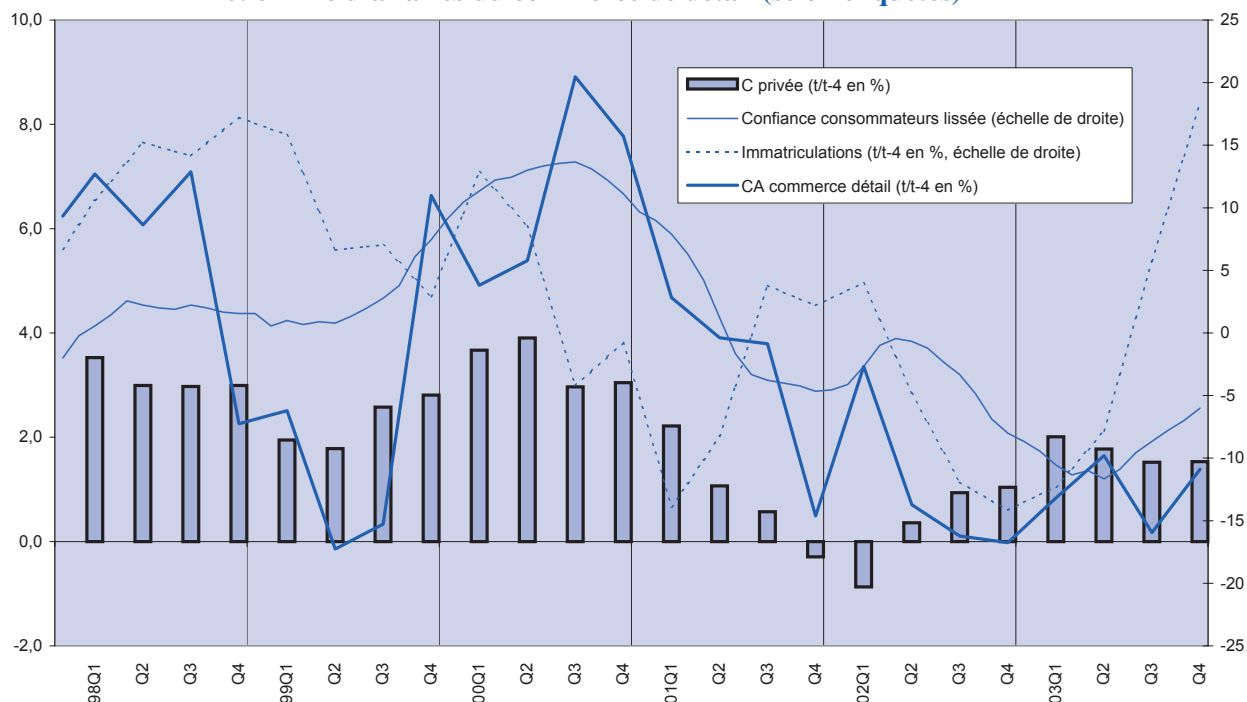
(variation en %, à un an d'écart)

% de variation	Consommation privée	Consommation publique	Investissements des entreprises	Investissements en logements	Investissements publics	Exportations	Importations
2002	0,4	1,9	-3,2	-1,7	1,5	1,0	1,2
2003	1,7	2,8	1,9	1,4	-6,1	2,3	4,0

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 5. Eléments clés qui sous-tendent l'évolution de la consommation

Eléments	Impact direct	Effets sur la consommation
<i>Faible évolution du revenu disponible</i>	Evolution <i>moindre</i> de la consommation	La consommation est restée soutenue de par l'effet de rattrapage résultant de l'atonie des deux dernières années et la diminution du taux d'épargne
<i>Diminution de l'emploi intérieur</i>	Affecte <i>négativement</i> la confiance du consommateur	<i>Freine</i> la consommation
Hausse du chômage		
Climat d' <i>incertitudes</i>		
Prix du pétrole		
Guerre en Irak		
Risque de restructuration des entreprises		
<i>Embellie boursière</i> depuis le printemps 2003	Affecte <i>positivement</i> la confiance du consommateur	<i>Soutient</i> la consommation

Graphique 2. Consommation privée, courbe de confiance des consommateurs, immatriculations et chiffre d'affaires du commerce de détail (selon enquêtes)

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 6. Valeur des dépenses de consommation privée (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

	2002				2003				millions d'euros
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
t-1	Décélération	Accélération	Décélération		Accélération	Décélération	Stabilisation	Décélération	2003
	-0,3	0,6	0,7	0,0	0,7	0,4	0,4	0,0	
t-4	2002				2003				146.529
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
	Décélération	Accélération			Accélération	Décélération		Stabilisation	
	-0,9	0,4	0,9	1,0	2	1,8	1,5	1,5	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

2003, l'évolution des dépenses de consommation présente un profil principalement en décélération au cours des trois trimestres suivants tant à un an d'écart qu'à un trimestre d'écart.

Après le rebond du premier trimestre 2003, les dépenses de consommation finale privée enregistrent, **d'un trimestre à l'autre**, une décélération quasi continue passant de 0,7 % de hausse au premier trimestre à une variation nulle au dernier trimestre.

A un an d'écart, les dépenses de consommation ont poursuivi au premier trimestre 2003 le redressement initié au deuxième trimestre 2002 avant de décélérer

à nouveau durant les deux trimestres suivants et de marquer une stabilisation au dernier trimestre 2003. La consommation est ainsi passée d'une hausse de 2,0 % au premier trimestre 2003 à une progression de 1,5 % au dernier trimestre 2003.

Evolution des principaux indicateurs de consommation

Bien que les **principaux indicateurs** qui sous-tendent l'évolution des dépenses de consommation se soient **redressés tout au long de l'année 2003** (à l'exception du chiffre d'affaires au troisième trimestre), les dépenses de **consommation** n'ont **pas** connu une hausse significative en **2003**.

Tableau 7. Evolution d'indicateurs de consommation (moyenne trimestrielle pour la confiance et variations en % à un an d'écart pour les autres valeurs)

	2002		2003			
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Confiance des consommateurs	<i>Détérioration</i>		<i>Redressement</i>			
	-2	-5	-13	-10	-10 (-9,7)	-9
Immatriculations (INS)	<i>Ralentissement</i>		<i>Redressement</i>			
	-11,9	-14,1	-12,3	-7,8	5,7	18,3
CA commerce détail (enquêtes)	<i>Ralentissement</i>		<i>Redressement</i>	<i>Ralentissement</i>		<i>Redressement</i>
	0,1	0	0,8	1,6	0,2	1,4

Source : BNB, INS et calculs SPF Economie.

En effet, en décembre 2002 la *confiance des consommateurs* était négative et se montait à -8 points. Un an après et malgré le redressement observé celle-ci atteignait -6 points, soit une **progression totale de l'ordre de 2 points**.

Après s'être fortement détérioré au second semestre 2002, le nombre *d'immatriculations de voitures neuves* s'est redressé par la suite, passant ainsi de 12,3 % de recul au premier trimestre 2003 à une progression de 18,3 % au dernier trimestre 2003, en glissement annuel. Sur l'ensemble de l'année, le nombre d'immatriculations reste néanmoins **inférieur de 2 % aux immatriculations de 2002**, selon les chiffres publiés par l'INS.

Malgré un profil trimestriel pour la majeure partie de l'année 2003 en accélération, l'*indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail* (calculé par l'INS selon enquêtes) ne présente qu'une **hausse globale de 1 %** par rapport à sa valeur correspondante de 2003, soit **du même ordre qu'en 2002**.

I.1.2.2 Investissements

Après avoir connu une contraction de 2,5 % en 2002, la **formation brute de capital fixe** a **augmenté** de 1,2 % sur l'ensemble de l'année **2003**. Si les **administrations publiques** ont été le seul secteur institutionnel à afficher une hausse en 2002, elles demeurent les **seules à ne pas enregistrer de hausse** en 2003 et leur évolution reste influencée par des ventes de bâtiments publics.

A. Investissements en logements

Les investissements en logements ont **à nouveau progressé après deux années de recul** successif. Ils enregistrent ainsi une hausse de 1,4 % en 2003 après un recul de 1,7 % en 2002.

Si la diminution des **taux hypothécaires** exerce un effet favorable sur la demande de logements, celle-ci s'est **principalement traduite** par une **hausse des refinancements** de prêts. En effet, le nombre

Tableau 8. Formation brute de capital fixe

(variation en %, à un an d'écart)

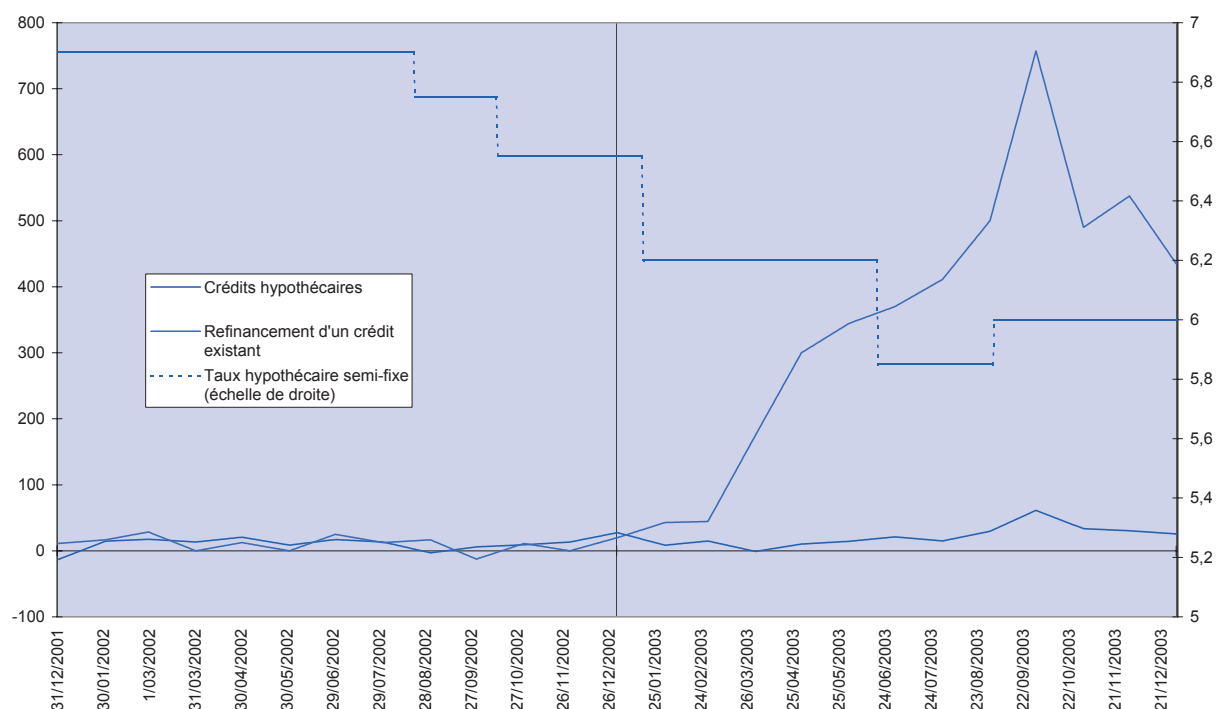
% de variation	Formation brute de capital fixe	Investissements des entreprises	Investissements en logements	Investissements publics
2002	-2,5	-3,2	-1,7	1,5
2003	1,2	1,9	1,4	-6,1

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 9. Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des investissements en logements

Eléments	Impact direct	Effets sur les investissements
<i>Faibles taux hypothécaires</i>	<i>Favorise l'achat de biens immobiliers ou le refinancement de prêts</i>	<i>Progression des investissements en logements renforcée par l'effet de rattrapage résultant de deux années de recul</i>
<i>Faible progression du revenu disponible</i>	<i>Peut provoquer le report de certains projets</i>	<i>Effet de rattrapage à quelque peu compensé l'effet de richesse</i>
<i>Diminution de l'emploi intérieur</i>	<i>Affecte négativement la confiance du consommateur</i>	<i>Effet de rattrapage à quelque peu atténué l'effet frein joué par la détérioration de la confiance</i>
<i>Hausse du chômage</i>		
<i>Climat d'incertitudes</i>		
<i>Prix du pétrole</i>		
<i>Guerre en Irak</i>		
<i>Risque de restructuration des entreprises</i>		
<i>Embellie boursière depuis le printemps 2003</i>	<i>Affecte positivement la confiance du consommateur</i>	<i>Élément de soutien aux investissements en logements</i>

Graphique 3. Crédits hypothécaires, refinancement de crédit (variation en % à un an d'écart) et taux hypothécaires (en %)



Source : ICN, BNB et calculs SPF Economie.

Tableau 10. Valeur des investissements en logements (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

	2002				2003				millions d'euros
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
t-1	Accélération	Décélération	Accélération		Accélération	Décélération	Accélération		2003
	0,0	-1,0	-0,4	0,0	0,7	0,9	0,4	0,5	
t-4	2002				2003				12.891
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
	Stabilisation	Décélération			Accélération				
	-0,9	-1,8	-2,4	-1,4	-0,7	1,3	2,0	2,5	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

de crédits hypothécaires réglementés réalisés pour la construction, l'achat et la transformation a crû de 49 % en 2003 contre 10,5 % de hausse un an auparavant tandis que celui des refinancements de crédits existants a enregistré une hausse spectaculaire de 366,7 % en 2003 contre 10,5 % en 2002.

En glissement trimestriel, les investissements en logements ont poursuivi au premier semestre 2003 le

redressement initié au troisième trimestre 2002 avant de marquer une décélération au troisième trimestre suivie d'une accélération au dernier trimestre 2003.

A un an d'écart, les investissements en logements se sont redressés durant les quatre trimestres successifs de 2003 passant d'un recul de 0,7 % au premier trimestre à une hausse de 2,5 % au dernier trimestre 2003.

B. Investissements des entreprises

Les investissements des entreprises ont **progressé** de 1,9 % **après un recul significatif** de 3,2 % en 2002.

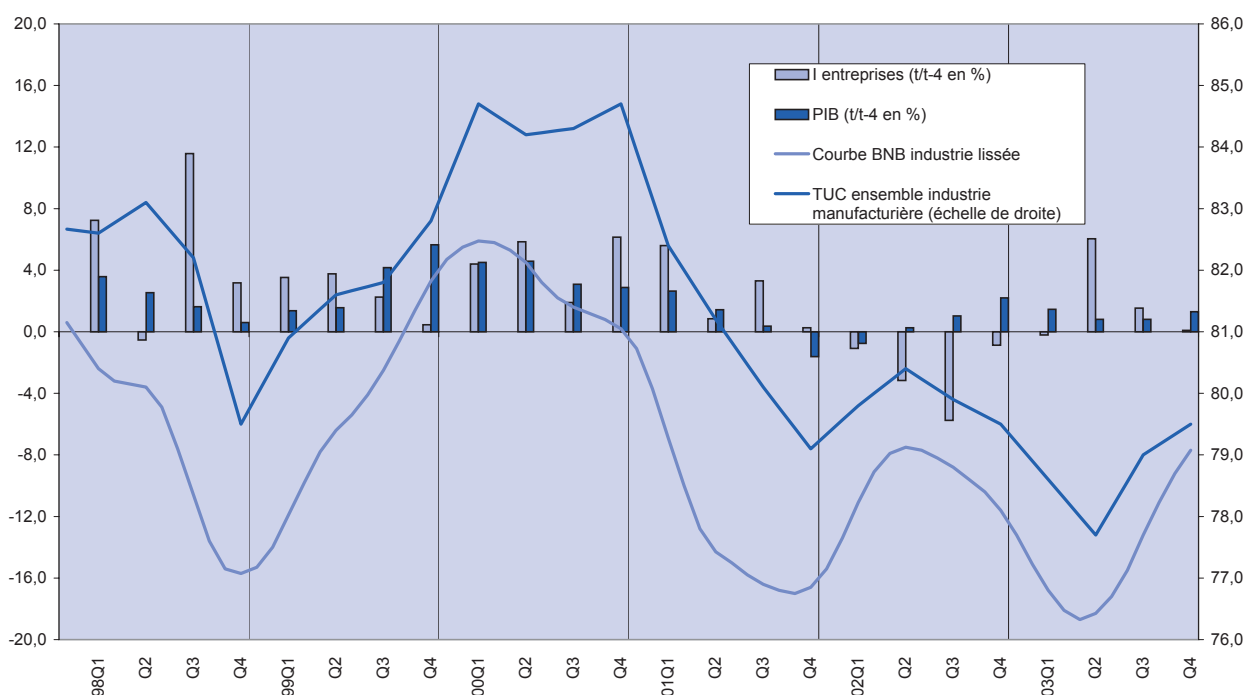
Comme le souligne le graphique 4, l'adéquation de l'appareil de production à l'évolution de l'activité requiert un certain délai d'ajustement. Conséquence du **surinvestissement** opéré dans les **années nonnante**, les taux d'utilisation des capacités de capacités de production (**TUC**) ont **fortement diminué**

depuis 2001 (exception faite de la remontée opérée au premier semestre 2002 suite au début de reprise de l'activité avortée peu de temps après). En juin 2003, avec 74,7 % les TUC étaient retombés à leur niveau de décembre 1983. La **reprise de l'activité économique** s'est **traduite par une remontée des TUC** au second semestre 2003. Les **investissements des entreprises** ont montré en 2003 un **profil quelque peu décalé par rapport à l'évolution des TUC** et au profil de **l'indicateur de confiance de l'industrie** (lissé).

Tableau 11. Éléments clés qui sous-tendent l'évolution des investissements des entreprises

Éléments	Impact direct	Effets sur les investissements
Faiblesse des taux d'intérêts	Facilite le financement des investissements des entreprises	Élément de soutien aux investissements des entreprises qui restent néanmoins quelque peu modérés en l'attente d'une reprise durable
Redressement des TUC au second semestre	Investir pour accroître les capacités de production si nécessaire	Élément en faveur d'un accroissement des investissements des entreprises
Amélioration de la rentabilité des entreprises	Accroissement des moyens de financement des investissements	
Perspectives de demande meilleures au second semestre (courbe BNB lissée)	Accroissement de la production et des TUC	

Graphique 4. Investissements des entreprises, courbe de conjoncture de l'industrie, taux d'utilisation des capacités de production (TUC)



Source : ICN, BNB et calculs SPF Economie.

Tableau 12. Investissements des entreprises (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

	2002				2003				millions d'euros 2003
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
t-1	Accélération		Décélération		Décélération		Accélération		
	1,3	-4,4	-0,5	2,9	2,0	1,6	-4,7	1,4	
t-4	2002				2003				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
	Décélération				Accélération		Décélération		
	-1,1	-3,2	-5,8	-0,9	-0,2	6,0	1,5	0,1	35.276

Source : ICN et calculs SPF Economie.

D'un trimestre à l'autre, le rythme de progression des investissements des entreprises n'a cessé de s'affaiblir du premier trimestre 2003 au troisième trimestre 2003, accusant même un recul de 4,7 % pour ensuite se redresser quelque peu au dernier trimestre de 2003 avec 1,4 % de hausse.

A un an d'écart, les investissements des entreprises ont poursuivi au premier semestre 2003 le redressement initié au dernier trimestre 2002 avant de décélérer à nouveau durant les deux trimestres suivants. Les investissements des entreprises sont ainsi passés d'un recul de 0,9 % au dernier trimestre de 2002 à une progression de 6 % au deuxième trimestre 2003 pour revenir à une hausse de 0,1 % au dernier trimestre 2003.

Par ailleurs, le **taux d'investissements productif** (part des investissements fixes des entreprises dans le PIB), dont le maintien à un niveau satisfaisant permet de garantir le potentiel de croissance de l'économie, s'est à nouveau réduit en 2003 pour atteindre 13,2 % soit un taux légèrement inférieur à celui de 1996 (13,5 %).

I.1.2.3 Exportations

Reflète de l'**amélioration du contexte international**, les exportations de biens et services ont progressé de 2,3 % en moyenne en 2003 après avoir inscrit une croissance limitée à 1,0 % l'année antérieure. Sous l'impulsion des Etats-Unis mais également de la demande en Chine et dans les autres économies dynamiques d'Asie, l'**accélération du commerce**

mondial a été vive, se **propageant** aux grandes économies. Croissance qui a toutefois revêtu une intensité variable dans les différentes régions.

Dans la zone euro considérée dans son ensemble, la reprise de l'activité économique a été plus tardive et plus contenue. Atone au cours des trois premiers trimestres de 2003, la demande intérieure européenne a ensuite crû de 0,7 % au terme de l'année sous l'effet combiné de la remontée des investissements et des stocks (évolution sur un trimestre). Chez nos principaux partenaires commerciaux, à savoir les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la France, la variation du PIB réel, à un trimestre d'écart, a même été négative la première partie de 2003 avant de gagner en vitalité par la suite.

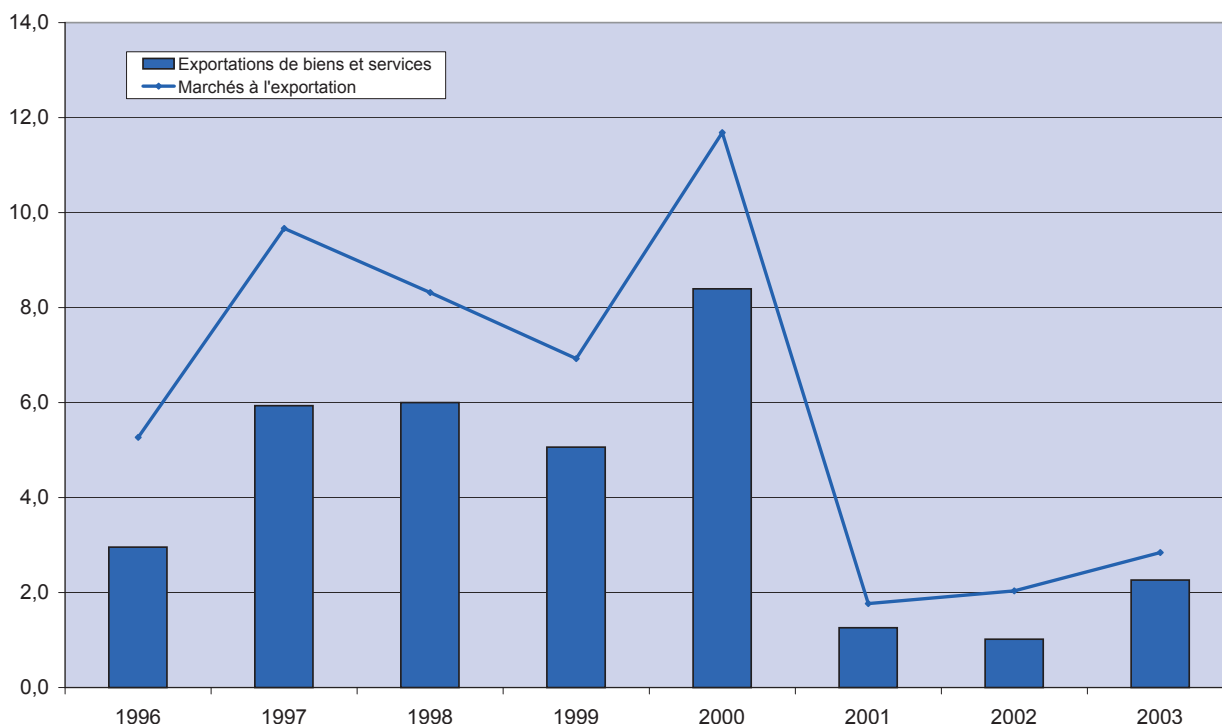
Par ailleurs, **les Etats membres de l'Union européenne n'ont pas pleinement bénéficié du rebond de la demande mondiale**, conséquence de la vigueur de l'euro qui a pesé sur les performances des exportations et d'une reprise européenne encore timide.

Les répercussions des mouvements de cours de change varient en fonction du degré d'ouverture des économies et de l'importance des échanges vers les marchés extérieurs à la zone euro.

Comparé aux résultats de l'année précédente, l'écart entre les exportations et les marchés à l'exportation s'est réduit au cours de l'année 2003. **La perte de parts de marché de la Belgique a par conséquent été plus limitée que celle relevée en 2002** (cf. graphique 5).

Graphique 5. Exportations et marchés à l'exportation

(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN, OCDE et calculs SPF Economie.

Tableau 13. Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des exportations

Eléments	Impact direct	Effets sur les exportations
<i>Environnement international porteur</i>	Reprise des échanges intra-européens	Volume des exportations orienté à la hausse
	Rebond de la production industrielle européenne au terme de l'année	Relance des échanges industriels intra-européens
<i>Redressement du taux de change effectif de l'euro</i>	Répercussions négatives sur la compétitivité-prix pouvant être à l'origine d'une détérioration de la position concurrentielle de nos produits	L'impact de l'appréciation de la devise européenne a été compensé par l'accélération de l'activité mondiale
	Révision à la baisse des anticipations de demande des industriels	L'effet revenu l'a emporté sur l'effet prix

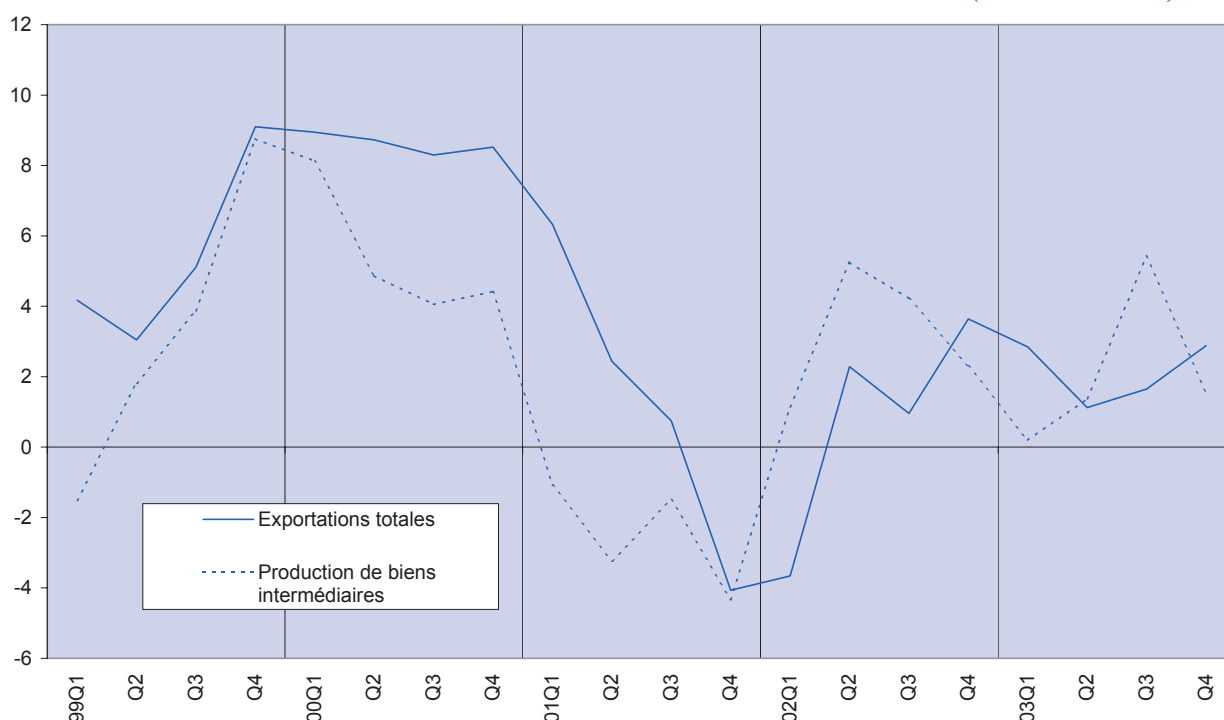
D'un trimestre à l'autre, nos exportations de biens et services ont reculé de 0,6 % au troisième trimestre avant de retrouver un rythme positif au terme de l'année (+1,9 %).

Ce profil d'évolution reflète non seulement la reprise de la conjoncture mondiale qui a été plus précoce outre-atlantique mais également l'incidence de l'appréciation du taux de change effectif de l'euro sur la position concurrentielle de nos produits.

L'évolution en glissement annuel montre qu'après avoir fléchi au cours de la première moitié de l'année 2003, les exportations totales ont renoué avec une orientation haussière. Un profil essentiellement dicté par l'accélération de l'activité chez la plupart de nos principaux partenaires commerciaux. Les exportations intra-zone ayant souffert de la quasi-stagnation de la demande interne européenne la majeure partie de l'année sous revue.

Graphique 6. Exportations et production de biens intermédiaires

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 14. Valeur des exportations (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

t-1	2002				2003				millions d'euros 2003
	Accélération Q1	Décélération Q2	Accélération Q3	Accélération Q4	Décélération Q1	Accélération Q2	Décélération Q3	Accélération Q4	
	0,6	3,5	-1,1	0,7	-0,2	1,8	-0,6	1,9	
t-4	2002				2003				219.782
	Accélération Q1	Décélération Q2	Accélération Q3	Accélération Q4	Décélération		Accélération		
	-3,7	2,3	1,0	3,6	Q1	Q2	Q3	Q4	
					2,8	1,1	1,7	2,9	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

De +2,8 % en variation annuelle en début d'année, l'ensemble de la demande étrangère adressée à la Belgique a ensuite crû de 1,1 % en volume au deuxième trimestre 2003 et de 1,7 % et de 2,9 % respectivement aux trimestres suivants.

Stimulées par le redémarrage de la demande mondiale et la relance de la conjoncture industrielle

européenne, la production industrielle de biens intermédiaires (par jour ouvrable), laquelle est largement orientée vers les marchés extérieurs, est passée d'une croissance de 0,2 % à un an d'intervalle au premier trimestre 2003 à une croissance de 5,4 % au troisième trimestre avant de connaître une inflexion au cours des derniers mois (cf. graphique 6).

I.1.2.4 Importations

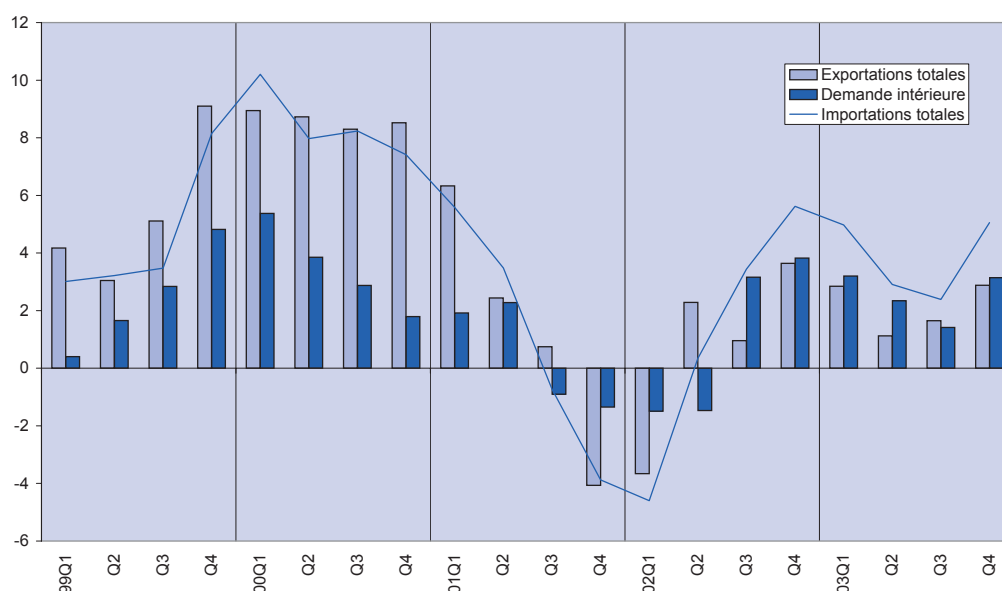
Après avoir progressé de 1,2 % en volume sur l'ensemble de l'année 2002, les importations de biens et services ont plus que triplé l'année suivante pour afficher une croissance de 4,0 %.

Entraînée par l'amélioration des perspectives de demande dans l'industrie manufacturière, d'une part, et par le regain des dépenses intérieures, d'autre part, **la croissance des importations s'est renforcée au fil des trimestres**. De -0,1 % en variation trimestrielle en début d'année 2003, les importations totales ont ensuite progressé de 0,7 % au deuxième trimestre avant de rebondir à 3,6 % au dernier trimestre de l'année écoulée.

Comme l'indique le graphique 7, les importations de biens et services épousent les évolutions de la demande finale, traduisant ainsi l'importance des échanges intra-entreprises et intra-industries. Si une partie des importations est utilisée directement à la consommation ou à l'investissement, une autre proportion est incorporée dans le processus de production pour être réexportée après transformation. De fait, les exportations disposent d'un contenu particulièrement élevé en importations.

Tirées par des exportations plus vigoureuses à la fin de l'année 2003 et par une demande intérieure plus soutenue, les importations ont crû de 5,1 % **sur une base annuelle** au dernier trimestre contre +2,4 % au trimestre précédent.

Graphique 7. Exportations, demande intérieure et importations (variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 15. Valeur des importations (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

	2002				2003				millions d'euros
	Accélération		Décélération		Décélération		Accélération		
t-1	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	2003
	0,5	2,8	1,3	0,9	-0,1	0,7	0,8	3,6	
	2002				2003				
	Accélération				Décélération		Accélération		
t-4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
	-4,6	0,3	3,4	5,6	5,0	2,9	2,4	5,1	213.016

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.1.3 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

Si la croissance du PIB en 2003 (1,1 %) n'a pas été significativement supérieure à celle de 2002 (0,7 %), la contribution des principales catégories de dépenses en est quelque peu différente.

Alors que la croissance de l'activité économique en 2002 était principalement soutenue par la reconstitution de stocks, la demande intérieure s'est révélée le principal élément de soutien à la croissance du PIB en 2003, croissance amputée de 1,4 point de pourcentage par les exportations nettes.

D'un trimestre à l'autre, seules les variations de stocks observent un mouvement similaire à celui

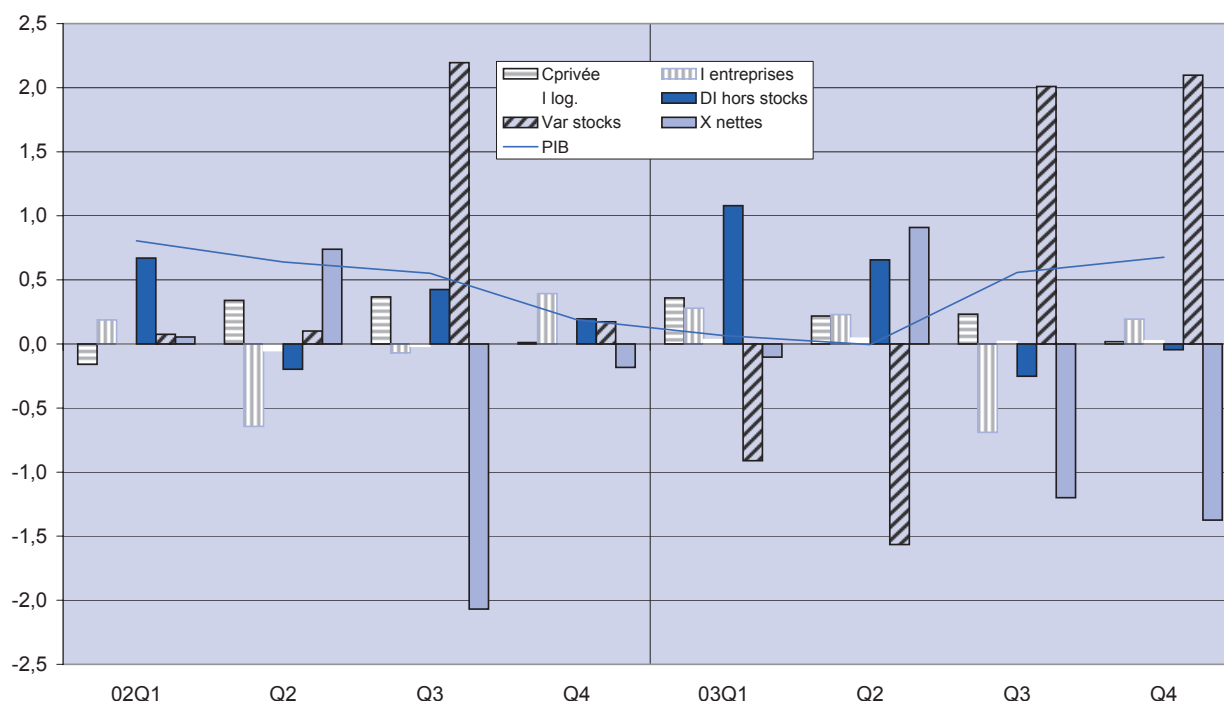
du PIB en termes de profil d'évolution. Au premier semestre 2003, la contribution des stocks à la croissance du PIB est de moins en moins significative, voire même négative, et ce mouvement s'inverse au second semestre. Ce profil est exactement inversé pour la contribution à la croissance des exportations nettes avec un redressement au premier semestre et un ralentissement au second. L'accentuation de la contribution négative des exportations nettes cache cependant un rebond des échanges surtout au dernier trimestre 2003 mais avec un dynamisme des importations supérieur à celui des exportations.

Pour ce qui est de la contribution de la demande intérieure à la croissance du PIB, elle marque un rebond au premier trimestre suivi d'un affaiblissement durant les deux trimestres suivants, enregistrant même une contribution négative au troisième

Tableau 16. Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

	Principal élément de soutien à la croissance	Principal élément amputant la croissance
2002	Variation de stocks (0,7 point de pour-cent)	FBCF hors stocks (0,5 point de pour-cent)
2003	Demande intérieure hors stocks (1,8 point de pour-cent)	Exportations nettes (1,4 point de pour-cent)

Graphique 8. Contribution des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB (en point de pourcentage, données cvsec, t/t-1)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

**Tableau 17. Contribution des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec)**

t-1	2002		2003			
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Demande intérieure hors stocks	0,4	0,2	1,1	0,7	-0,3	0,0
Variation de stocks	2,2	0,2	-0,9	-1,6	2,0	2,1
Exportations nettes	-2,1	-0,2	-0,1	0,9	-1,2	-1,4
PIB	0,6	0,2	0,1	0,0	0,6	0,7
t-4	2002		2003			
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Demande intérieure hors stocks	0,0	1,1	1,5	2,4	1,7	1,4
Variation de stocks	3,0	2,6	1,6	-0,1	-0,3	1,6
Exportations nettes	-2,0	-1,5	-1,6	-1,4	-0,6	-1,8
PIB	1,0	2,2	1,5	0,8	0,8	1,3

Source : ICN et calculs SPF Economie.

trimestre puis un léger redressement (contribution nulle) au dernier trimestre.

A un an d'écart, une fois encore seules les variations de stocks présentent un profil quasi similaire à celui de l'activité économique en termes de contribution à la croissance. La demande intérieure observe quant à elle une dynamique inversée à celle du PIB au premier semestre, à savoir contribution croissante, pour ensuite se ralentir au second semestre.

Pour ce qui est de la contribution des exportations nettes à la croissance, tout en étant négative elle s'est redressée aux deuxième et troisième trimestres pour se contracter encore plus au dernier trimestre 2003. Tout comme à un trimestre d'écart, la contribution négative des exportations nettes masque un dynamisme grandissant des exportations au second semestre.

I.1.4 Poids relatif des principales catégories de dépenses

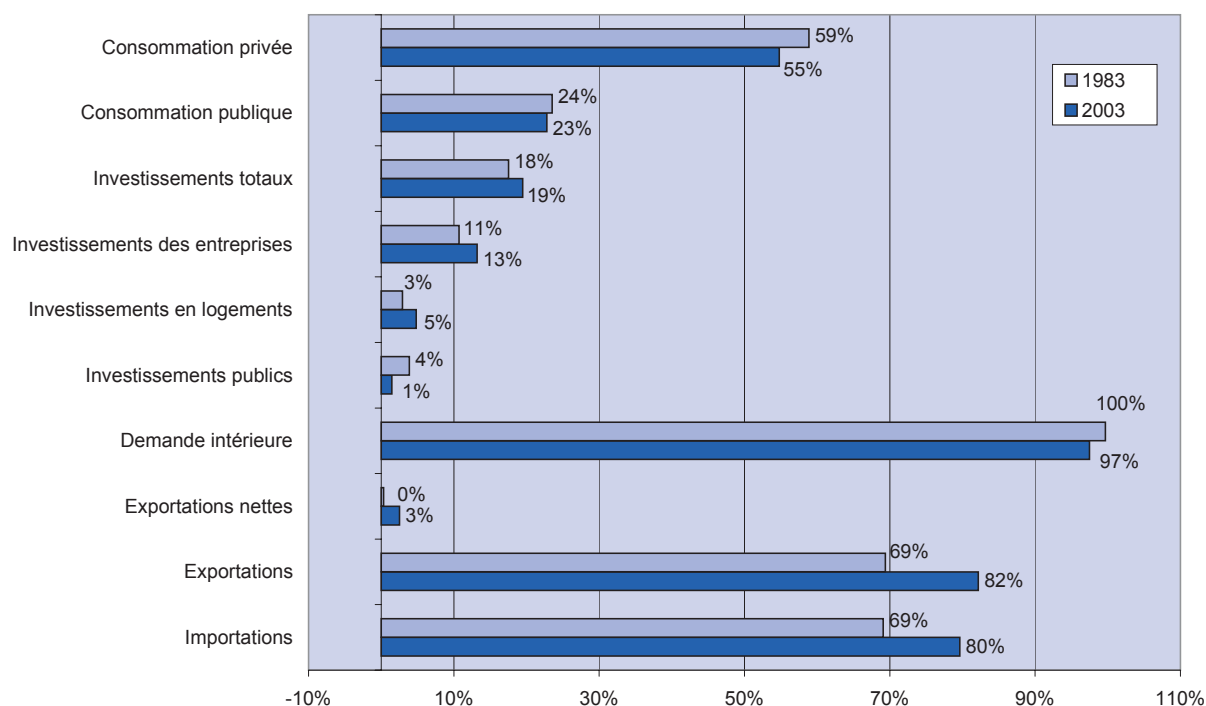
La part de la demande intérieure dans le PIB qui atteignait encore 103 % du PIB au début des années quatre-vingts est revenue à 97 % en 2003, accusant

ainsi une diminution de 6 points de pourcentage. Comme l'épingle le graphique 9, la proportion relative de la demande intérieure dans le PIB s'est réduite en faveur du commerce extérieur entre 1983 et 2003. Sur une période de vingt ans, le ratio des exportations et des importations rapporté au PIB s'est sensiblement accru pour s'établir respectivement à 82 % et à 80 % en 2003 alors qu'il s'élevait à 69 % pour chacune des composantes en 1983.

Tant les exportations que les importations sont à l'origine du poids accru du commerce extérieur dans le PIB. La première composante mentionnée ayant toutefois enregistré une progression plus substantielle sur l'ensemble de la période passée en revue. De 69 % du PIB en 1983, le poids relatif des exportations a ensuite atteint 82 % en 2003 alors que celui des importations est passé de 69 % à 80 % pour la même période de comparaison, ce qui représente un gain de 13 points pour les premières et de 11 points de pourcentage pour les secondes.

L'analyse de la ventilation de la demande intérieure révèle une réduction des dépenses de consommation finale. Les investissements s'inscrivant en hausse; une **augmentation qui masque toutefois un dynamisme divergent parmi les différentes catégories d'investissements.**

Graphique 9. Poids relatif des principales catégories de dépenses en 1983 et en 2003
(en % du PIB, données brutes à prix courants)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 18. Part relative des différentes composantes

(en % du PIB)

	Consommation privée	Consommation publique	Investissements des entreprises	Investissements en logements	Investissements publics	Exportations	Importations
1983	58,9	23,5	10,7	2,9	3,9	69,4	69,1
2003	54,8	22,8	13,2	4,8	1,5	82,2	79,6
Evolution	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>	Gain	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>	Gain	Gain

La consommation finale privée a perdu de son importance, passant d'un poids de 59 % du PIB en 1983 à 55 % en 2003 ; les dépenses de consommation finale des administrations publiques marquant une légère baisse avec un ratio de 23 % du PIB.

Les investissements considérés dans leur ensemble ont par contre gagné 1 point de pourcentage sur la période considérée. La part relative des investissements en logements et des entreprises a augmenté de 2 points de pourcentage entre 1983 et 2003, tandis que le ratio des investissements publics a diminué de 3 points de pourcentage, passant d'un poids relatif de 4 % à 1 % pour la même période de référence.

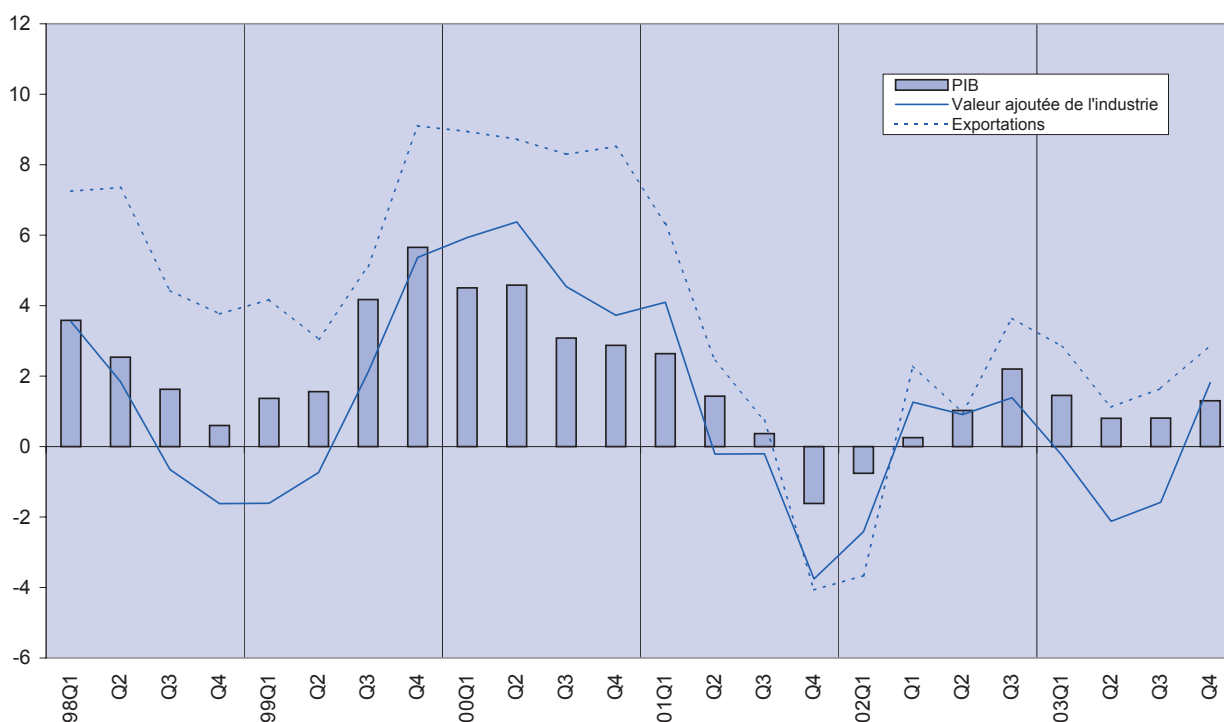
I.2 Principales branches d'activité

L'importance de l'activité manufacturière pour l'économie belge doit être envisagée en fonction de la multitude des services collatéraux qu'elle génère. Si l'économie belge est une économie de services, le stimulus industriel demeure cependant substantiel.

Comme l'illustre le graphique 10, la corrélation entre les mouvements de la valeur ajoutée de l'industrie et les exportations est forte. Une évolution qui s'explique par l'orientation de la production industrielle, largement tournée vers les marchés extérieurs. Les exportations sont en effet sources d'activité primordiales pour le secteur manufacturier.

Graphique 10. PIB, exportations et valeur ajoutée de l'industrie

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.2.1 Evolution des principales branches d'activité

Les variations de l'activité dans les services et dans l'industrie ont largement influencé le profil d'évolution du PIB. La valeur ajoutée dans les services est ainsi passée d'une croissance moyenne de 0,1 % en 2002 à 1,7 % en 2003. Celle dans l'industrie a en revanche accusé une baisse de 0,6 % en 2003 après avoir progressé de 0,4 % un an auparavant. De +12,1 % en 2002, la branche d'activité regroupant l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche a ensuite crû de 3,1 % en termes réels tandis que le secteur de la construction s'est quelque peu redressé, se repliant de 0,1 % après une diminution de 0,9 % en 2002.

I.2.1.1 Industrie

La dynamique trimestrielle de l'activité dans l'industrie diffère de celle enregistrée en 2002. Après s'être inscrite à la hausse **d'un trimestre à l'autre** au premier semestre 2002, la valeur ajoutée dans l'industrie a été moins soutenue pendant quatre trimestres consécutifs avant de connaître une reprise aux troisième et dernier trimestres 2003.

L'évolution **à un an d'écart** de l'activité dans l'industrie montre un profil en décélération au premier semestre 2003 suivi d'une accélération au second. **Fortement dépendant de l'évolution des marchés extérieurs**, le niveau de la production dans ce secteur a en effet régressé de 0,2 % et de 2,1 % respectivement aux premier et au deuxième

Tableau 19. Valeur ajoutée brute par branche d'activité

(variation en %, à un an d'écart)

% de variation	Agriculture	Industrie	Construction	Services
2002	12,1	0,4	-0,9	0,1
2003	3,1	-0,6	-0,1	1,7
	<i>Décélération</i>	<i>Décélération</i>	Accélération	Accélération

Tableau 20. Valeur ajoutée dans l'industrie à prix courants (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

		2002				2003				millions d'euros
t-1		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Accélération		Décélération		Stabilisation		Accélération		2003
		1,4	1,6	0,0	-1,6	-0,3	-0,3	0,5	1,8	
		2002				2003				51.417
t-4		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Accélération		Décélération	Accélération	Décélération		Accélération		
		-2,4	1,3	0,9	1,4	-0,2	-2,1	-1,6	1,8	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

trimestres pour ensuite croître de 1,8 % en rythme annuel au terme de l'année.

I.2.1.2 Construction

Après avoir inscrit un pic de 2,3 % d'un trimestre à l'autre au terme de l'année 2002, le volume de l'activité du secteur de la construction s'est contracté durant deux trimestres consécutifs. Branche qui a affiché un repli de 6,0 % au deuxième trimestre 2003 avant de connaître une hausse de 1,7 % au troisième trimestre et de 1,4 % au trimestre suivant.

Sur une base annuelle, l'activité dans la construction a progressé de 3,9 % au cours des trois premiers mois de 2003 avant de s'inscrire à la baisse. Recul de la valeur ajoutée qui a été particulièrement prononcé au dernier trimestre 2003, l'activité dans la construction étant inférieure de 3,4 % au niveau atteint le trimestre correspondant de l'année précédente.

I.2.1.3 Services

Principalement alimenté par le redressement des « activités financières, immobilières, de location et

Tableau 21. Valeur ajoutée dans la construction à prix courants (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

		2002				2003				millions d'euros
t-1		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Décélération		Accélération		Décélération		Accélération	Décélération	2003
		-1,7	0,1	1,8	2,3	-0,3	-6,0	1,7	1,4	
		2002				2003				11.866
t-4		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Décélération		Accélération		Décélération				
		-4,1	-2,5	-0,2	2,5	3,9	-2,5	-2,6	-3,4	

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 22. Valeur ajoutée dans les services à prix courants (en millions d'euros) et évolution à prix constants (en %)

		2002				2003				millions d'euros
t-1		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Accélération	Décélération	Accélération	Décélération	Accélération	Stabilisation	Décélération		
		0,3	0,2	0,5	0,3	0,4	0,6	0,6	0,3	
		2002				2003				millions d'euros
t-4		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
		Décélération		Accélération		Accélération		Stabilisation		
		-0,7	-0,3	0,2	1,3	1,4	1,8	1,9	1,9	180.369

Source : ICN et calculs SPF Economie.

de services aux entreprises », le secteur des services a largement soutenu l'activité économique au cours de l'année sous revue.

Contrairement à l'industrie où l'activité affichait encore des valeurs négatives la première partie de l'année, la valeur ajoutée dans les services s'est orientée à la hausse dès le début de 2003. De +0,3 % **en rythme trimestriel** au dernier trimestre 2002, le rythme d'accroissement de l'activité dans les services a ensuite atteint +0,6 % au troisième trimestre 2003 avant de s'infléchir quelque peu au trimestre suivant (+0,3 %).

Les variations à **un an d'intervalle** traduisent un renforcement graduel de la valeur ajoutée des services. De +0,2 % au troisième trimestre 2002, le glissement annuel s'est accéléré pour s'élever à 1,4 % au premier trimestre 2003 et à 1,9 % en moyenne au second semestre 2003.

Ce mouvement trouve essentiellement son origine dans l'évolution plus favorable des « *activités fi-*

nancières, immobilières, de location et de services aux entreprises » et dans la composante « *administration publique et éducation* ».

La branche « *commerce, transports et communications* » qui représente près de 30 % du total des services, ayant en revanche perdu en vitalité dès la fin de l'année 2002. De +1,5 % sur un an durant les premiers mois de 2003, la production de cette branche s'est effritée pour régresser de 0,9 % au troisième trimestre. Les données trimestrielles indiquent qu'une croissance nulle a ensuite été relevée au dernier trimestre.

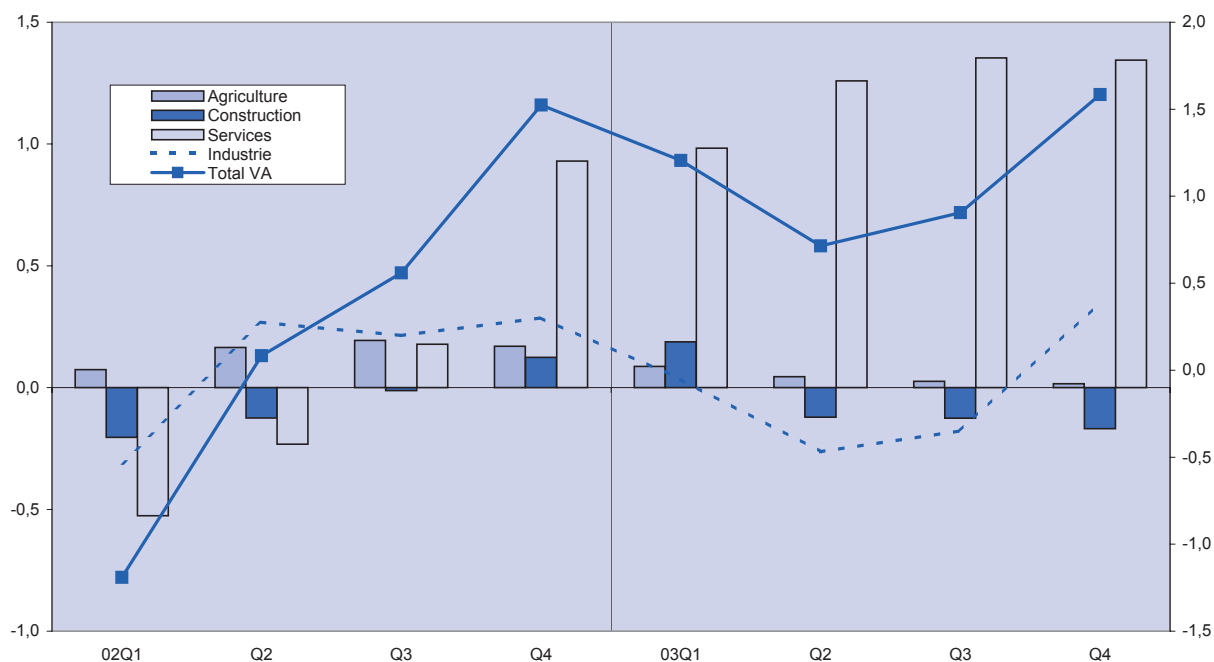
I.2.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB

La contribution des principales branches d'activité en 2003 diffère quelque peu de celle de 2002.

Tableau 23. Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

	Principal élément de soutien à la croissance	Principal élément amputant la croissance	Croissance de la somme des valeurs ajoutées
2002	Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (0,15 point de pour-cent)	Construction (-0,05 point de pour-cent)	0,2 %
2003	Total des services (1,2 point de pour-cent)	Industrie (-0,1 point de pour-cent)	1,1 %

Graphique 11. PIB et contribution des principales activités à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Alors que la croissance de l'activité économique en 2002 était principalement soutenue par le secteur primaire, les services ont largement alimenté la croissance du PIB en 2003 et plus particulièrement les « *activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises* », tandis que la croissance a été amputée de 0,1 point de pourcentage par l'industrie.

Bien que l'industrie ait contribué négativement à la croissance de l'activité en 2003, le profil conjoncturel du PIB reste fortement influencé par ce secteur, ce qui s'observe graphiquement à un trimestre d'écart mais encore plus à un an d'écart.

D'un trimestre à l'autre, seul le secteur de l'industrie observe une évolution similaire à celle de l'ensemble des valeurs ajoutées en termes de contribution à la croissance au cours des différents trimestres de 2003, à savoir une contribution de plus en plus significative exception faite du second trimestre.

Les services ont connu un renforcement de leur contribution à la croissance de l'activité économique

au cours des trois premiers trimestres de 2003 suivi d'un ralentissement au dernier trimestre.

Le secteur de la construction, à l'inverse des deux secteurs mentionnés, voit sa contribution à la croissance de l'activité s'affaiblir au fil des trimestres exception faite du troisième trimestre.

Tout comme à un trimestre d'écart, seul le secteur de l'industrie a un profil similaire à celui de l'activité économique en termes de contribution à la croissance **à un an d'écart**, à savoir un apport de moins en moins significatif au premier semestre et inversement pour le second semestre.

Les services observent le même profil d'évolution que celui à un trimestre d'écart, c'est-à-dire une influence de plus en plus importante au cours des trois premiers trimestres suivie d'un léger ralentissement au dernier trimestre.

Exception faite du premier trimestre 2003, la contribution du secteur de la construction à la croissance de l'activité économique s'est amoindrie durant l'année 2003, devenant même négative.

Tableau 24. Contribution des principales branches d'activité à la croissance de l'activité économique

(en point de pourcentage, données cvsec, t/t-1)*

t-1	2002		2003			
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie	0,0	-0,3	-0,1	-0,1	0,1	0,4
Construction	0,1	0,1	0,0	-0,3	0,1	0,1
Services	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,2
Total des VA	0,4	0,0	0,2	0,1	0,6	0,7

t-4	2002		2003			
	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Agriculture	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Industrie	0,2	0,3	-0,1	-0,5	-0,3	0,4
Construction	0,0	0,1	0,2	-0,1	-0,1	-0,2
Services	0,2	0,9	1,0	1,3	1,4	1,3
Total des VA	0,6	1,5	1,2	0,7	0,9	1,6

* la présentation des chiffres à une décimale occultant parfois l'évolution réelle, deux décimales ont été retenues pour la coloration des cellules.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.2.3 Poids relatif des principales branches d'activité

Comme mentionné à la section précédente, les services ont essentiellement soutenu la croissance de l'activité économique en 2003. Que représente leur part relative dans le PIB ? Peut-on parler de désindustrialisation ? Dans ce qui suit, il est tenté de mettre en exergue l'évolution des principales branches d'activité en termes de poids relatif dans le PIB sur vingt ans.

Les données du graphique 12 traduisent des modifications significatives du poids relatif des différentes branches d'activité sur 20 ans.

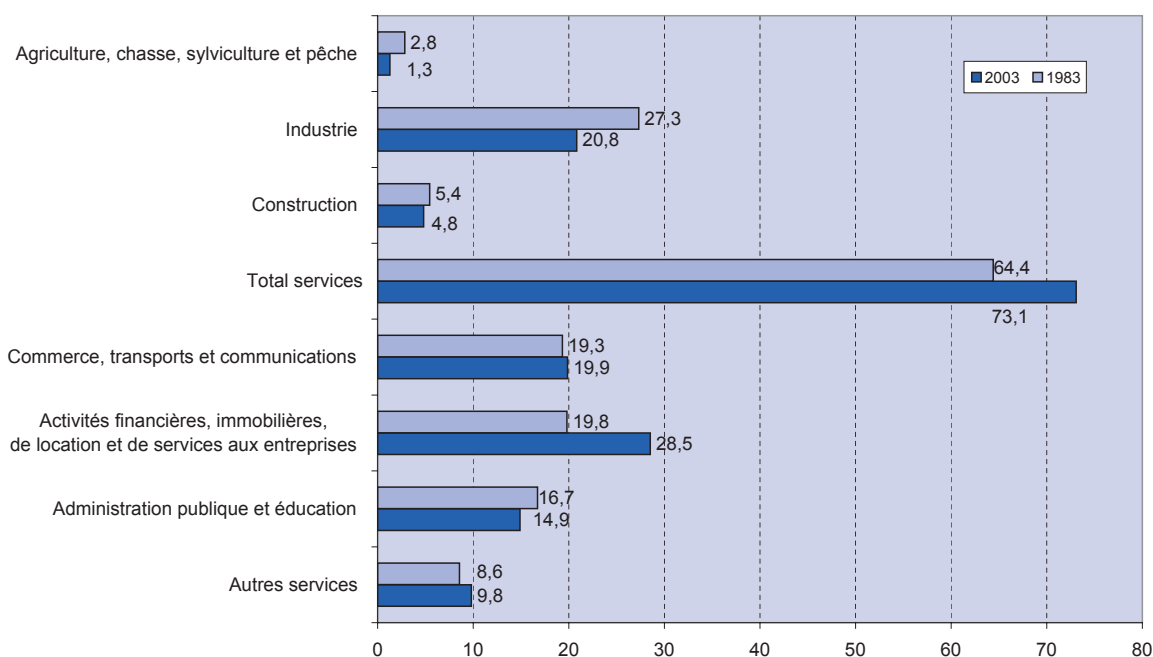
Alors que l'industrie comptait pour 27,3 % de la valeur ajoutée totale en 1983, elle ne représente plus que pour 20,8 % en 2003, soit une diminution de près d'un quart de son poids relatif sur la période retenue.

Le secteur de la construction ainsi que le secteur primaire qui regroupe les activités liées à l'agriculture,

la chasse, la sylviculture et la pêche ont également vu diminuer leur part relative dans la valeur ajoutée totale, passant respectivement de 5,4 % et 2,8 % en 1983 à 4,8 % et 1,3 % en 2003, accusant ainsi une diminution de 12 % pour la construction et de près de 55 % pour le secteur primaire.

A l'inverse de l'industrie, les services ont connu une croissance de leur part relative dans la valeur ajoutée totale au cours des vingt dernières années, passant de 64,4 % en 1983 à 73,1 % en 2003 ce qui représente une hausse de 13 %. Cette évolution masque toutefois des changements significatifs survenus dans la composition de ce secteur. Ainsi, la part relative des « *activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises* » s'est accrue de 44 %, passant de 19,8 % en 1983 à 28,5 % en 2003. Inversement pour les activités liées à la composante « *administration publique et éducation* » qui ont perdu 11 % pour représenter 14,9 % de la valeur ajoutée en 2003 contre 16,7 % en 1983. Quant aux « *autres services* » (santé et action sociale, services collectifs, sociaux et personnels

Graphique 12. Poids relatif des principales branches d'activité
(en % du total des valeurs ajoutées, données brutes à prix courants)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 25. Part relative des principales branches d'activité
(en % du total des valeurs ajoutées)

	Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Services				
				Total	Commerce, transports et communications	Activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises	Administration publique et éducation	Autres services
1983	2,8	27,3	5,4	64,4	19,3	19,8	16,7	8,6
2003	1,3	20,8	4,8	73,1	19,9	28,5	14,9	9,8
Evolution en %	<i>perte</i>	<i>perte</i>	<i>perte</i>	gain	gain	gain	<i>perte</i>	gain
	-55	-24	-12	13	3	44	-11	15

Source : ICN et calculs SPF Economie.

et services domestiques), leur part dans la valeur ajoutée totale s'est également renforcée, passant de 8,6 % à 9,8 % en vingt ans, ce qui représente une progression de 15 %.

I.3 Commerce extérieur

D'après les statistiques mensuelles du commerce extérieur, les exportations de marchandises ont

affiché une hausse de 1,0 % en valeur sur l'ensemble de 2003 après avoir crû de 0,1 % sur un an en 2002. Les expéditions à destination des partenaires européens, lesquelles représentent environ les trois quarts de nos exportations, ont progressé de 1,8 % en moyenne au cours de l'année sous revue après avoir baissé de 1,5 % en 2002, tandis que les exportations vers les économies situées en dehors de l'Union européenne se sont inscrites à la baisse, passant de +4,9 % en 2002 à -1,4 % en 2003.

**Tableau 26. Ventilation des exportations belges selon les principaux marchés d'exportation
(contribution en point de pour-cent, à un an d'écart)**

		Union européenne	Allemagne	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie	Extra-UE dont	Asie	Amérique	dont Etats-Unis	Autres pays européens	Afrique
2002	Contribution	- 1,1	-1,2	-0,3	0,1	0,5	0,0	1,2	1,0	0,0	-0,1	0,2	0,0
	Contribution	1,3	0,9	0,6	0,1	-0,6	0,0	-0,4	-0,1	-0,7	-0,4	0,5	-0,1
2003	Part dans le total des exportations (en %)	74,3	17,3	17,3	12,8	8,9	5,6	25,7	9,4	6,2	4,7	7,0	1,8

Source : ICN et calculs SPF Economie.

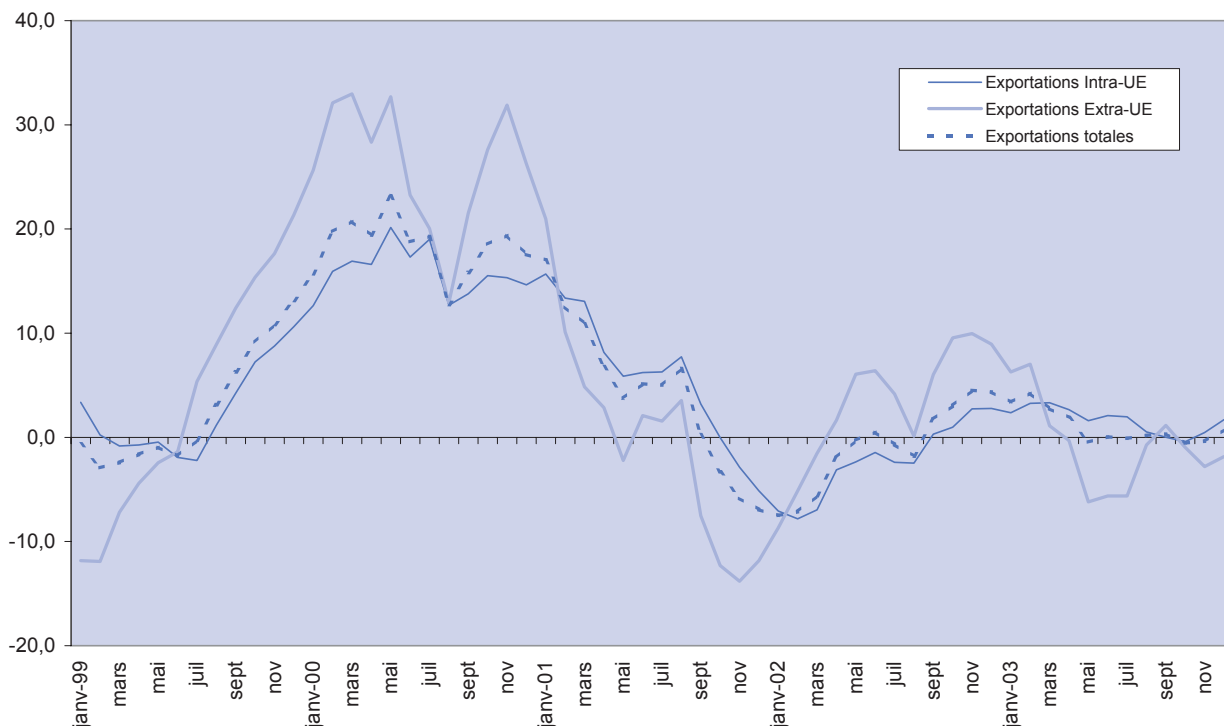
Comme le relève le tableau 26, les livraisons de produits à destination des pays européens ont influencé positivement la croissance des exportations totales, à hauteur de 1,3 point de pourcentage sur l'ensemble de l'année 2003.

L'Allemagne, la France et l'Espagne ont principalement alimenté la demande étrangère adressée à la Belgique, affichant une contribution de respec-

tivement +0,9, +0,6 et +0,3 points de pour-cent en moyenne durant l'année sous revue.

A l'inverse, les ventes destinées aux marchés extra-européens ont amputé la croissance des exportations totales en 2003 (de -0,4 point de pour-cent) après y avoir contribué positivement l'année précédente (+1,2 point de pour-cent). A l'exception des échanges vers le groupe constitué par les *autres pays*

**Graphique 13. Exportations totales, intra-UE et extra-UE
(variation de la moyenne mobile sur 3 mois en %, à un an d'écart)**



Source : ICN et calculs SPF Economie.

européens, ceux à destination des autres zones géographiques se sont contractés. Les exportations vers ce groupe se sont en effet accrues de 2,8 % en 2002 et de 7,3 % en 2003. Ce groupe qui a absorbé 7,0 % de nos exportations en 2003, incorpore les derniers pays adhérents qui n'étaient pas encore membres de l'Union européenne en 2003.

L'analyse des données trimestrielles fait une fois de plus état de la grande dépendance de l'économie belge aux mouvements conjoncturels qui touchent les Etats membres de l'Union européenne et de son ouverture appréciable aux échanges internationaux hors Union européenne.

Après avoir progressé de 4,4 % sur un an au dernier trimestre 2002, le rythme de croissance des exportations de biens en valeur s'est affaibli jusqu'au deuxième trimestre 2003, faisant ainsi suite à un mouvement haussier de courte durée durant l'année 2002, avant de connaître une légère accélération aux trimestres suivants (+0,7 % au dernier).

Les flux de marchandises ont épousé les variations de l'activité économique au cours de l'année 2003, tout en les amplifiant.

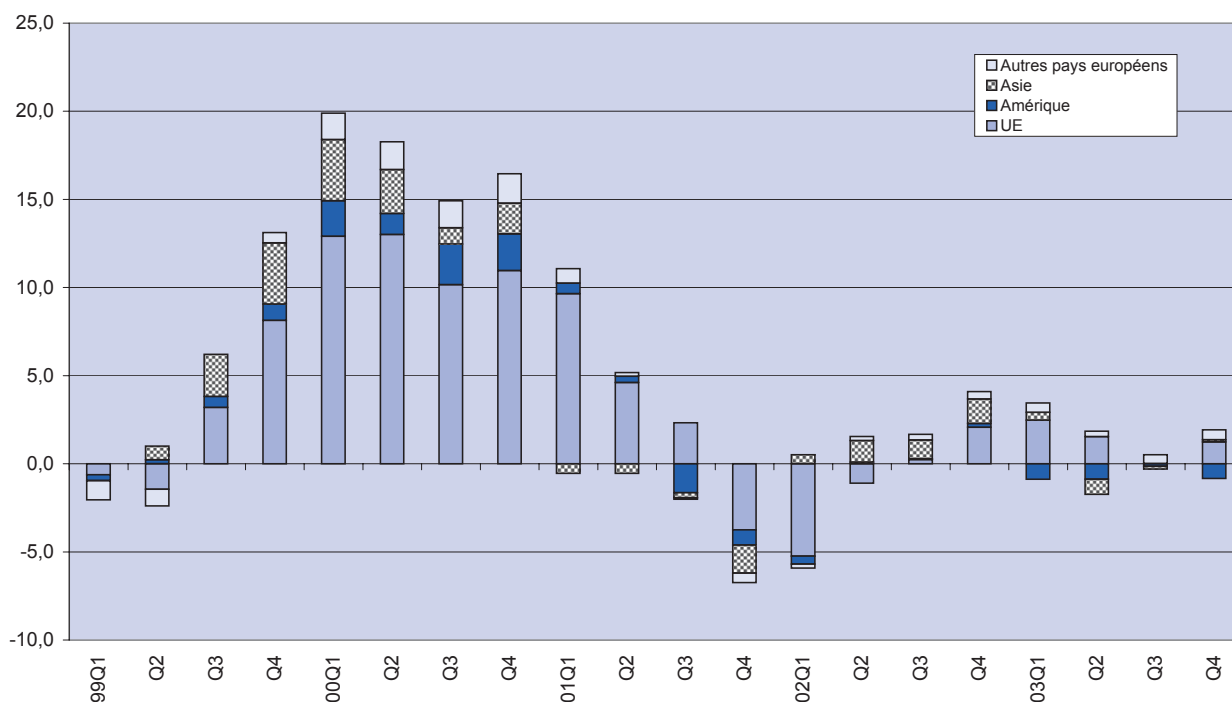
En volume, la progression des exportations de marchandises a ralenti durant la majeure partie de l'année écoulée. De +4,8 % à un an d'écart au cours des trois derniers mois de 2002, leur croissance a atteint +2,6 % au troisième trimestre 2003 avant de renouer avec un rythme plus soutenu à la fin de l'année (+3,6 % en moyenne au dernier trimestre 2003).

Reflète de la reprise de l'activité industrielle en Europe et du commerce intra-zone, **les expéditions à destination de l'Union européenne ont augmenté de 1,7 % à un an d'intervalle au dernier trimestre 2003** après avoir enregistré une croissance nulle au trimestre précédent.

Comme l'illustre le graphique 14, la contribution des partenaires européens à la demande extérieure a été plus importante que celle des marchés extra-européens la majeure partie de l'année 2003. Ainsi, nos échanges ont essentiellement bénéficié au terme de l'année de la demande de biens en provenance d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Autriche.

Pénalisées par **le raffermissement** du taux de change effectif **de l'euro**, **nos exportations** extra-

Graphique 14. Contribution à la croissance des exportations selon la répartition géographique (variation en point de pour-cent, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

européennes **ont diminué** de 1,9 % au quatrième trimestre 2003 après avoir crû de 1,2 % au troisième trimestre de la même année et de 8,9 % au dernier trimestre 2002.

En partie sous l'influence du recul des ventes vers les Etats-Unis et le Canada, les marchés extra-UE ont réduit la croissance des exportations de 0,5 point de pour-cent en valeur au quatrième trimestre 2003.

L'apport du groupe des autres pays européens à la croissance des exportations de biens **s'est** en revanche **renforcé** durant la seconde partie de l'année. Principalement alimenté par la Turquie et la Pologne, il s'est élevé à 0,5 et à 0,6 points de pour-cent respectivement aux troisième et au quatrième trimestres 2003.

De même, les ventes destinées à l'Israël, Hong-Kong, la Chine et la Thaïlande ont donné une impulsion à la croissance des marchés asiatiques au terme de l'année sous revue.

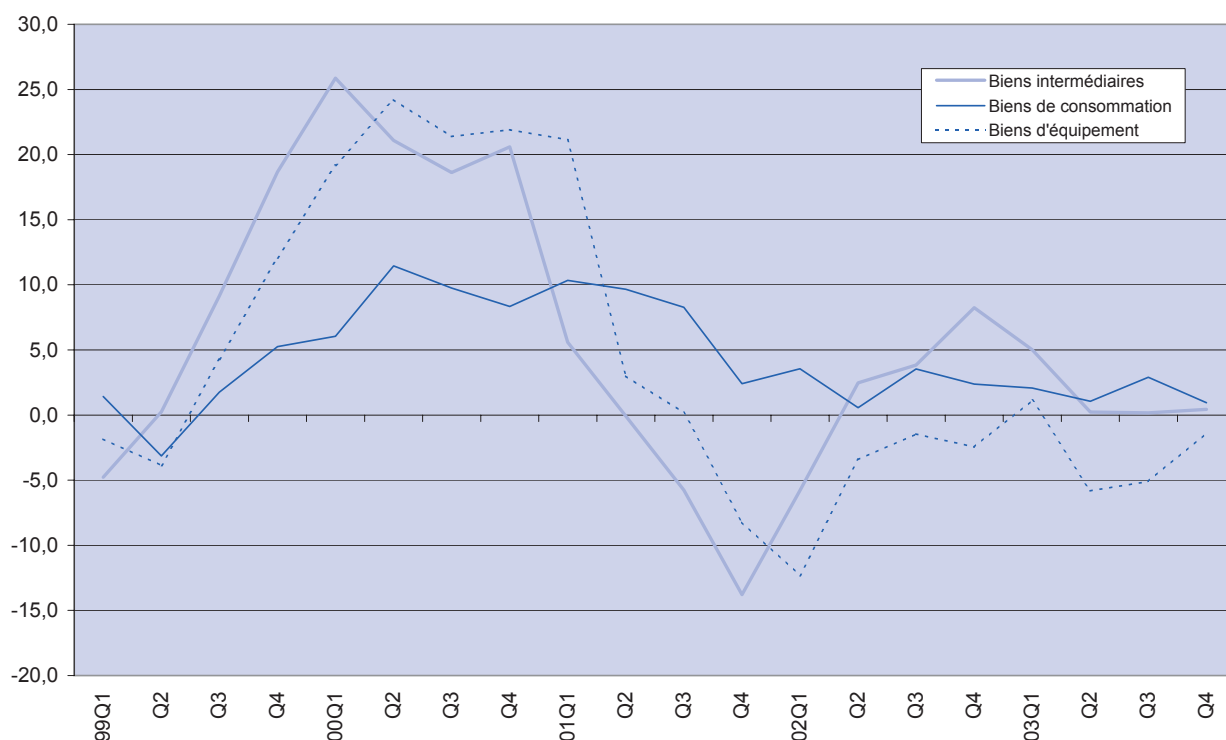
La classification du commerce extérieur par grandes catégories économiques montre que les exportations de « *biens de consommation* », environ 20 % du total, ont progressé de 1,7 % en moyenne annuelle en 2003 après une croissance de 2,5 % en 2002 (cf. graphique 15). La composante « *autres biens de consommation non durables* » ayant affiché la hausse la plus significative au sein de cette catégorie (+4,3 % au cours de l'année sous revue).

De +3,5 % au troisième trimestre 2002, le glissement annuel des exportations de « *biens de consommation* » est revenu à +1,1 % au deuxième trimestre 2003 avant d'atteindre +2,9 % et +0,9 % respectivement aux troisième et dernier trimestres 2003.

Les « *biens intermédiaires* » ont enregistré un affaiblissement continu de leurs exportations au cours des trois premiers trimestres de 2003 avant de connaître une légère amélioration par la suite. Représentant près de 60 % du total des exportations, leurs ventes ont influencé positivement la croissance des exportations en 2003 (+0,8 point de pourcentage).

Graphique 15. Exportations par grandes catégories économiques

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 27. Exportations par grandes catégories économiques(données en valeur)
(variation en %, à un an d'écart)

	Q3 2002	Q4 2002	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Biens de consommation	3,5	2,4	2,1	1,1	2,9	0,9	2,5	1,7
Biens intermédiaires	3,8	8,2	5,0	0,2	0,2	0,4	2,0	1,5
Biens d'équipement	-1,4	-2,4	1,1	-5,8	-5,1	-1,4	-5,1	-2,8

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 28. Valeur des importations (en milliards d'euros) et évolution des importations de marchandises à prix courants (variation en %, à un an d'écart)

Variation à un an d'écart						En milliards d'euros	
2002		2003				2002	2003
Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
0,9	7,3	5,8	-0,6	0,6	0,4	168,2	170,8
Accélération		<i>Décélération</i>		Accélération	<i>Décélération</i>		

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Les exportations de « *biens d'équipement* » ont en revanche présenté un profil plus favorable durant le second semestre 2003 : -1,4 % sur un an au quatrième trimestre après s'être repliées de 5,8 % au deuxième trimestre 2003.

En ce qui concerne les **importations de marchandises**, elles ont progressé de +1,5 % en valeur sur un an en 2003 après s'être contractées de 1,6 % un an auparavant.

En ligne avec le renforcement de la demande finale, l'indice en volume fait état d'une **augmentation** de 3,8 % **des importations en 2003** après une croissance limitée à 0,5 % en 2002.

De +2,1 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2003, la croissance des importations de biens s'est ensuite accélérée pour s'établir à +4,0 % en volume au dernier trimestre.

Par ailleurs, la variation annuelle de l'indice des valeurs unitaires à l'importation s'est amoindrie au fil des trimestres. Un profil d'évolution qui est

principalement le fait de l'appréciation effective de la devise européenne.

Sous l'effet de la croissance plus significative des achats à l'étranger, **le solde de la balance commerciale s'est quelque peu détérioré en 2003**, affichant un excédent de 8,7 milliards d'euros contre 9,5 milliards d'euros l'année précédente. Alors que le surplus commercial intra-UE a été plus marqué qu'en 2002, le solde extra-UE s'est sensiblement effrité, passant d'un surplus de 0,1 milliard (66 millions) en 2002 à un déficit de 1,0 milliard (992 millions) d'euros en 2003.

I.4 Prix à la consommation

Après avoir progressé de 2,5 % en 2001 et de 1,6 % en 2002, **l'inflation**, mesurée par la variation à un an d'écart de l'indice global des prix à la consommation selon le concept national, a enregistré **une évolution similaire en 2003** (1,6 %). Sur la période couvrant les années 2000 à 2002, elle s'est élevée à 2,2 % en moyenne.

Plus révélatrice de la tendance à moyen terme, l'**inflation sous-jacente** (hors produits alimentaires et énergétiques) **s'est inscrite à la baisse**, passant de 2,2 % en 2002 à 1,7 % en 2003. Un profil qui trouve notamment son origine dans la faiblesse de l'activité économique et les retombées de l'appréciation de l'euro qui restreignent l'inflation importée.

L'indice santé (utilisé pour l'indexation des salaires, des allocations sociales et l'adaptation des loyers), lequel exclut le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence ainsi que le diesel, a crû à un an d'intervalle de 1,5 % en 2003 après 1,8 % en 2002 et 2,7 % en 2001, poursuivant ainsi son orientation baissière.

Traduisant largement le redressement des prix des produits pétroliers, la progression de l'indice global a été sensiblement supérieure à celle de l'indice santé au cours des trois premiers mois de l'année sous revue, écart qui a atteint 0,4 point de pourcentage.

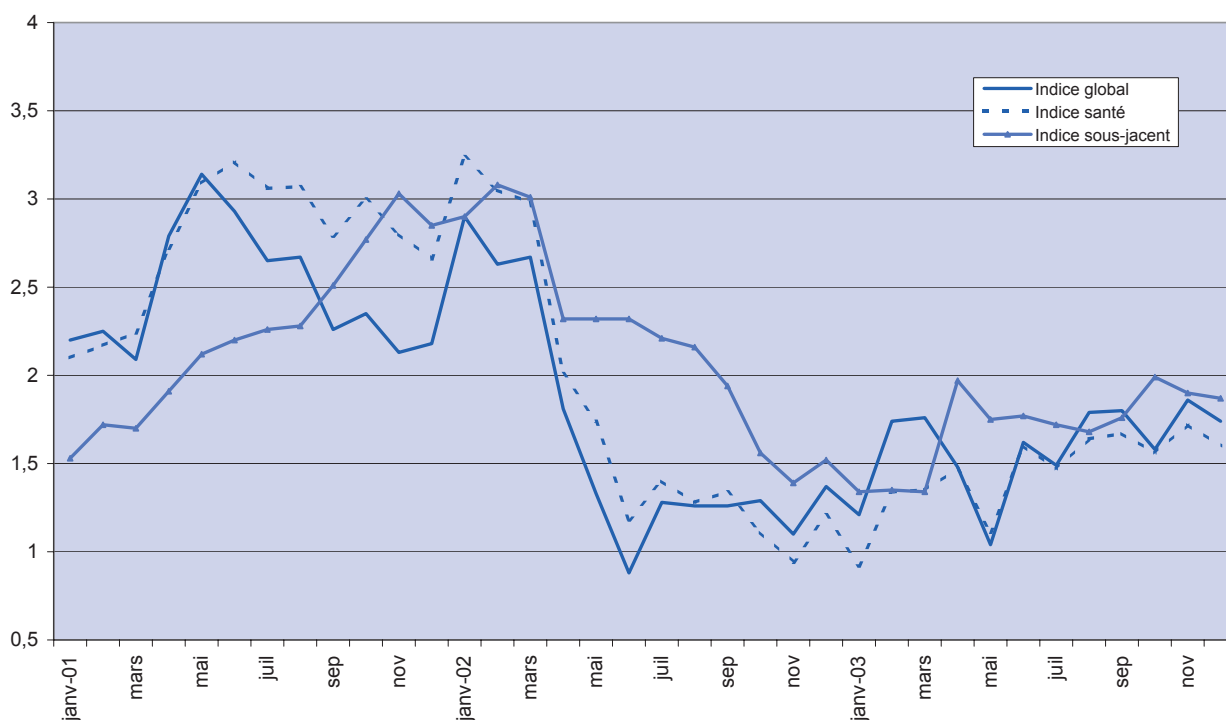
L'indice santé, en effet, n'englobe qu'une partie des indices constituant les produits pétroliers : le L.P.G, le butane, le propane et le mazout de chauffage qui représentent 10,99 pour mille de l'indice global contre 48,44 pour mille pour l'ensemble des produits pétroliers.

De +1,6 % en moyenne au premier trimestre 2003, la croissance de l'indice global des prix à la consommation s'est affaiblie à +1,4 % au trimestre suivant avant de s'inscrire quelque peu à la hausse par la suite (+1,7 % en moyenne).

Après avoir atteint un point bas de 1,0 % en mai 2003, puis s'être raffermi au cours de l'été sous l'effet de la remontée des prix des produits alimentaires et non-alimentaires pour atteindre 1,8 % en septembre, **l'inflation a oscillé dans une fourchette étroite au terme de l'année sous revue**. Mais comme le relève le tableau 29, cette **tendance à la stabilité** du niveau général des prix **ne se reflète pas dans toutes les catégories de biens et services**.

Graphique 16. Indice des prix à la consommation

(global, santé et sous-jacent)
(variation en %, t/t-12)



Source : SPF Economie.

Tableau 29. Indices des prix à la consommation

(variation en %, à un an d'écart)

	Pondérations	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Produits alimentaires	214,31	1,0	1,9	3,0	2,2	2,2	2,0
Produits non-alimentaires	444,33	2,3	0,6	1,0	0,9	0,6	1,2
Services	286,08	0,8	2,0	1,7	2,5	2,7	1,7
Loyers	55,28	2,3	2,3	2,2	2,1	2,5	2,2
Indice global	1000,00	1,6	1,4	1,7	1,7	1,6	1,6
Produits non-alimentaires (hors produits pétroliers)	395,89	0,9	1,2	1,1	1,1	1,3	1,1
Indice santé	916,34	1,2	1,4	1,6	1,6	1,8	1,5

Source : SPF Economie.

Groupes de la classification fonctionnelle

La ventilation en quatre groupes de l'indice global montre que les *produits alimentaires* et les *services*, lesquels interviennent pour la moitié dans la pondération de l'indice total, **ont principalement nourri l'inflation au second semestre 2003.**

Contenue à +1,0 % en moyenne au premier trimestre 2003, la croissance des prix des *produits alimentaires* s'est accélérée les mois suivants essentiellement sous l'effet du relèvement des prix des produits frais. Favorisés par les gels tardifs du printemps et par la sécheresse de l'été, les prix des produits alimentaires ont crû de 3,0 % au troisième trimestre avant de connaître un rythme plus modéré au quatrième trimestre (+2,2 %).

De +0,2 point de pourcentage au premier trimestre 2003, la contribution à l'inflation de ce groupe a triplé au troisième trimestre (+0,6 point de pourcentage), apport qui est revenu à +0,5 point de pourcentage au dernier trimestre.

En ce qui concerne les *produits non-alimentaires*, leur glissement annuel a largement été influencé par l'évolution des prix des produits énergétiques.

Les tarifs de l'électricité ont, pour la seconde année consécutive, exercé des pressions à la baisse sur le niveau des prix, se contractant de 3,0 % en 2003 contre -0,7 % un an auparavant, tandis que ceux du gaz ont inscrit une croissance nulle après avoir diminué de 5 % en 2002.

Tableau 30. Indices partiels ayant le plus nourri les prix des produits alimentaires au second semestre (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2002	2003	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Viande	2,15	1,85	1,50	1,60	1,80	2,40	0,12	0,10
Pain et céréales	2,90	2,45	3,15	3,20	2,20	1,30	0,10	0,08
Fruits frais	8,00	5,30	-0,60	2,90	13,60	5,10	0,09	0,06
Sucrieries	1,20	3,80	1,90	4,85	4,40	4,05	0,01	0,05
Légumes (incluant pommes de terre)	4,40	2,50	-7,80	-1,70	10,80	8,90	0,07	0,04

Source : SPF Economie.

Tableau 31. Indices partiels ayant le moins nourri les prix des produits alimentaires au second semestre (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2002	2003	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Lait, fromage et oeufs	1,40	1,80	1,80	2,10	1,80	1,50	0,04	0,03
Huiles et graisses	-0,30	0,80	0,30	0,70	1,25	0,85	0,00	0,00
Poissons	3,10	-1,00	1,50	0,90	-3,50	-2,90	0,04	-0,01

Source : SPF Economie.

Tableau 32. Principaux indices partiels composant les produits non-alimentaires (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2002	2003	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Tabac	3,5	8,5	5,9	8,8	9,6	9,7	0,05	0,11
Achats de véhicules	1,9	1,4	1,4	1,5	1,5	1,1	0,11	0,08
Articles & produits soins personnels	1,2	2,4	1,7	2,4	3,3	2,2	0,02	0,04
Distribution d'eau	7,6	3,0	2,8	3,8	2,8	2,4	0,07	0,03
Essence et lubrifiants	-2,7	0,9	7,2	-3,3	-0,2	-0,1	-0,10	0,03
Appareils et matériel thérapeutique	1,0	4,8	4,9	5,2	5,0	3,9	0,00	0,02
Matériel de traitement de l'informatique	-3,2	-6,0	-3,9	-4,7	-6,6	-8,7	-0,01	-0,03
Électricité, gaz & autres combustibles	-3,2	-0,7	2,6	-2,4	-2,0	-1,0	-0,20	-0,04

Source : SPF Economie.

Tirée par la flambée des prix des carburants et des combustibles liquides en début d'année, la croissance des prix des produits non-alimentaires est passé de +2,3 % au premier trimestre 2003 à +0,6 % au trimestre suivant et a avoisiné le 1 % la seconde partie de l'année.

De +1,0 point de pourcentage au premier trimestre, l'apport de ce groupe à l'inflation a fléchi à +0,3 point au deuxième trimestre avant de se maintenir à +0,4 point de pourcentage aux troisième et quatrième trimestres.

Comme il ressort du tableau 32, la croissance limitée des prix des *produits non-alimentaires* au second semestre s'explique partiellement par l'affaiblissement de la croissance des prix de la distribution d'eau ainsi que par le repli des prix des produits énergétiques et du matériel informatique. Variations qui ont notamment permis de compenser les évolutions haussières des produits du tabac imputables aux majorations de la fiscalité indirecte.

Après leur envolée de +12,8 % au premier trimestre 2003, l'indice belge des prix des produits pétroliers

Graphique 17. Indices des prix des produits pétroliers

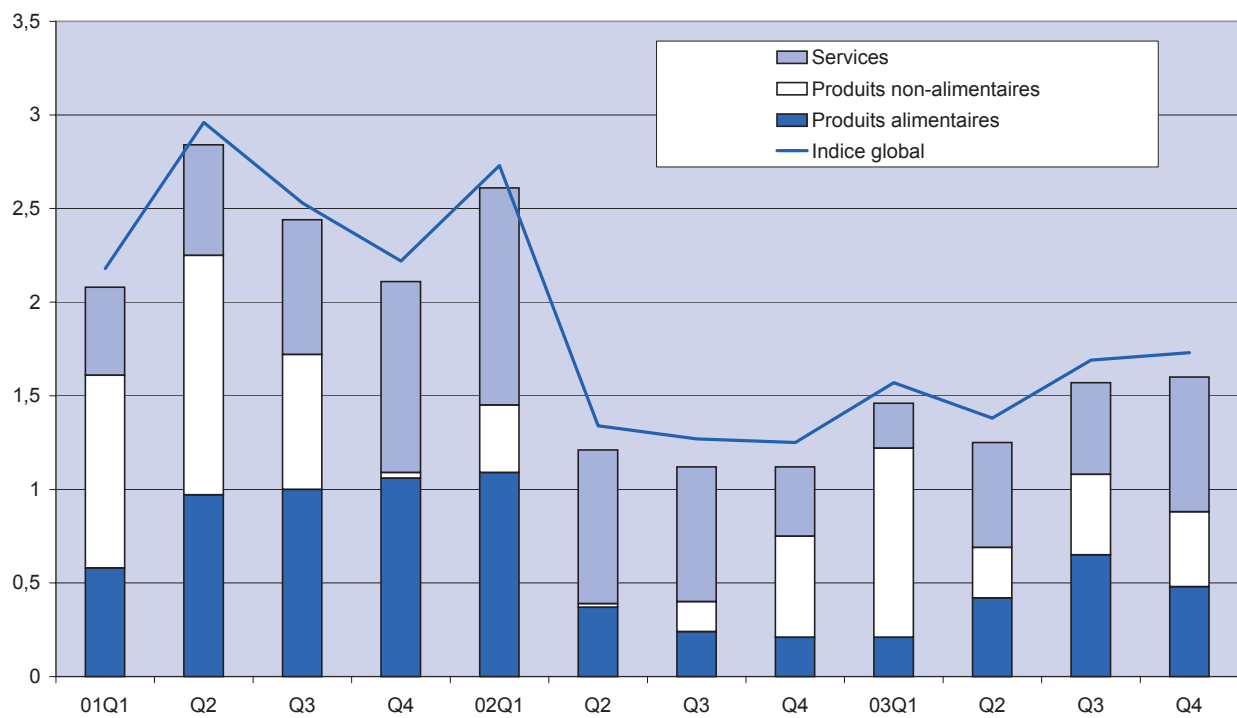
(variation en %, t/t-12)



Source : IWH, SPF Economie.

Graphique 18. Contribution des principaux groupes à l'inflation

(variation en point de pourcentage, t/t-4)



Source : SPF Economie.

a reflué de -0,3 % et -0,7 % à un an d'intervalle aux troisième et dernier trimestres. Une envolée qui a été liée en début d'année aux incertitudes entourant l'offre globale de pétrole brut sur les marchés internationaux - crainte d'une intervention militaire en Irak, tensions internes au Nigeria et au Venezuela...

L'effet de lissage bénéfique résultant du «contrat programme» qui régule les prix pétroliers au consommateur en Belgique couplé à l'appréciation de la devise européenne en termes effectifs ont toutefois permis d'atténuer l'inflation importée.

Dans le courant du second semestre, la faiblesse des niveaux des stocks dans les pays industrialisés combinée à la persistance d'un climat d'insécurité en Irak ont cependant poussé les cours à la hausse. Renchérissement qui a entraîné une remontée de l'indice belge des produits pétroliers en août et en novembre 2003 (+1,8 % sur un an) et qui est éga-

lement à rapprocher des modifications introduites dans la fiscalité indirecte des produits énergétiques afin de satisfaire aux normes environnementales « dites de Kyoto ».

Aussi, les prix à la consommation des produits pétroliers ont contribué à concurrence de 0,1 point de pourcentage au taux d'inflation de 1,9 % de novembre 2003 après des contributions négatives de 0,2, de 0,1 et de 0,3 points de pourcentage, respectivement en octobre, en septembre et en mai 2003.

Du côté des *services*, le groupe a montré une alternance d'accélération et de ralentissement des prix au fil des trimestres, affichant une croissance de 1,7 % sur l'ensemble de l'année 2003 contre 2,7 % l'année précédente. Après avoir été inférieure à 1 % au premier trimestre 2003, leur rythme d'accroissement a atteint 2,0 % au deuxième trimestre suivi de hausses de 1,7 % et de 2,5 % aux trimestres suivants.

Tableau 33. Principaux indices partiels composant les services
(variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2002	2003	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003	2002	2003
Horeca	4,4	3,40	3,8	3,7	3,0	3,2	0,29	0,23
Entretien et réparations	6,5	4,3	4,3	4,4	4,5	4,1	0,12	0,08
Voyages touristiques	4,3	2,4	0,1	4,5	3,1	1,8	0,13	0,07
Assurances	3,5	3,1	4,0	3,4	2,5	2,5	0,07	0,06
Services bancaires	6,4	12,1	11,3	11,4	12,1	13,7	0,02	0,04
Services de médecins	2,0	3,1	3,7	2,9	2,5	3,4	0,02	0,03
Services domestiques	4,2	2,7	2,8	2,8	2,8	2,5	0,04	0,03
Journaux et périodiques	4,0	2,4	2,4	2,2	2,3	2,8	0,04	0,03
Sal. de coiffure & esthétique corporelle	4,4	2,8	3,3	2,7	2,8	2,6	0,05	0,03
Services d'entretien & réparation	3,5	3,1	3,8	3,0	3,0	2,6	0,02	0,02
Services postaux	1,6	14,6	16,7	16,7	16,7	8,5	0,00	0,02
Serv. téléphonique, télégraphique & fax	0,3	0,6	0,1	0,0	0,0	2,1	0,01	0,01
Serv. récréatifs & culturels	-7,2	-8,9	-17,1	-9,5	-9,1	0,0	-0,19	-0,23
Dont redevance radio&TV	-30,3	-52,9	-61,5	-52,9	-52,9	-30,3	-0,26	-0,46

Source : SPF Economie.

Conséquence principale de la variation positive des prix des *services récréatifs et culturels* au dernier trimestre 2003, la contribution du groupe des services à l'inflation est passée de 0,5 point de pourcentage en septembre 2003 à 0,7 point de pourcentage au dernier trimestre 2003, devenant ainsi le groupe ayant le plus nourri l'inflation au terme de l'année sous revue. La suppression de la redevance radiotélévision en Flandre et à Bruxelles imputée pour moitié en avril et pour moitié en octobre 2002 (effets de base) et sa diminution d'environ 30 % en Wallonie en 2003 ont largement influencé l'évolution des prix des services récréatifs et culturels.

Le profil d'évolution des prix des services masque quelques disparités au fil des trimestres.

Le recul significatif des prix des *services récréatifs et culturels* sur l'ensemble de 2003, essentiellement induit par les modifications intervenues dans la redevance radio et télévision, couplé à l'affaiblissement de la croissance de l'indice des *voyages à l'étranger* pour n'épingler que ces composantes, **ont largement contribué à contenir les augmentations de prix de ce groupe.**

La croissance sur un an des prix des *hôtels, cafés et restaurants* qui s'était sensiblement redressée au dernier trimestre 2001 et durant l'année 2002, traduisant pour partie l'impact du passage à l'euro fiduciaire, a ralenti au cours de l'année sous revue. De +3,8 % au premier trimestre 2003, leur glissement annuel est revenu à +3,0 % au troisième trimestre avant de connaître une légère accélération au terme de l'année (+3,2 %).

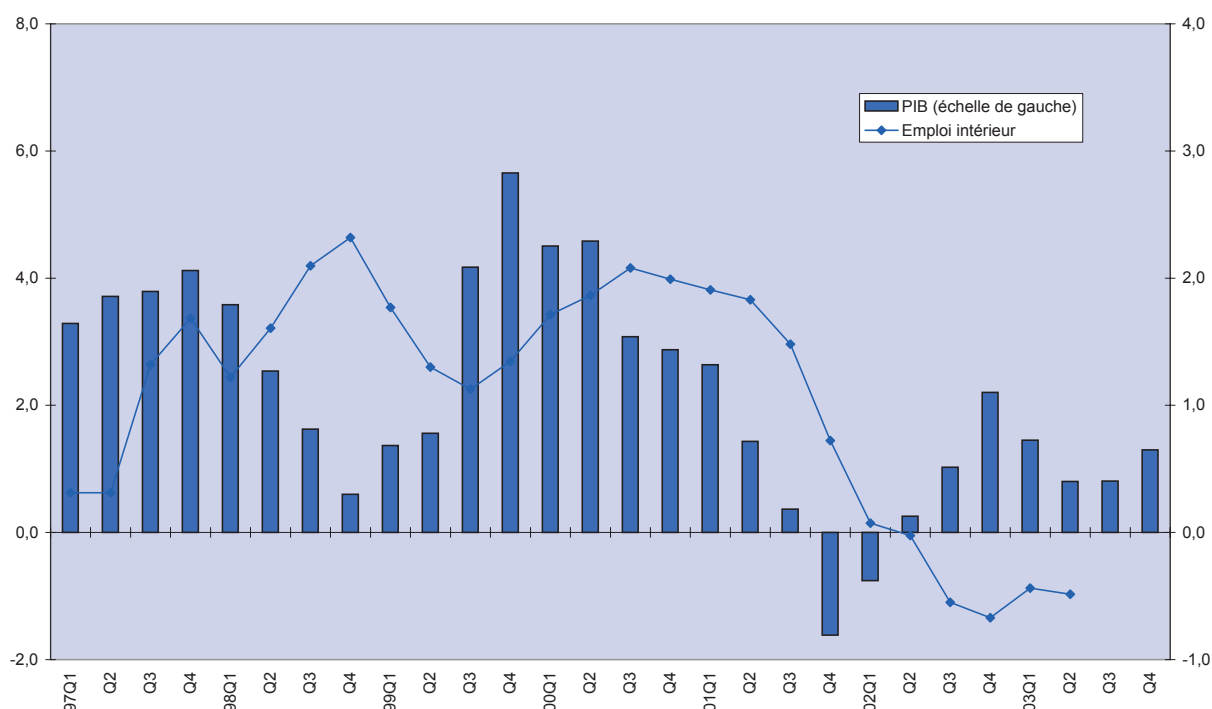
Par ailleurs, les prix des *services bancaires*, des *services postaux* et des *médecins* ainsi que des tarifs des *communications téléphoniques* (au terme de l'année) ont exercé une influence haussière sur le niveau général des prix.

I.5 Marché du travail

Comme cela a été mentionné plus haut, la reprise économique qui s'était amorcée au premier semestre 2002 ne s'est pas confirmée au second semestre. La croissance de l'économie belge est donc restée limitée à 0,7 % en 2002 après 0,6 % en 2001. Les premiers mois de l'année 2003, tout comme le second semestre 2002, ont été marqués par l'incertitude géopolitique, la crainte d'un nouveau choc pétrolier

Graphique 19. PIB et emploi intérieur

(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

et le déclenchement de l'intervention militaire américaine en Irak.

Ce contexte morose et peu dynamique est évidemment peu porteur pour le marché du travail. A un an d'écart, l'emploi salarié intérieur a continué à se dégrader tout au long de l'année 2002. Une diminution qui aurait été encore plus forte en 2002 si l'emploi dans le secteur public n'avait continué à progresser.

En ce qui concerne l'année 2003, les données sur l'emploi ne sont disponibles que pour les deux premiers trimestres. Traditionnellement, les informations en matière de sécurité sociale étaient récoltées auprès des employeurs par l'Office national de sécurité sociale (ONSS) à l'aide de déclarations sur papier. Or, dans le cadre de l'e-government, une nouvelle forme de déclaration électronique appelée déclaration multifonctionnelle (DMFA), a été introduite le 1^{er} janvier 2003. Le traitement de ces nouvelles déclarations pose de nombreux problèmes informatiques, entravant la mise à jour des bases de données de la sécurité sociale.

Cette situation a des implications directes pour les comptes nationaux. Les chiffres de l'emploi et

de la masse salariale reposent en effet, en grande partie, sur des statistiques transmises par l'ONSS et établies sur la base des déclarations trimestrielles des employeurs. La publication des séries de l'emploi et de la masse salariale a donc été provisoirement interrompue après les deux premiers trimestres 2003.

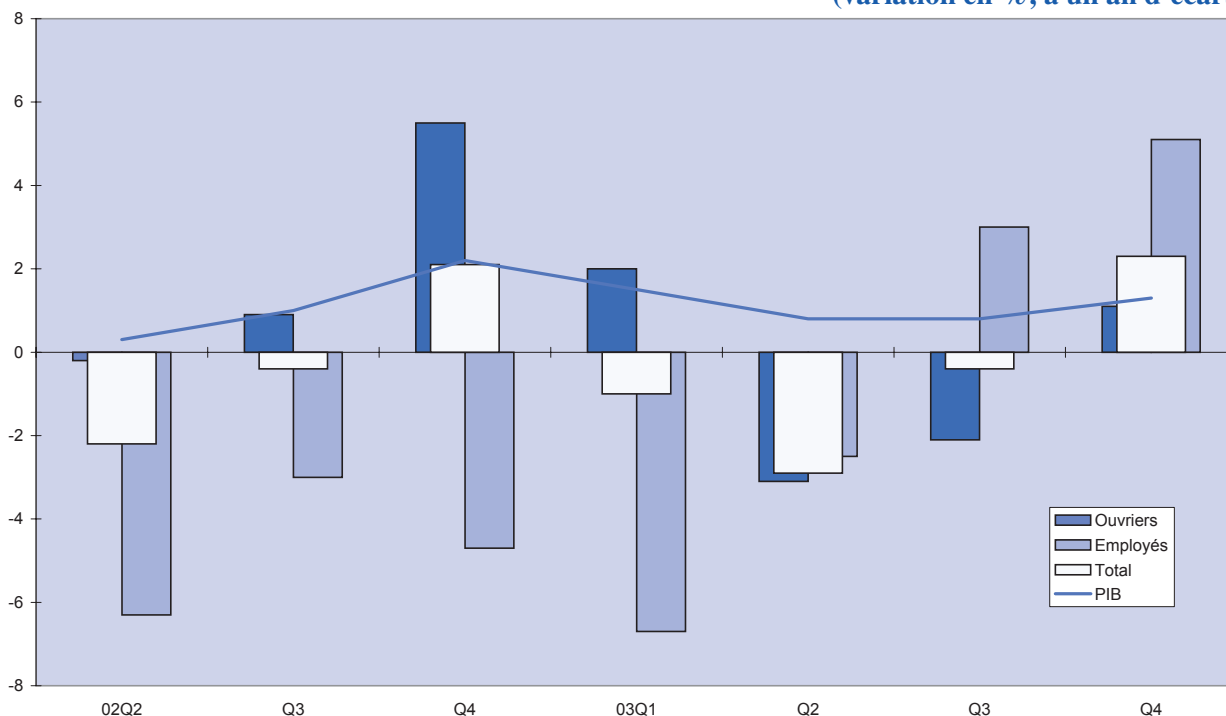
En variation annuelle, les effectifs pour les deux premiers trimestres 2003 sont restés négatifs, soit (-0,4 %) et (-0,5 %) respectivement. Quant aux perspectives de l'emploi, la courbe brute désaisonnalisée et la courbe lissée se redressent au second semestre par rapport à leur évolution de début d'année.

1.5.1 Emploi intérimaire

L'évolution du volume d'activité dans le secteur du travail intérimaire est fortement liée aux évolutions conjoncturelles. Le recours au travail intérimaire est un élément indéniable de flexibilité, permettant à l'entreprise de faire face à un manque ponctuel de main-d'œuvre ou à une hausse passagère de l'activité.

Selon les chiffres publiés par FEDERGON, au premier trimestre 2003, l'évolution du travail in-

Graphique 20. PIB et évolution du nombre d'heures prestées dans les segments du travail intérimaire (variation en %, à un an d'écart)



Source : FEDERGON, note conjoncturelle avril 2004 et calculs SPF Economie.

térimaire est négative à un an d'écart (-1,0 %) et ce, après une croissance annuelle positive au quatrième trimestre 2002. Cette évolution négative est imputable au segment des employés qui décroît de 6,7 %. L'activité dans le segment des ouvriers est quant à elle positive (+2,0 %).

Au second trimestre, le recul se poursuit (-2,9 %) et semble plus marqué dans le segment des ouvriers où l'on enregistre une contraction de 3,1 % de l'activité au second trimestre 2003 après 2,0 % de hausse au premier trimestre. Le segment des employés connaît une baisse de l'activité moins significative sur un an : on passe de -6,7 % au premier trimestre 2003 à -2,5 % au second trimestre.

Au troisième trimestre 2003, dans un climat économique moins morose et avec des indicateurs de conjoncture orientés à la hausse, le secteur de l'intérim enregistre un redressement de ses activités tout en restant légèrement négatif (-0,4 % à un an d'écart). Seul le segment des ouvriers connaît une évolution négative (-2,1 %) tandis que le segment des employés renoue avec une évolution positive pour la première fois depuis le troisième trimestre 2001.

Au quatrième trimestre, le climat conjoncturel est plus porteur et le secteur de l'intérim voit le rythme de croissance du nombre d'heures prestées augmenter. Si l'on considère les variations à un an d'écart, le secteur enregistre une variation positive pour la première fois de l'année. Cette progression de l'activité (2,3 %) se manifeste dans les deux segments d'activité.

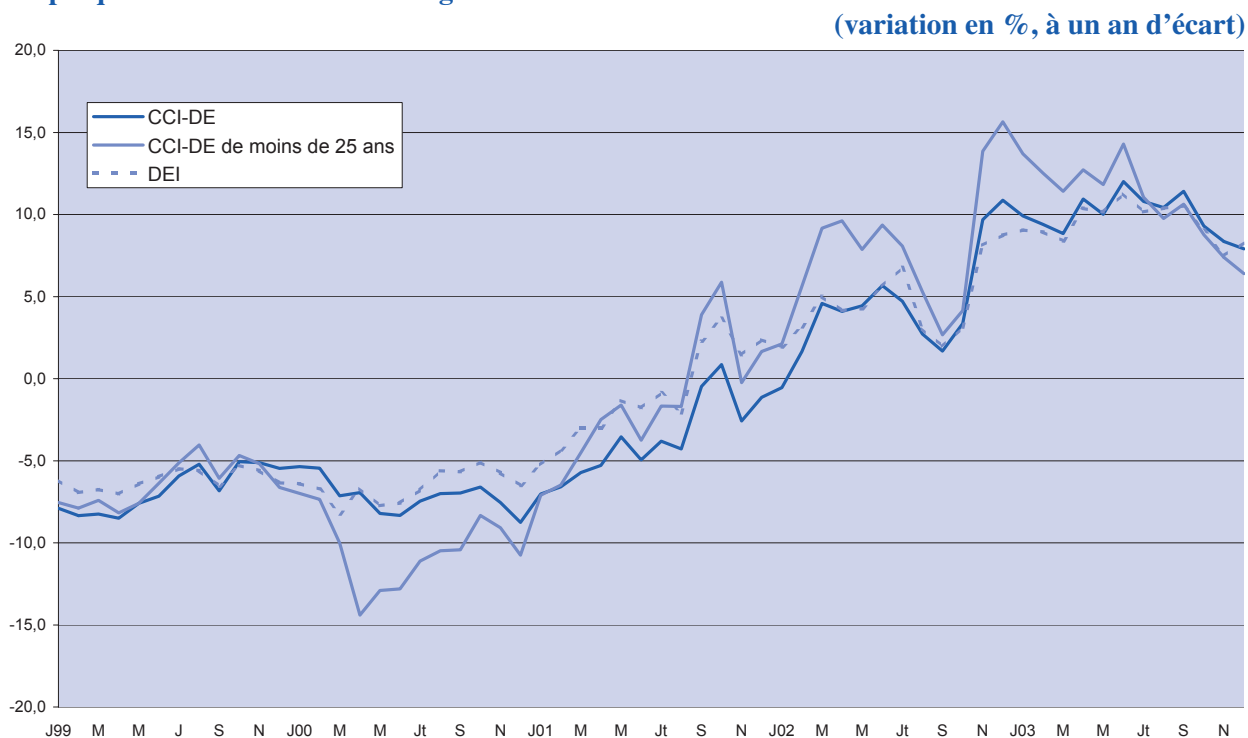
1.5.2 Chômage

La dégradation du marché de l'emploi a évidemment comme corollaire une augmentation du nombre de chômeurs complets indemnisés (CCI-DE) depuis le milieu de l'année 2001.

Si au premier trimestre de l'année 2003, on observe un léger ralentissement dans la progression du nombre de CCI-DE sur une base annuelle, cette note d'espoir ne se confirme pas au deuxième trimestre où les taux de croissance annuels repartent à la hausse pour culminer à 12 % en juin 2003.

Les statistiques du chômage donnent des signaux plus positifs à partir du second semestre 2003. On

Graphique 21. Evolution du chômage



Source : ONEm.

note en effet une diminution progressive du taux de variation annuelle du nombre de CCI-DE. Si en août 2003, on enregistre encore une progression de 10,4 % du nombre de CCI-DE, on passe à 7,9 % en décembre 2003.

La décélération dans la variation à un an d'écart du nombre de chômeurs est particulièrement marquée et régulière en région flamande : on passe de 13,8 % en août à 8,6 % en décembre. La région bruxelloise connaît également un sérieux ralentissement dans la progression de ses CCI-DE avec 19,1 % de hausse en août contre 5,5 % en décembre 2003.

Si l'on analyse les chiffres du chômage sous l'angle de la durée d'inactivité, il apparaît que la variation sur un an du nombre de personnes au chômage depuis moins d'un an a fortement diminué et devient même négative pour les deux derniers mois de l'an-

née 2003, ce qui signifie que le nombre d'entrées en chômage a été fortement réduit.

Il est également intéressant de noter qu'à partir de mai 2003, le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi a diminué par rapport au même mois de l'année précédente. Cette diminution se poursuit et s'accroît tout au long de l'année 2003, ce qui donne à penser que les politiques visant à augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés commencent à porter leurs fruits.

L'évolution à un an d'écart du nombre de jeunes chômeurs de moins de 25 ans épouse le profil d'évolution du nombre total de CCI-DE, soit une amélioration notable sur le second semestre. On passe d'un taux de 11,0 % de jeunes chômeurs en juillet 2003 à 6,4 % en décembre.

Tableau 34. Evolution des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi
(variation en %, à un an d'écart)

	Q1 2003	Q2 2003	Q3 2003	Q4 2003
CCI-DE	9,4	11,0	10,9	8,5
Agés	1,4	-0,9	-2,4	-3,1
Depuis moins d'un an	12,6	11,4	5,6	-0,9
Jeunes chômeurs	12,6	13,0	10,5	7,5

Source : ONEm.

2^{ème} partie

Evaluation macro-économique structurelle

II Aspects structurels

II.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective

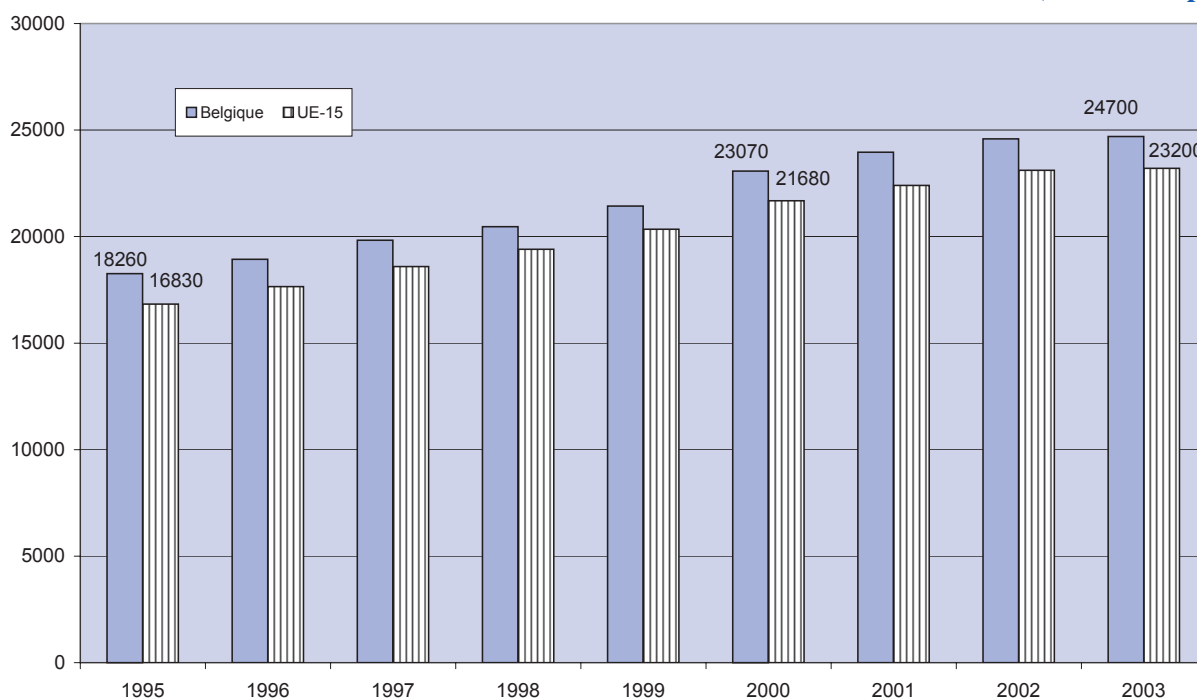
II.1.1 Observations

Le produit intérieur brut par habitant est une des mesures, - la plus usuelle -, utilisée pour apprécier le développement économique et en particulier l'aptitude d'une économie nationale à créer de la richesse collective pouvant bénéficier à l'ensemble de la population.

Le PIB quantifie la valeur des biens et services produits sur le territoire national. Il traduit essentiellement l'activité qui y est développée. Il constitue l'indicateur statistique le mieux harmonisé pour assurer une comparaison internationale des performances des économies nationales. Rapporté au nombre d'habitants, il est le reflet de la richesse collectivement produite.

Selon les estimations d'Eurostat, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (ppa) de la Belgique se montait à 24.700 euros en 2003, en regard de 23.200 euros pour la moyenne communautaire (UE-15).

Graphique 22. PIB par habitant : Belgique et Union européenne à quinze 1995-2003 (p)
(en euros et ppa)



(p) 2003 provisoire.

Source : Eurostat.

Tableau 35. PIB par habitant en 2003 rapporté à la moyenne communautaire (p)
(UE-15 = 100)

LU	IR	DK	AU	NL	UK	BE	SW	FR	FI	UE-15	GE	IT	SP	GR	PO
190,7	120,8	112,3	110,9	109,5	108,8	106,4	104,6	104,1	101,0	100	98,9	98,2	87,3	73,2	68,8

(p) 2003 provisoire.

Source : Eurostat, indicateurs structurels européens.

Tableau 36. PIB à prix constants par habitant
(variation annuelle moyenne en %, classement par ordre croissant pour la période 1995-2000)

	1995-2000	2001-2003 (p)
Allemagne	1,7	-0,1
Italie	1,7	0,1
Danemark	2,2	0,2
France	2,3	0,2
UE-15	2,4	0,6
Belgique	2,5	0,4
Autriche	2,6	0,8
Royaume-Uni	2,8	1,6
Grèce	2,9	3,6
Pays-Bas	3,2	-0,9
Suède	3,2	1,5
Portugal	3,5	-1,2
Espagne	3,5	1,5
Finlande	4,4	1,8
Luxembourg	5,6	0,5
Irlande	8,4	2,4

(p) 2003 provisoire.

Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

Avec ce montant, la Belgique figure parmi les pays les plus riches du monde occidental et en particulier de l'Union européenne.

Suivant les indicateurs structurels européens, le PIB par habitant de la Belgique se situait ainsi à l'indice 106,4, la moyenne communautaire étant ramenée à 100, soit en septième position par ordre décroissant, le Luxembourg occupant la première place.

Certes, une telle position est le point d'aboutissement des performances économiques enregistrées au cours de plusieurs années. Aussi convient-il pour l'apprécier pleinement d'examiner la croissance des dernières années.

Deux périodes distinctes sont ici examinées : 1995-2000 correspondant à la période ascendante du dernier cycle d'activité, et 2001-2003 période de reprise d'un nouveau cycle d'activité après le recul de l'année 2001.

Ainsi qu'il apparaît au tableau 36, la croissance du PIB par habitant de la Belgique sur moyenne période (2,5 % entre 1995 et 2000) est proche sinon identique à celle de l'Europe à quinze (2,4 %). Cela étant, elle se trouve être inférieure à celle de la plupart des pays membres de l'Union même si la comparaison avec plusieurs des pays partenaires qui la devancent appelle une interprétation en raison des facteurs explicatifs propres.

En ce qui concerne la période de reprise, les évolutions sont pratiquement analogues si l'on excepte l'évolution aux Pays-Bas qui ont connu une baisse d'activité nettement plus marquée qu'ailleurs. Ainsi entre 2001 et 2003, le PIB par habitant de la Belgique n'a progressé que de 0,4 %, soit de peu inférieur à celui de l'Union (0,6 %).

Pour l'interprétation de ces chiffres, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de croissance annuelle moyenne. Cumulée sur plusieurs années, cette

croissance donne naissance à des écarts de niveau pouvant être importants.

Que l'on considère la moyenne période ou la période de reprise, la faiblesse relative des performances affichées par la Belgique quant à la progression du PIB par habitant amène à s'interroger sur la qualité de la croissance. C'est à cette question que sont consacrées les sections suivantes.

II.1.2 PIB par habitant : les composantes principales

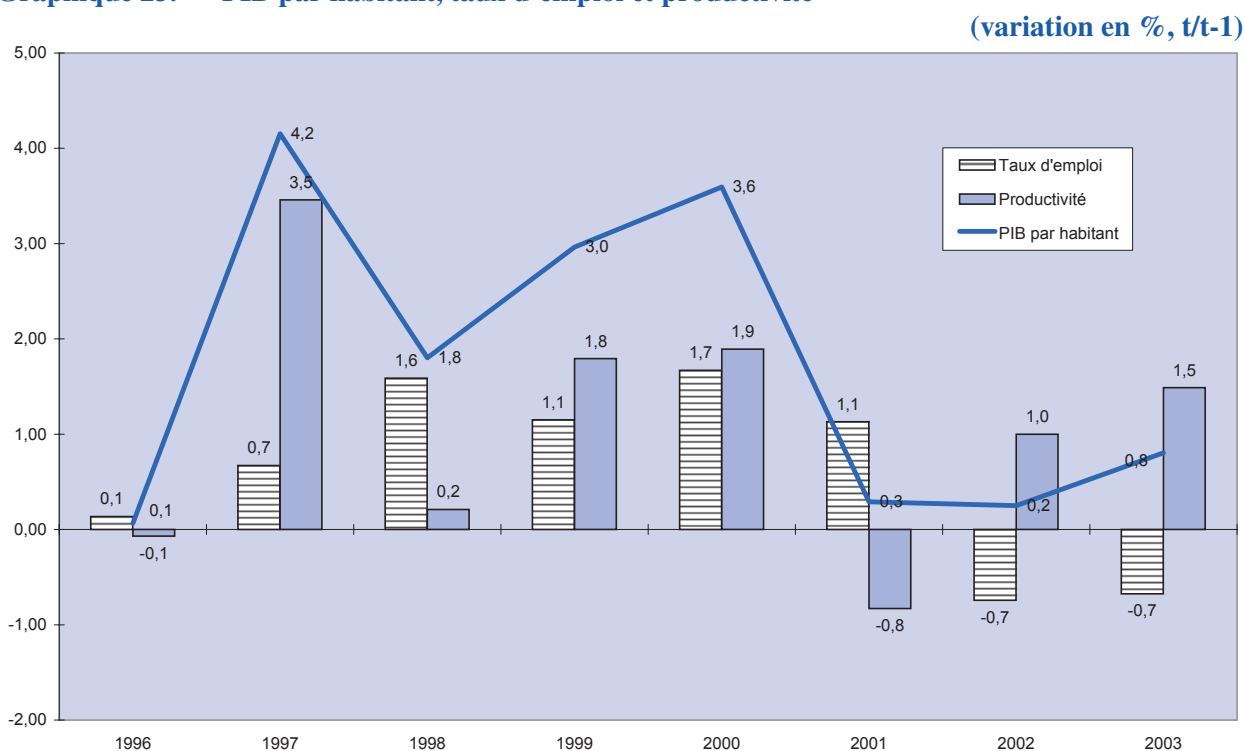
Suivant une présentation usuelle, le PIB par habitant peut être considéré comme résultant de la mise en œuvre d'une quantité de travail à laquelle est associé un niveau de productivité ou production par unité de travail. Le PIB par habitant peut être ainsi

décomposé en ces deux principaux déterminants: la productivité et le taux d'emploi.

Tout d'abord un constat : en 2003, l'augmentation du PIB par habitant à prix constants (0,8 %) a été supérieure à celle de l'année précédente (0,2 %).

Comme il ressort du graphique 23, cette augmentation résulte d'une progression de la seule productivité de 1,5 %, tandis que le taux d'emploi calculé ici par rapport à l'ensemble de la population¹ a connu une nouvelle détérioration. Une telle évolution est caractéristique d'une phase de reprise, les entreprises devant être assurées de la poursuite de celle-ci avant de réembaucher. Le climat international perturbé de 2003 ayant contrarié la poursuite de la reprise manifestée au premier semestre de l'année 2002, a amené nombre d'entreprises à postposer l'engagement de personnel.

Graphique 23. PIB par habitant, taux d'emploi et productivité



Source : ICN, INS et calculs SPF Economie.

¹ Le taux d'emploi peut être calculé suivant différentes variantes. En général l'emploi est rapporté à la population active ou, mieux, à la population en âge de travailler comme on peut le trouver dans les indicateurs structurels européens figurant à la fin de la présente publication. Selon ces derniers, le taux d'emploi calculé à partir de l'enquête sur les forces de travail (INS) aurait été de 59,6% en 2003 contre 59,9% en 2002 et 2001. En 2000, il avait été de 60,5%. Pour les besoins de l'illustration, le taux d'emploi ici est calculé par rapport à la moyenne annuelle de l'ensemble de la population du Royaume. L'allongement de la période de vie active qui tend à se manifester dans plusieurs pays devrait d'ailleurs entraîner, en vue de permettre une meilleure comparaison internationale, le choix de la population comme base de ce ratio.

Tableau 37. PIB à prix constants, par personne occupée
(variation annuelle moyenne en %, classement par ordre croissant pour la période 1995-2000)

	1995-2000	2001-2003
Allemagne	1,1	0,9
Pays-Bas	1,2	0,1
UE-15	1,3	0,6
Belgique	1,4	1,2
Danemark	1,5	1,5
France	1,6	0,3
Royaume-Uni	1,6	1,1
Autriche	1,9	0,9
Etats-Unis	2,0	2,3
Finlande	2,3	1,8
Suède	2,5	1,9
Luxembourg	2,9	-1,0
Irlande	3,6	2,4

Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

La productivité du travail² s'est sensiblement redressée. Ce relèvement de la productivité est supérieur à la moyenne de la zone euro ainsi qu'à celui qui caractérise nos pays voisins mais demeure toutefois inférieur à celui qui peut être observé dans les pays du nord de l'Europe et en Irlande. A coup sûr, ces derniers peuvent de ce point de vue apparaître comme « benchmark » pour les autres pays de l'Union et en particulier pour la Belgique, proches qu'ils sont de celle-ci par la taille de leur économie.

En terme de niveau, la productivité apparente du travail calculée pour l'ensemble de l'économie

belge demeure l'une des plus élevées du monde occidental. Ainsi la Belgique se classe directement après les Etats-unis, benchmark incontesté en la matière, et se dégage nettement vers le haut de la moyenne européenne (zone euro) (tableau 38).

Si l'apport du travail est incontestablement le fondement de la richesse économique, il ne peut toutefois donner son plein effet qu'en association avec « l'outil » qui constitue en quelque sorte le prolongement multiplicateur du travail. Dans le langage des économistes, cet « outil » est appelé le « capital ».

Tableau 38. PIB en ppa par personne occupée en 2003 (p)

(UE-15 = 100)

Luxembourg	Etats-Unis	Belgique	Irlande	France	Zone euro	Finlande	Danemark	Autriche	Royaume-Uni	Suède	Pays-Bas	Allemagne
131,5	121,7	119,8	119,1	115,0	100,8	100,0	98,1	98,1	97,0	96,3	95,6	95,3

(p) Provisoire

Source : Eurostat, indicateurs structurels européens.

² Productivité apparente du travail calculée sur base du nombre de personnes occupées.

II.1.3 PIB par habitant et productivité totale des facteurs

La richesse produite résulte donc de l'association du « travail » et du « capital », entre « main-d'oeuvre » et « équipement ». Le succès de cette association est mesuré par « la productivité totale des facteurs » (PTF) parfois également appelée « productivité multifactorielle ». Alors que la productivité apparente du travail mesure l'apport de la seule main-d'œuvre à la production et que la productivité du capital mesure de manière identique l'apport isolé des outils mis en œuvre à la production, la productivité totale des facteurs vise à identifier l'apport conjoint de ces deux « facteurs ». La PTF peut dès lors être considérée comme un indicateur de l'efficacité du fonctionnement de l'économie.

Concrètement la mesure de la PTF se fait par recours à une fonction mathématique représentative du processus de production. La PTF représente alors la part de la productivité qui n'est pas expliquée par le cumul des productivités séparée de chacun des facteurs « travail » et « capital » considérés isolément. La PTF est donc un indicateur résiduel et par là sujet à interprétation. Toutefois la considérer comme mesure synthétique de l'efficacité au sens large, c'est-à-dire comme résultat de la combinaison d'une multiplicité de facteurs non expressément identifiés, - comme le sont le « travail » et le « capital » -, dans la fonction représentative de l'économie, ne soulève guère de difficulté. Plus que d'autres indicateurs cependant, la PTF apparaît sensible aux aléas conjoncturels et dès lors nécessite d'être regardée sur moyenne période.

Selon les estimations de la Commission européenne (DG ECFIN), la productivité totale des facteurs (PTF) calculée pour l'ensemble de l'économie

belge a progressé de 1,1 % entre 1995 et 2000 contre 1,2 % entre 1980 et 1994.

Ces résultats ne trouvent leur signification que comparés à ceux d'autres pays connaissant un développement économique analogue au nôtre.

Comme le montre le tableau 39, si les performances de l'économie belge en matière de PTF ne se démarquent pas de la moyenne européenne, elles demeurent largement en dessous de celles qui caractérisent plusieurs autres partenaires européens. Et surtout, l'on remarquera que d'une période à l'autre, la tendance de la PTF en Belgique est au fléchissement. Cette orientation atone apparaît inquiétante alors que la seconde moitié des années nonante est souvent considérée, en regard de la PTF, comme devant refléter l'apport stimulant pour la productivité des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'interprétation de ce résultat ne doit cependant pas perdre de vue le caractère résiduaire, et par là, synthétique de l'indicateur PTF qui reflète dès lors aussi bien l'organisation de l'économie sous ses multiples dimensions comme la réglementation ou la formation de la main-d'œuvre, que l'utilisation des TIC au sein des entreprises.

II.2 L'emploi : caractéristiques structurelles

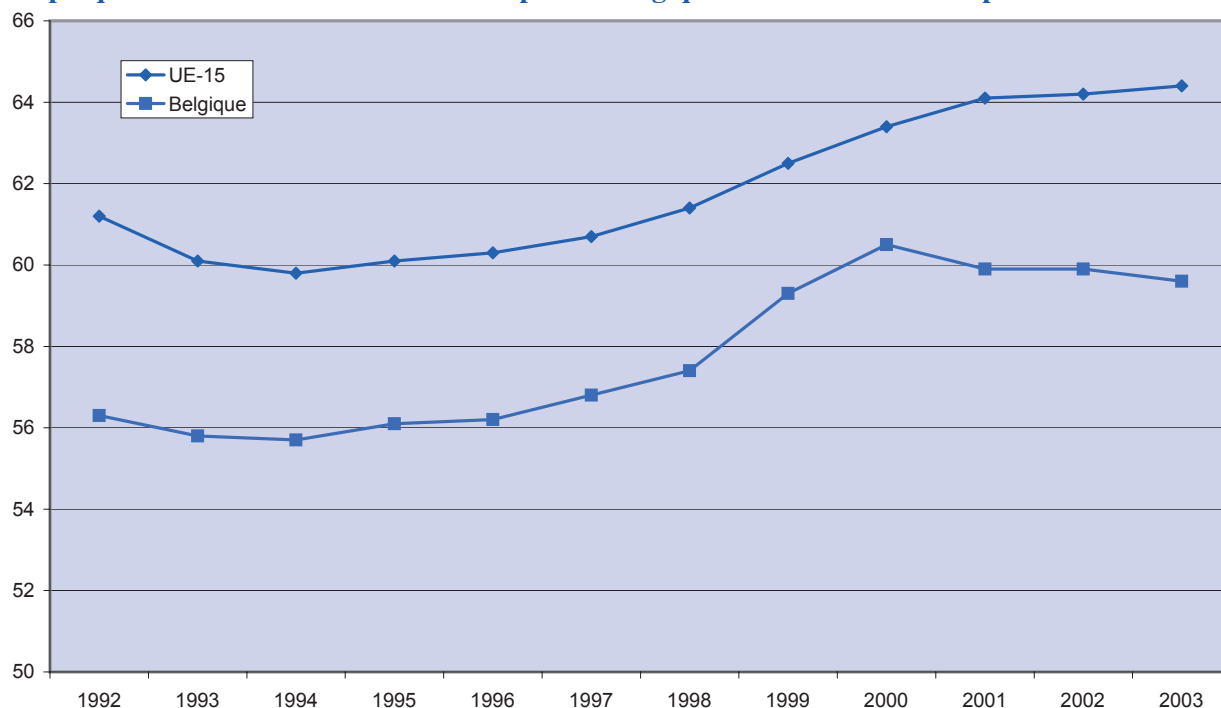
L'année 2003 a été marquée par une volonté politique d'agir en matière d'emploi notamment par l'organisation de « la Conférence pour l'Emploi », vaste table ronde réunissant les responsables politiques et les partenaires sociaux et visant à dégager des pistes pour mettre en place des conditions favorables à son évolution.

Tableau 39. Productivité totale des facteurs

(variation annuelle moyenne)

	UE-15	Belgique	Autriche	Royaume-Uni	Pays-Bas	Danemark	France	Suède	Luxembourg	Finlande	Irlande	Etats-Unis
1980-1994	1,2	1,2	1,4	1,5	1,1	1,0	1,3	0,9	3,1	1,4	2,5	1,1
1995-2000	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	2,2	2,3	2,9	4,0	1,6

Source : Banque de données Ameco, DG ECFIN, CE.

Graphique 24. Evolution du taux d'emploi en Belgique et dans l'Union européenne

Source : Eurostat, EFT.

En 2002, l'emploi a régressé en Belgique pour la première fois depuis 1994 et les chiffres estimés pour 2003 (absence de données ONSS) ne laissent pas augurer d'amélioration significative sur le marché du travail. Si la mauvaise conjoncture économique explique en partie ces résultats décevants, les faiblesses structurelles qui caractérisent le marché du travail en Belgique sont également à prendre en considération.

Ces faiblesses structurelles se manifestent de manière patente lorsque l'on procède à des comparaisons au niveau européen. En 2003, d'après les données d'enquêtes européennes harmonisées, la Belgique comptait 60 personnes en emploi sur 100 personnes en âge de travailler. Il s'agit certes d'une amélioration par rapport à la moitié des années nonante, mais ce résultat reste cependant sensiblement inférieur aux taux d'emploi affichés par nos partenaires européens qui atteignent 64 % en moyenne.

Sur la base des données administratives³, le taux d'emploi atteint 62 % en Belgique, une donnée cer-

tes légèrement supérieure au résultat de l'enquête force de travail, mais qui reste en-deçà tant de la moyenne européenne que de l'objectif de Lisbonne en matière d'emploi.

Rappelons qu'au printemps 2000, le Conseil européen de Lisbonne a défini un objectif de plein emploi dans la perspective de faire de l'Union européenne «*l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, grâce à une stratégie globale visant à moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion sociale.*»

Concrètement, comme l'indique le tableau ci-après, l'objectif de Lisbonne vise un taux d'emploi de 70 % de la population en âge de travailler (15-64 ans) à l'horizon 2010 pour la moyenne européenne (60 % pour les femmes). Les objectifs intermédiaires

³ Pour rappel, deux méthodes sont généralement retenues pour estimer le taux d'emploi. Premièrement, la statistique de l'emploi dont il est fait mention ci-dessus, cohérente avec les comptes nationaux et construite sur base des fichiers administratifs de la sécurité sociale. Deuxièmement, le taux d'emploi établi sur base des résultats des enquêtes communautaires sur les forces de travail.

Tableau 40. Taux d'emploi : Objectifs de Lisbonne et de Stockholm et situation en 2003

Tranches d'âge	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique	UE15(a)	Objectifs européens	
						2005	2010
15-64	53,2	62,9	55,4	59,6	64,2	67,0	70,0
15-24	19,1	32,6	20,8	27,4	40,5		
55-64	35,5	26,5	29,1	28,1	39,8	-	50,0

(a) Chiffres Eurostat 2002/Q2.

Source : INS et Eurostat, EFT.

(2005) fixés à Stockholm en 2001 stipulent un taux de 67 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler et de 57 % pour les femmes.

L'ambition de porter à 70 % le taux d'emploi pour l'ensemble de l'Union en 2010 repose sur la volonté de faire de l'Europe une économie dynamique dotée d'une grande cohésion sociale. Même si de l'avis général, les objectifs retenus sont trop ambitieux et ne pourront vraisemblablement pas être atteints, il n'en reste pas moins essentiel de relever significativement le taux d'emploi dans les années à venir. Trois arguments cruciaux sont généralement avancés pour étayer cette thèse, comme l'a rappelé le vice-président du Conseil supérieur de l'emploi⁴, lors du discours inaugural de la Conférence pour l'Emploi.

Premièrement, le travail procure un revenu aux individus et demeure une excellente forme d'intégration sociale de par les nombreux liens interpersonnels qu'il met en place.

Deuxièmement, il s'agit de préserver le potentiel de croissance de l'économie. Si à l'heure actuelle, la main-d'œuvre est largement disponible, elle commencera à se contracter après 2010 sous l'effet du vieillissement de la population. Il est dès lors essentiel que davantage de personnes intègrent le marché du travail. Il s'agira non seulement de fournir du travail au plus grand nombre possible de demandeurs d'emploi mais également d'amener sur le marché du travail des personnes qui n'ont pas

d'emploi et n'en cherchent pas activement (personnes économiquement inactives).

Enfin, le vieillissement va alourdir les dépenses en retraites et soins de santé et il conviendra dès lors d'augmenter le nombre de personnes économiquement actives, sur lesquelles le financement de ces dépenses va reposer.

Dans les travaux préparatoires à la Conférence pour l'emploi, on souligne l'importance pour la Belgique de résorber, en partie tout au moins, son retard en matière de taux d'emploi par rapport à ses partenaires européens. Il s'avère ainsi très utile d'analyser avec soin dans quels secteurs, catégories professionnelles, tranches d'âge et niveaux de formation, ce retard se manifeste.

Le vice-président du Conseil Supérieur de l'Emploi part du constat que même si la création d'emploi s'est améliorée en Belgique depuis le milieu des années nonante, le décalage par rapport à l'Europe n'a cessé de se creuser. Ainsi, il préconise que l'emploi en Belgique croisse 50 % plus vite qu'il n'augmente en Europe.

Selon les projections de l'UE, la croissance attendue de l'emploi dans la zone euro serait de 3,7 % d'ici à 2008. En Belgique, la hausse de l'emploi devrait donc atteindre 5,5 %⁵ (3,7 % plus la moitié de 3,7 %) sur la période de façon à combler le retard accumulé par notre pays.

⁴ Une analyse détaillée de l'emploi en Belgique est réalisée chaque année par le Conseil supérieur de l'Emploi. Ses rapports sont disponibles sur le site web du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale à l'adresse <http://www.meta.fgov.be>.

⁵ Selon le discours inaugural de la Conférence pour l'emploi 2003.

II.2.1 Fonctionnement du marché du travail

Formation

Une meilleure **formation initiale** de la population active constitue un objectif à poursuivre afin de réduire le chômage, de même que le nombre de postes qui restent vacants du fait d'une inadéquation entre l'offre et la demande de travail.

En Belgique 37 % des 25-59 ans n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur, contre 35 % en moyenne dans l'Union européenne. Une analyse générationnelle démontre en effet qu'en Belgique, le nombre de personnes accédant à l'enseignement supérieur est inférieur à la moyenne européenne parmi les classes d'âge supérieures à 34 ans tandis que les jeunes générations apparaissent mieux formées.

Ainsi, on remarque que les personnes peu qualifiées et plus âgées ont tendance à être évincées du marché du travail. Le poids des plus de 45 ans dans

la population en emploi diminue par rapport à leur poids dans la population totale.

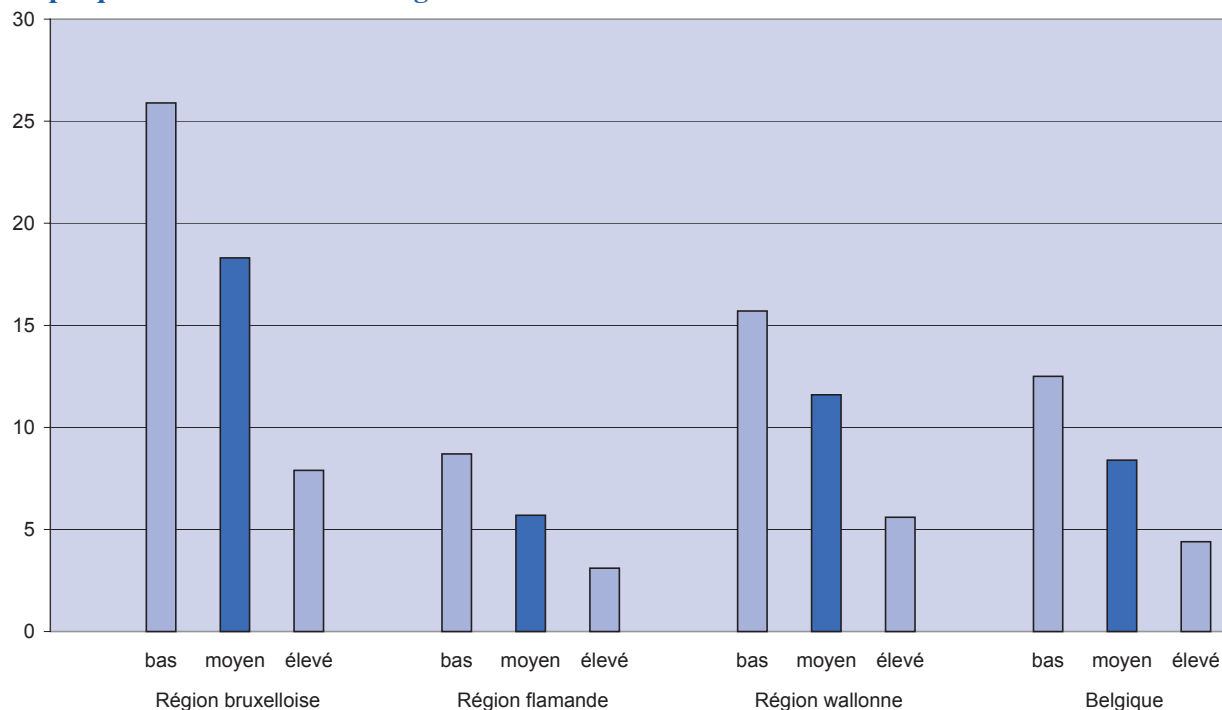
La Belgique présente une proportion plus importante de diplômés de l'enseignement supérieur qu'en moyenne dans l'Union européenne : 29 % parmi la population des 25-59 ans contre 22 % dans l'UE. Cet élément est d'importance, car on observe que le niveau de formation initiale apparaît comme une garantie de participation au marché du travail. Le taux de chômage est en effet fortement dépendant du niveau d'éducation. Plus le niveau d'études est élevé, plus la probabilité d'être chômeur est faible.

D'un point de vue général, dans la littérature, les retombées de **la formation professionnelle** se traduisent par une meilleure productivité des travailleurs, une plus grande maîtrise du travail et une meilleure intégration dans l'entreprise. Les bénéficiaires jouissent d'effets positifs sur le salaire, du maintien en emploi et d'éventuelles opportunités de promotion et de mobilité interne.

Graphique 25. Part des peu qualifiés et des plus qualifiés dans la population totale et dans la population en emploi, selon la catégorie d'âge, en Belgique en 2003



Source : INS, EFT et calculs SPF Economie.

Graphique 26. Taux de chômage selon le niveau d'étude et le lieu de résidence en 2003

Source : INS, EFT.

Tableau 41. Taux de chômage par région selon le sexe et le niveau d'étude en 2003

	Région de Bruxelles capitale			Région flamande		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secondaire inférieur au plus	25,3	26,9	25,9	7,9	10,3	8,7
Secondaire supérieur	18,6	18,0	18,3	4,6	7,2	5,7
Supérieur	8,0	7,8	7,9	3,2	3,0	3,1
	Région wallonne			Royaume		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secondaire inférieure au plus	15,1	16,6	15,7	11,7	13,9	12,5
Secondaire supérieur	9,5	14,5	11,6	7,1	10,1	8,4
Supérieur	4,7	6,5	5,6	4,3	4,6	4,4

Source : INS, EFT.

Selon des études menées par de Brier et Meuleman (1996)⁶ et de Brier et Legrain (2002)⁷, on constate une démocratisation de l'accès à la formation continue en entreprise. Le taux d'accès moyen du personnel à la formation est passé de 16,3 % à 41,1 % entre 1993 et 1999. Cette démocratisation

passé notamment par l'accès plus important des ouvriers à la formation.

Les données individuelles tirées des enquêtes sur les forces de travail, qui recensent toutes les activités de formation suivies par les adultes (professionnelle

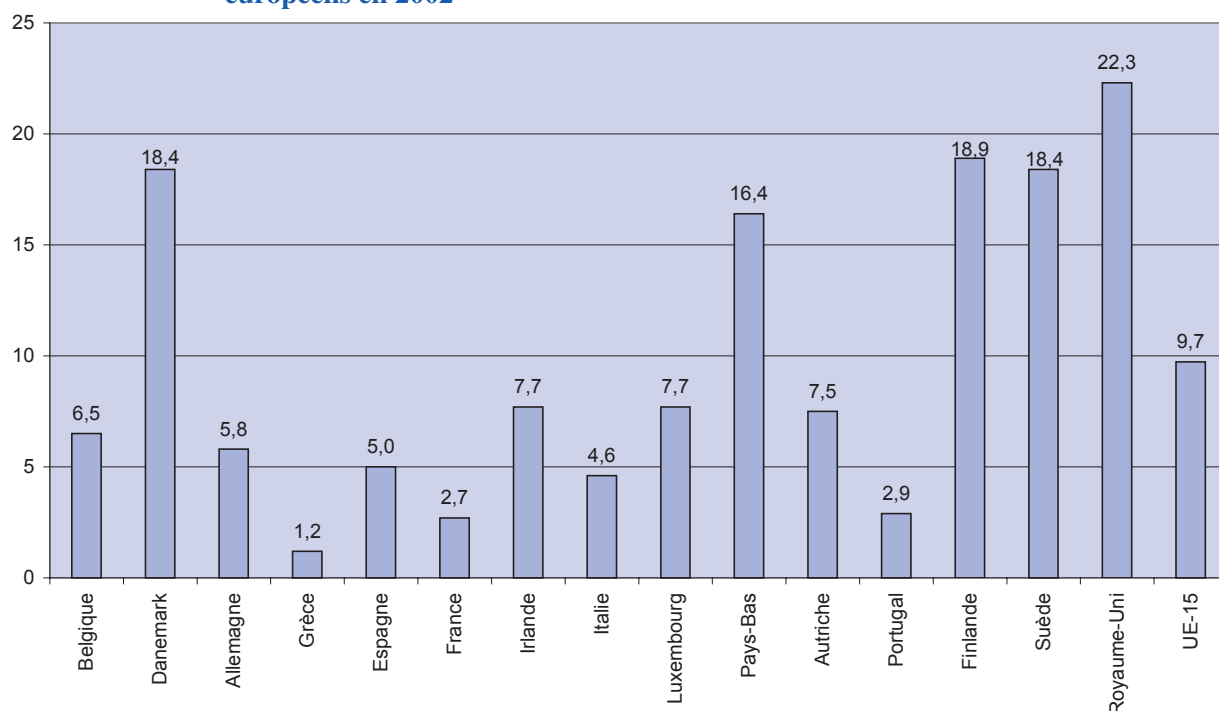
⁶ De Brier C. et Meuleman F. (1996), La formation professionnelle continue en entreprise. Résultats finaux de l'enquête FORCE, ICHEC, Bruxelles.

⁷ De Brier C. et Legrain A. (2002), Politiques de formation dans les entreprises. La situation belge en chiffre. 1999, ICHEC, Bruxelles.

Tableau 42. Accès à la formation par catégorie socioprofessionnelle dans les entreprises formatrices (en % de la catégorie correspondante)

	1993	1999
Cadres	45	58
Employés	41	50
Ouvriers	15	36

Source : de Brier et Meuleman (1996); de Brier et Legrain (2002).

Graphique 27. Taux de participation des adultes (25-64 ans) à la formation dans les pays européens en 2002

Source: Eurostat, EFT.

ou non) montrent qu'en Belgique, la participation à la formation continue est encore inférieure à la moyenne européenne (près de 6,5 % contre 9,7 % en UE en 2002).

Ces données sont à considérer en regard de l'objectif de la stratégie européenne pour l'emploi, soit 12,5 % de taux de participation des adultes à l'éducation et à la formation.

II.2.2 Evolution dans l'organisation du travail

L'organisation du travail s'est flexibilisée ces dernières années, notamment du fait des employeurs qui recherchent plus de souplesse dans l'adaptation

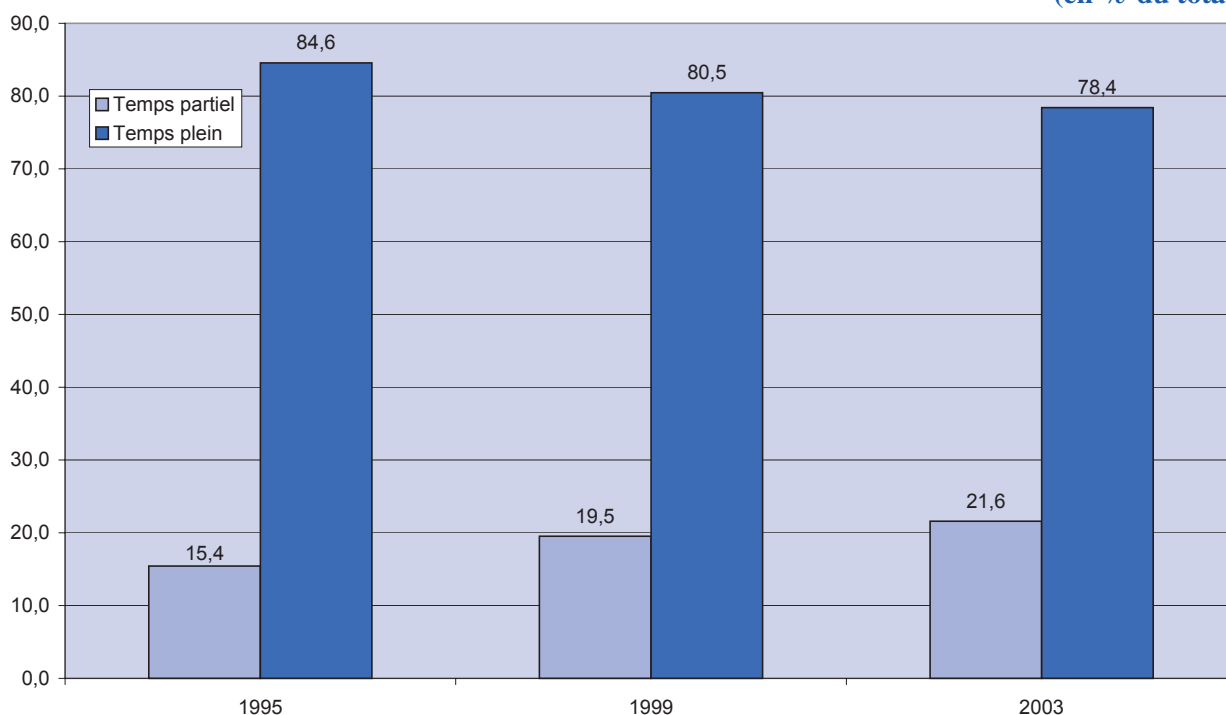
de la force de travail aux variations de la conjoncture. Le recours à des contrats à durée indéterminée, au travail intérimaire et au travail à temps partiel a clairement progressé.

Le travail à temps partiel s'est fortement développé, passant de 15,4 % de l'emploi salarié total en 1995 à 19,5 % en 1999 et à 21,6 % en 2003, soit une proportion supérieure à la moyenne européenne qui en 2002 s'établissait à 18,6 %.

Si l'on considère l'ensemble de la population qui travaille à temps partiel, on note d'emblée que ce secteur reste très largement occupé par des femmes (83 % en 2003), même si la part des hommes augmente sensiblement. On passe en effet d'une représentation de 12 % en 1995 à 17 % en 2003.

Graphique 28. Comparaison temps partiel-temps plein

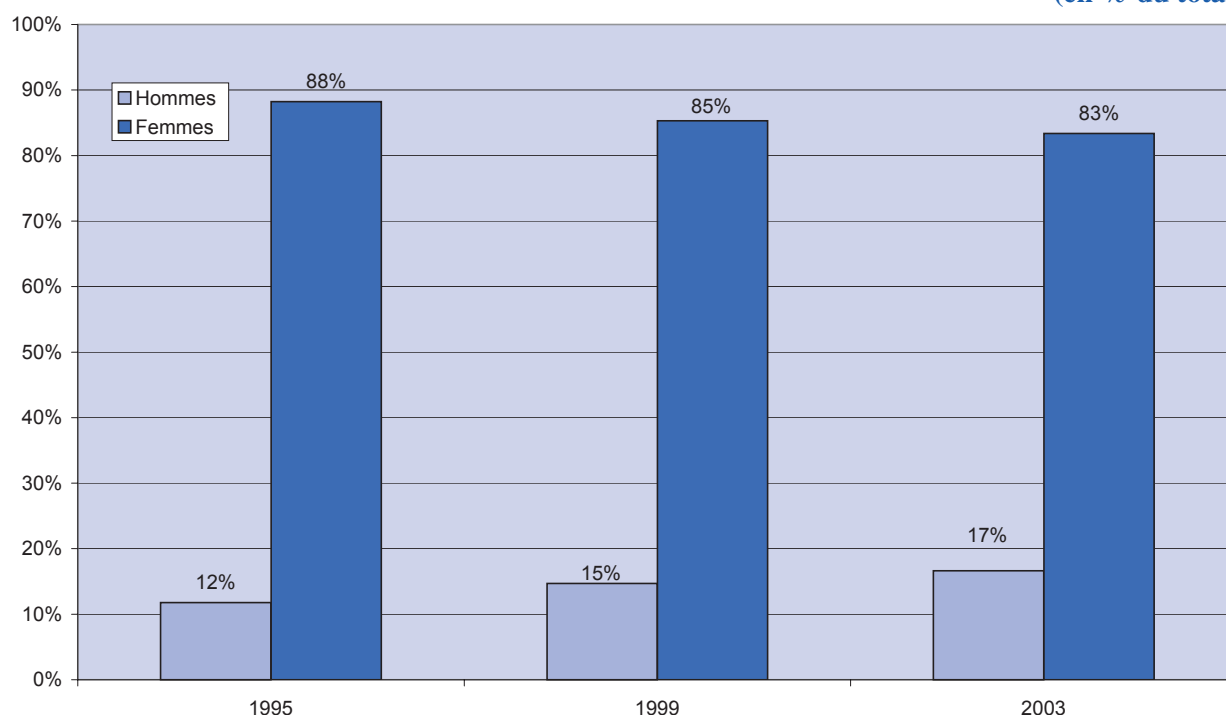
(en % du total)



Source : INS, EFT.

Graphique 29. Répartition Hommes-Femmes dans le travail à temps partiel

(en % du total)



Source : INS, EFT.

L'un des biais affectant notamment le marché du travail à temps partiel et souligné à maintes reprises par les instances européennes concerne *les pièges à*

l'emploi. Les personnes à temps partiel involontaire ont droit à un complément d'allocations versé par l'ONEM. Le danger de cette formule réside dans

le fait que l'allocation versée par l'ONEM, qui garantit un minimum de revenus, diminue lorsque le temps de travail, et partant, le salaire augmente. On comprend que ce type de fonctionnement peut désamorcer tout incitant à accéder à un temps plein et installer le travailleur à temps partiel dans sa situation.

Les contrats à durée déterminée (CDD) concernent en moyenne près de 8 % de l'emploi salarié total et davantage les femmes (10,3 %) que les hommes (5,5 %). Entre 1995 et 2002, on note une augmentation significative des emplois temporaires. En outre, plus de la moitié des emplois temporaires créés concernait des emplois à temps partiel, occupés dans trois cas sur quatre par des femmes.

Le recours à des emplois temporaires permet dans le chef des entrepreneurs une adaptation plus aisée du volume de la main-d'œuvre aux variations de la conjoncture. Selon les données des bilans sociaux, près de la moitié (47 %) des sorties de travail enregistrées correspondent à la fin d'un contrat temporaire alors que 18,7 % correspondent à des licenciements.

Malgré cette nette progression du nombre de CDD, la Belgique reste cependant à un niveau très en-deçà de la moyenne européenne.

Le travail intérimaire, forme particulière de travail temporaire, autorise une grande flexibilité. Il est d'ailleurs considéré par les entreprises comme l'instrument qui permet par excellence l'ajustement de l'emploi aux variations haussières ou baissières de la demande. La part du travail temporaire dans l'emploi total est cependant difficile à interpréter comme indicateur du degré de flexibilité du marché du travail car les entreprises utilisent de plus en plus l'intérim comme canal privilégié du recrutement. La croissance tendancielle de ce secteur s'explique donc en partie par cette pratique.

La Fondation de Dublin⁸, agence européenne menant des études sur différentes thématiques liées à l'emploi, a fourni une comparaison du développement du travail intérimaire au niveau européen. Selon cette étude, la Belgique compterait davantage de travailleurs intérimaires (1,6 % de l'emploi total) qu'en moyenne en Europe (1,2 %), contre 0,7 % pour l'Allemagne, 2,7 % pour la France et 4 % pour les Pays-Bas.

Tableau 43. Emploi salarié temporaire en Belgique (1995 et 2002)

(en % du total)

	Belgique		Union européenne	
	1995	2002	1995	2002
Emploi temporaire				
Total	5,3	7,6	11,4	13,0
Hommes	3,9	5,5	10,7	12,0
Femmes	7,4	10,3	12,4	14,2

Source : Eurostat, INS, EFT.

⁸ Organisme tripartite de l'Union européenne créé en 1975, la Fondation de Dublin a pour mission de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail.

Demande accrue de services aux personnes

Parmi les secteurs susceptibles de générer plus d'emplois, on note celui des services aux personnes. En effet, le marché n'a pu satisfaire complètement la demande accrue de services aux personnes résultant de la hausse de la participation des femmes au marché du travail et du vieillissement de la population.

Dans l'accord de la Conférence pour l'Emploi, le gouvernement fédéral s'engage à créer par un renforcement et un assouplissement du système de titres-services, 25.000 emplois supplémentaires pour la fin 2005. Le système de titres-services a été développé en vue de régulariser des prestations au noir dans le cadre d'un circuit régulier de services ménagers.

Le système des titres-services associe trois parties : l'utilisateur qui veut faire exécuter un travail chez lui, le travailleur qui réalise cette tâche et l'entreprise qui agit comme un employeur et par l'intermédiaire de laquelle l'utilisateur fait appel au travailleur.

Idéalement, le système devrait intéresser le plus d'utilisateurs possibles et en même temps donner la possibilité d'offrir un travail à un maximum de personnes. Le prix d'achat d'un titre-service par le consommateur (6,20 euros l'unité en 2004) est comparable aux prix pratiqués pour des prestations au noir. Le coût net pour l'utilisateur est toutefois moindre du fait de la déductibilité fiscale du titre allant jusqu'à 30 %.

En ce qui concerne le financement, un accord de collaboration a été signé par l'Etat fédéral et les entités fédérées. En 2003, l'Etat fédéral a prévu un budget de 25.000 euros, complété par un apport égal des entités fédérées.

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

Les entreprises qui le souhaitent peuvent introduire une demande d'agrément à l'Office National de l'Emploi - Commission d'agrément des Titres-Services (Depuis l'Arrêté royal du 9 janvier 2004 modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services, l'agrément est octroyé par l'Etat fédéral).

L'utilisateur achète des titres services au prix de 6,20 euros l'heure de travail auprès de la firme émettrice ACCOR (choisie sur appel d'offre européen). La mission de la firme ACCOR est de gérer le flux de titres entre l'utilisateur, l'entreprise agréée et le prestataire de service. Les titres peuvent être obtenus, soit via le site www.titres-services.be développé par ACCOR soit en virant le montant requis sur le compte de ACCOR. Les titres achetés seront envoyés par la poste et doivent l'être par lot de dix titres minimum.

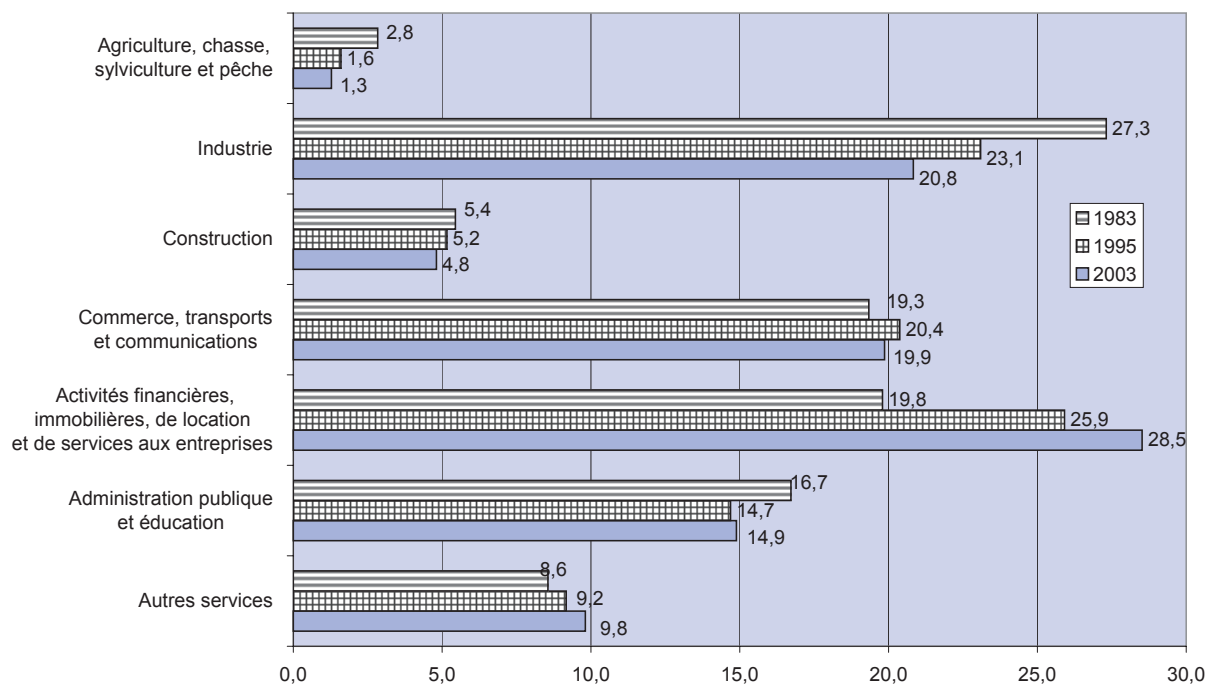
L'utilisateur établira ensuite son choix parmi les entreprises agréées. L'entreprise retenue enverra à l'utilisateur, selon les modalités retenues, un travailleur qui prestera les services ménagers demandés. Le travail effectué, l'utilisateur du service remettra au prestataire un titre service daté et signé par heure prestée. Le travailleur remettra à son tour les titres-services à son employeur (l'entreprise agréée auprès de laquelle il s'est inscrit) qui à son tour les complète, les signe et les renvoie à ACCOR.

Du point de vue financier, lorsque l'entreprise agréée envoie le titre-service à ACCOR, elle reçoit un montant correspondant de 23,56 euros par heure. L'entreprise émettrice, ACCOR, qui a déjà perçu la contribution du consommateur de service lors de l'achat du titre, se fait rembourser le solde par les pouvoirs publics (50 % Etat fédéral, 50 % Régions). Le travailleur lui recevra de l'employeur un salaire conforme aux conditions reprises dans le contrat de travail.

II.3 Les branches d'activité

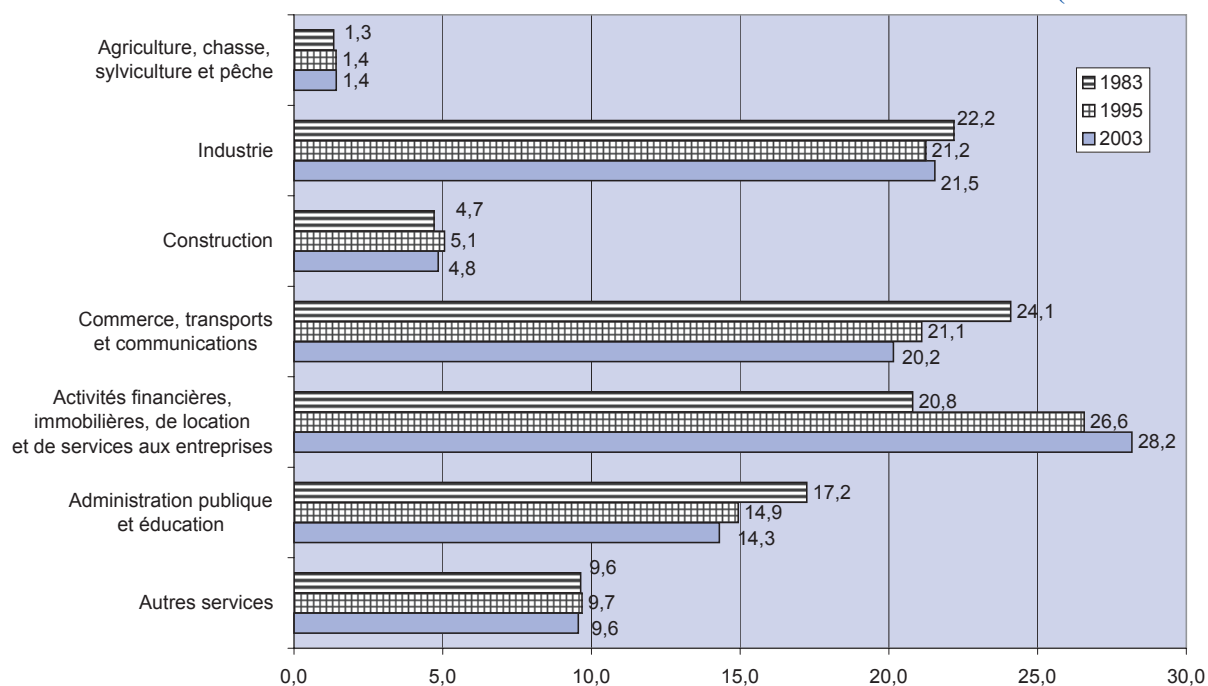
II.3.1 Structure du PIB selon les activités

Graphique 30. Valeurs ajoutées brutes des principales activités à prix courants (en valeur) (en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 31. Valeurs ajoutées brutes des principales activités aux prix de 2000 (en volume) (en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

En vingt ans, l'économie belge a changé quant aux poids relatifs des activités : certes comme attendu, la part des services s'est accrue sensiblement tandis que l'industrie a vu sa position dans l'ensemble des activités s'amoinrir. Ainsi, en valeur, c'est-à-dire en incluant les évolutions de prix, le poids des services dans le total de la valeur ajoutée brute est passé de 64,4 % en 1983 à 73,1 % en 2003, et ce en raison de l'augmentation des seuls services marchands (de 39,1 % en 1983 à 48,4 % en 2003). Dans le même temps, l'industrie voyait sa part dans la valeur ajoutée à prix courants passer de 27,3 % à 20,8 %. L'on pourrait conclure à un processus de « désindustrialisation » de l'économie belge⁹.

Cependant à y regarder de plus près, c'est loin d'être le cas et de plus, au sein des services certains mouvements méritent également une attention.

Ainsi, en faisant abstraction de l'évolution des prix, soit en volume, la part de l'industrie dans le total de la valeur ajoutée à prix constants (prix de 2000) n'a que très peu fléchi, de 22,2 % en 1983 à 21,5 % en 2003, et apparaît par ailleurs légèrement supérieure à celle de 1995 (21,2 %). Alors que le volume de la production industrielle s'est accru

à un rythme annuel moyen quelque peu inférieur à celui du PIB entre 1983 et 2003 (+1,9 % pour l'industrie contre +2,2 % pour l'ensemble des activités), sa progression a été identique à celle du PIB entre 1995 et 2003 (+2,0 %). De plus, les prix des biens industriels, grâce aux accroissements de productivité, ont crû d'une manière inférieure à celle de l'ensemble des activités entre 1983 et 2003 (+1,3 % pour l'industrie contre +2,5 % pour les prix du PIB), voire de manière nulle entre 1995 et 2003 alors que les prix du PIB augmentaient de 1,5 % en moyenne l'an.

Loin donc d'un processus progressif de « désindustrialisation », le poids de l'industrie dans l'économie belge s'est donc consolidé.

La part de la construction dans l'ensemble des activités s'est maintenue à des niveaux proches tant sous l'angle de la valeur que du volume, mais l'augmentation annuelle moyenne du volume de l'activité de ce secteur a fléchi sensiblement entre 1995 et 2003 (+1,2 %).

Du côté des services, la part accrue des services marchands recouvre des mouvements en sens

Tableau 44. PIB, industrie et services marchands : variations annuelles moyennes

		1983-2003	1995-2003
PIB	Volume	2,2	2,0
	Prix	2,5	1,5
Industrie	Volume	1,9	2,0
	Prix	1,3	0,0
Construction	Volume	2,2	1,2
	Prix	1,7	1,2
Services marchands	Volume	2,4	1,9
	Prix	3,2	1,9
dont :	Volume	1,2	1,2
	Prix	3,6	1,8
Commerce, transport, communication	Volume	3,6	2,5
	Prix	2,8	2,0
Activités financières, immobilières, services aux entreprises	Volume	3,6	2,5
	Prix	2,8	2,0

Source : ICN et calculs SPF Economie.

⁹ Sur ce thème, voir "L'industrie a-t-elle un avenir en Belgique ?". H. Bogaert, A. Gilot, C. Kegels; Bureau fédéral du Plan, WP 10-04.

opposé de ses deux composantes principales du point de vue des « volumes » : la part des *services financiers*, des activités *immobilières et des services aux entreprises* s'est accrue fortement, de 20,8 % en 1983 à 28,2 % en 2003, dans le total des activités tandis qu'à l'inverse les activités du *commerce, des transports et des communications* ont vu leur poids passer de 24,1 % à 20,2 %.

Ainsi, la production des activités financières, immobilières, et des services aux entreprises a crû plus fortement (+3,6 % l'an) que le PIB entre 1983 et 2003 mais sa progression tout en demeurant supérieure à l'ensemble des activités a fléchi à 2,5 % entre 1995 et 2003. Les services de commerce, de transports et de communication n'ont quant à eux crû que de 1,2 % l'an en moyenne pour les deux périodes prises en considération.

Enfin, du côté des services non-marchands la part des *administrations* et de *l'enseignement* a quelque peu diminué en volume tandis que celle des autres services (culturels, sociaux, la santé, ...) s'est maintenue tout au long des vingt dernières années.

II.3.2 Productivité selon les secteurs d'activité

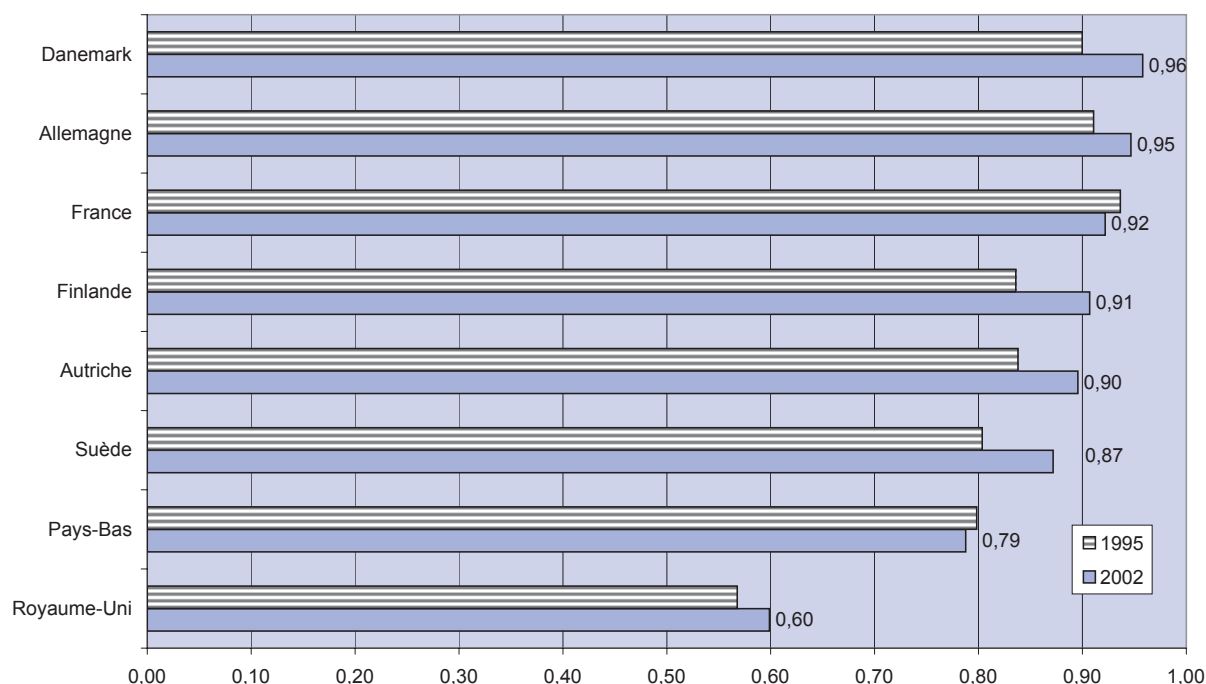
II.3.2.1 Approche européenne comparative

Comme indiqué plus haut, le niveau du PIB par personne occupée de la Belgique est des plus élevés. Confirmation de cette position se retrouve lorsque l'on prend en considération non plus le PIB mais le total de la valeur ajoutée brute de l'ensemble des activités.

Le graphique 32 permet une double comparaison : d'une part sur les niveaux de productivité¹⁰ de plusieurs pays de l'UE-15 choisis en raison de leurs performances récentes (voir plus bas), d'autre part, quant à leur évolution dans le temps.

Pour l'ensemble des activités Nace, le niveau de productivité de l'économie belge demeure le plus élevé. Toutefois, comme il peut être constaté sur le graphique 32, l'avance de la Belgique de ce point de vue s'est au fil des années, réduite. Le rythme d'augmentation de la productivité en Belgique a

Graphique 32. Niveaux de productivité dans quelques pays de l'Union européenne (valeurs ajoutées brutes à prix constants par emploi, ensemble des activités Nace, Belgique = 1)



Source : Banque de données Newcronos, Eurostat et calculs SPF Economie.

¹⁰ La productivité, volume de production par unité d'input, peut être calculée de manières différentes. En l'occurrence, il s'agit ici de la productivité apparente du travail, en l'occurrence le volume de production par personne employée.

en effet été parfois nettement moindre que dans plusieurs pays de l'Union européenne, en particulier dans les pays nordiques.

Si l'on se concentre sur les activités marchandes les plus représentatives, soit l'industrie (Nace C+D+E), le commerce, les transports et communications (Nace G+H+I) ainsi que les activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises (Nace J+K), des différences dans le rythme d'accroissement des productivités caractérisant ces activités dans les différents pays peuvent être sensibles. Certes, dans l'appréciation de ces rythmes, il convient de garder présent à l'esprit les niveaux de départ plus faibles des productivités par rapport à ceux qui caractérisent la Belgique.

Ainsi entre 1995 et 2002, l'augmentation annuelle moyenne de la productivité dans l'industrie demeure des plus élevées en Belgique (+3,07 %), mais d'autres Etats membres font mieux comme l'Autriche (+3,99 %), la Finlande (+4,20 %) et la Suède (+5,22 %) sans compter le Danemark (+3,13 %) qui réalise une performance du même ordre de grandeur que la Belgique.

Dans les secteurs du commerce, de l'horeca, des transports et des communications, la position de la Belgique est nettement défavorable. L'augmentation annuelle moyenne de la productivité y est la plus faible (+1,25 %), la plupart des pays considérés la surpassant largement comme le Danemark (+2,82 %), l'Allemagne (+2,49 %), les Pays-Bas (+2,43 %), la Finlande (+2,70 %), la Suède (+2,60 %) et le Royaume-Uni (+2,67 %). On notera que dans tous ces pays, la progression se situe dans une fourchette allant de 2,5 à 2,8 pour cent l'an.

Les évolutions de la productivité dans les secteurs des activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises ne manquent pas d'étonner : en effet à l'exception du Royaume-Uni, elles sont dans tous les pays passés en revue négatives! Dans ce tableau d'ensemble négatif, la position de la Belgique n'apparaît guère plus favorable. Certes, des questions quant à la manière de mesurer la productivité dans ces secteurs d'activité peuvent être posées, mais elles sont communes à l'ensemble des pays. Ainsi sur une base statistique comparable, l'évolution de la productivité dans ces activités apparaît en Belgique nettement plus négative que dans la majorité des pays considérés.

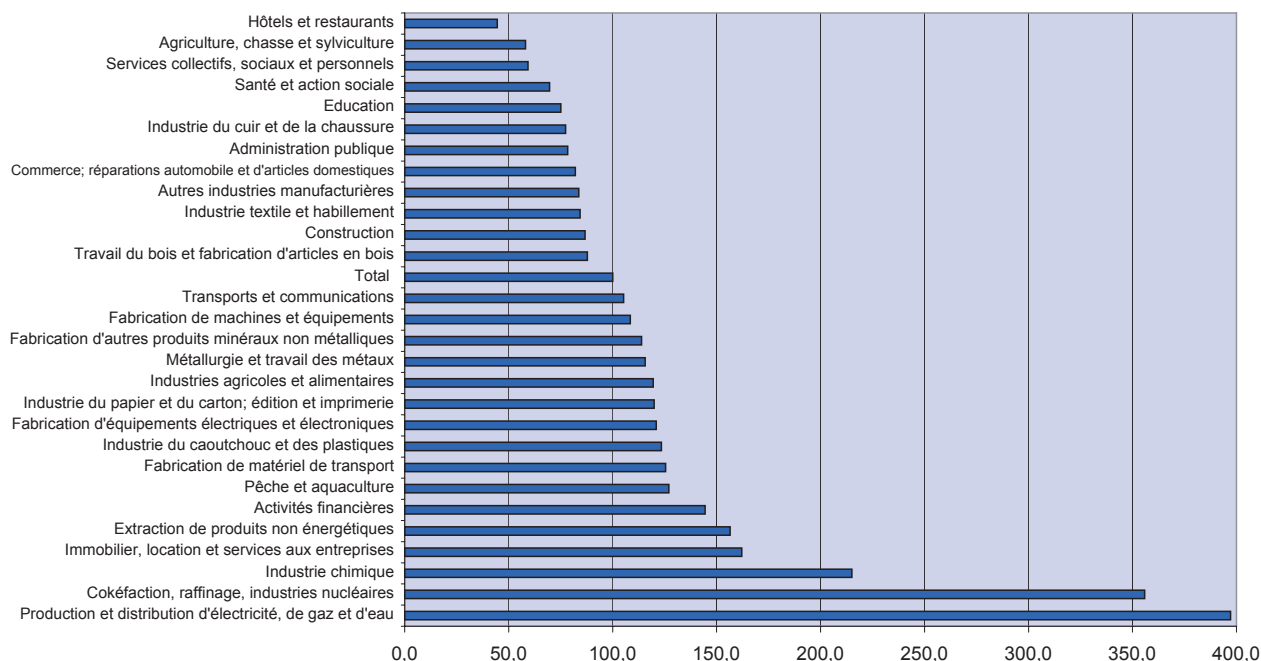
Tableau 45. Evolution de la productivité dans quelques secteurs
(variation annuelle moyenne en % sur la période 1995-2002)

	Ensemble des activités	Industrie	Commerce, transport, communications	Activités financières, immobilières, location et services aux entreprises
	Ensemble Nace	Nace C+D+E	Nace G+H+I	Nace J+K
Belgique	0,82	3,07	1,25	-1,28
Danemark	1,62	3,13	2,82	-0,60
Allemagne	1,34	1,60	2,49	-1,00
France	0,80	2,58	1,29	-2,20
Pays-Bas	0,76	1,39	2,43	-0,58
Autriche	1,75	3,99	1,68	-0,92
Finlande	2,0	4,20	2,70	-0,64
Suède	1,96	5,22	2,60	-1,87
Royaume-Uni	1,61	2,83	2,67	1,61

Source : Banque de données Newcronos, Eurostat et calculs SPF Economie.

II.3.2.2 Productivité des secteurs d'activité en Belgique

Graphique 33. Belgique : niveaux de productivité des branches d'activité en 2002 (a)
(ensemble des activités = 100)



(a) Les indices figurent dans le tableau 46.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme le laisse voir le graphique 33, la dispersion des indices de productivité sectoriels par rapport à un indice moyen représentatif de l'ensemble des activités (=100) est importante. Par ailleurs, 45,6 % des activités mesurées suivant leurs poids dans le total des valeurs ajoutées sectorielles se situent en dessous de la productivité moyenne égalée à 100. Parmi celles-ci, figurent le commerce et l'horeca, divers services d'administration publique, d'éducation, de santé, mais également le secteur de la construction.

Vingt pour cent des activités ont un niveau de productivité situé entre 100 et 130, tandis que plusieurs des activités motrices (activités financières, services immobiliers et services aux entreprises) affichent des indices de productivité élevés. Enfin, on notera les valeurs très élevées de ces indices dans l'industrie chimique et les utilités (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau).

Si l'on prend en considération les seules entreprises non agricoles (donc en excluant le cas particulier que constituent les divers services publics), il est

intéressant de noter que le niveau de productivité est sensiblement supérieur à la moyenne (117,7 contre 100), l'industrie manufacturière considérée dans son ensemble se démarquant nettement avec un indice de 126,5. L'indice de la productivité dans les services marchands (entreprises non manufacturières y compris la construction et les utilités) se monte à 114,9. Relativement à ces services, on observe une grande dispersion des indices de productivité suivant les secteurs d'activité.

L'évolution de la productivité au cours de 2001 et 2002 est évidemment tributaire du contexte conjoncturel morose de ces années. Pour rappel, la croissance du PIB n'a été que de respectivement 0,6 % et 0,7 % au cours de ces deux années. Aussi, les évolutions de la productivité qui les caractérisent, contrastent avec celles affichées entre 1995 et 2000, soit au cours de la phase ascendante du dernier cycle d'activité complet.

On observe néanmoins que l'industrie manufacturière s'en sort mieux que les entreprises n'ap-

Tableau 46. Productivité des branches d'activité : évolution et niveau (a)
(variation en %, classement par ordre croissant sur base de la période 1995-2000)

	Variation annuelle moyenne en %		Indice niveau ensemble des activités=100	Poids de l'activité en % du total de la valeur ajoutée brute
	1995-2000	2000-2002	2002	2002
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	-7,8	-11,2	355,8	0,4
Immobilier, location et services aux entreprises	-1,8	0,9	162,1	19,7
Santé et action sociale	-1,5	-0,8	69,7	6,2
Industries agricoles et alimentaires	-0,1	7,6	119,5	2,7
Administration publique	0,1	0,4	78,4	8,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0,2	-1,3	113,9	1,1
Education	0,4	-0,9	75,0	6,7
Hôtels et restaurants	0,9	-3,2	44,6	1,6
Activités financières	1,0	-6,3	144,5	6,2
Services collectifs, sociaux et personnels	1,0	-5,3	59,3	2,4
Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	1,1	1,2	82,0	11,8
Transports et communications	1,1	1,2	105,3	6,9
Extraction de produits non énergétiques	1,3	-3,9	156,5	0,2
Construction	1,3	0,0	86,7	5,2
Industrie du caoutchouc et des plastiques	1,7	3,9	123,5	0,7
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	1,8	1,0	120,0	1,6
Pêche et aquaculture	3,0	10,5	127,1	0,0
Métallurgie et travail des métaux	4,5	1,7	115,7	3,1
Industrie chimique	4,6	2,3	215,1	3,7
Agriculture, chasse et sylviculture	4,6	1,0	58,1	1,6
Fabrication de matériel de transport	4,7	6,2	125,5	1,9
Industrie du cuir et de la chaussure	4,8	6,2	77,4	0,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	5,0	3,6	87,8	0,3
Fabrication de machines et équipements	5,8	-5,2	108,4	1,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5,9	-0,5	397,2	2,8
Autres industries manufacturières	6,1	2,0	83,7	0,6
Industrie textile et habillement	6,2	4,8	84,3	1,1
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	7,5	-1,2	121,0	1,7
Total	1,1	0,0	100,0	100,0
Entreprises (non agricoles)	1,6	0,5	117,7	74,5
Industrie manufacturière	3,4	2,1	126,5	20,3
Entreprises non manufacturières	0,9	0,0	114,9	54,3

(a) valeur ajoutée brute à prix constants divisée par l'emploi intérieur total de la branche d'activité de référence.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

partenant pas à ce groupe : 2,1 % en moyenne l'an d'augmentation de productivité entre 2000 et 2002, cependant inférieure aux 3,4 % observés sur la période 1995-2000.

Du côté des entreprises non manufacturières, les gains de productivité apparaissent faibles même en période de hausse de la conjoncture - +0,9 % entre 1995-2000- tandis que la croissance zéro caractérise la période 2000-2002. En particulier, on notera le fort recul de la productivité au cours de ces années dans les activités financières (-6,3 %) et la faiblesse du gain pour les activités immobilières, de location et de services aux entreprises (+0,9 %), ces deux branches d'activité présentant par ailleurs des niveaux de productivité des plus élevés.

II.3.2.3 Productivité et stock de capital par emploi

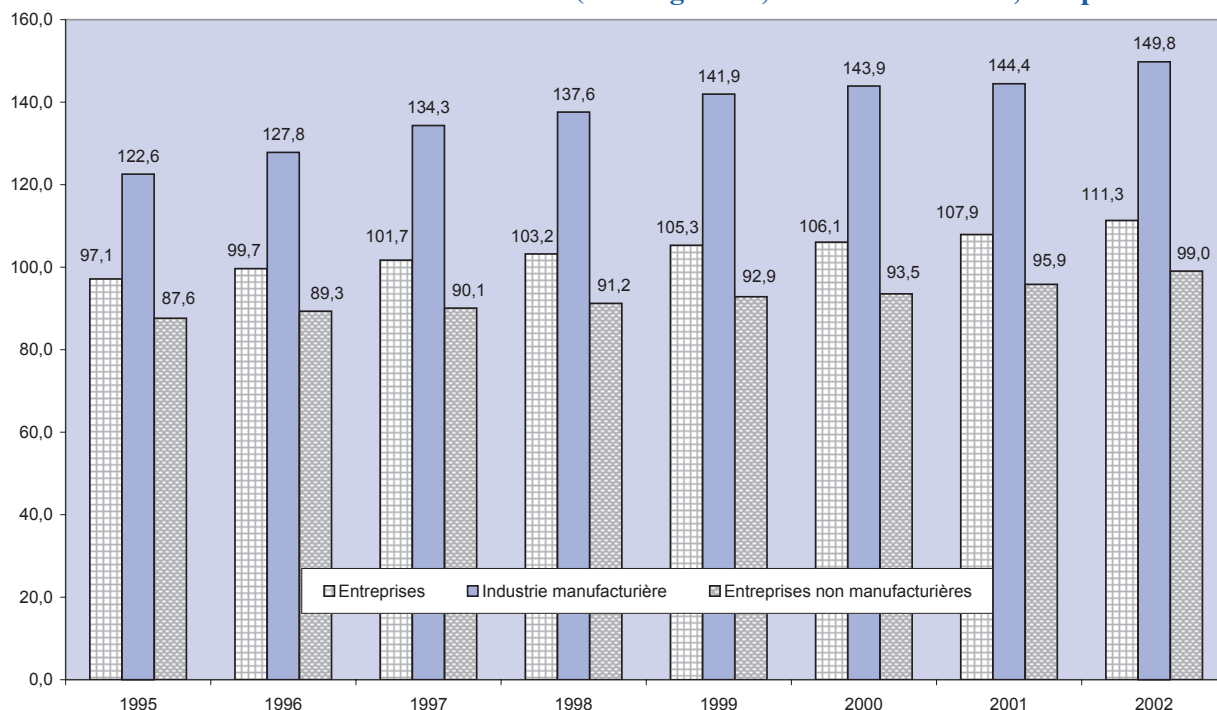
La productivité du travail est étroitement liée, outre à la qualification de la main-d'œuvre (voir à cet égard ci-dessus la section II.2.1 consacrée à la formation), à l'équipement (le stock de capital physique à la disposition des travailleurs). Celui-ci ré-

sulte des flux d'investissements réalisés année après année une fois prise en compte les déclassements et usures (amortissements) liés à son utilisation.

Ainsi le stock net de capital par emploi est-il souvent considéré comme un indicateur de l'état de développement de l'économie.

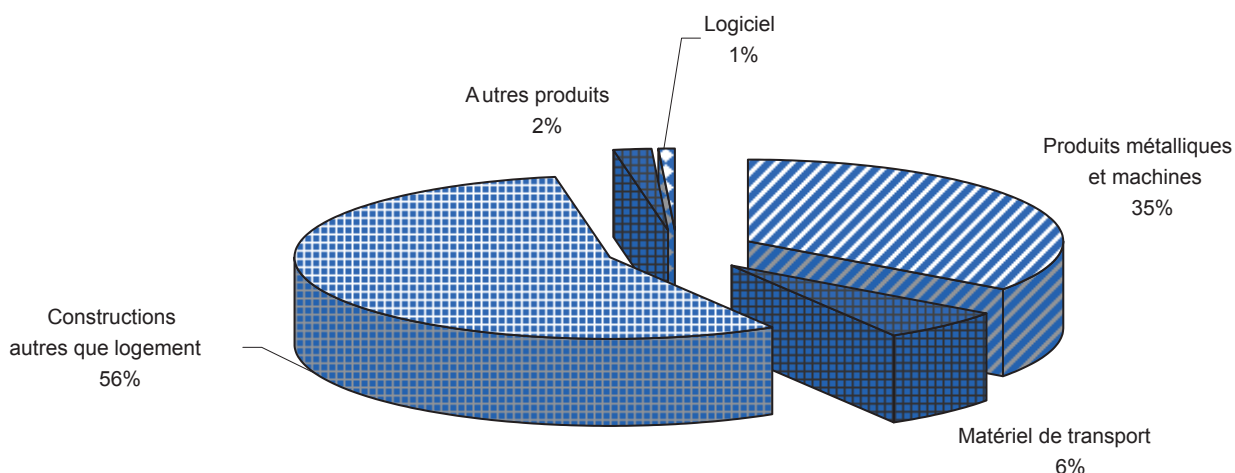
Entre 1995 et 2002, le stock de capital net hors logement de l'ensemble des entreprises non agricoles a augmenté de 15%. Comme on peut s'y attendre, la progression a été nettement plus élevée dans l'industrie manufacturière (22 %). C'est également dans l'industrie manufacturière, comme décrit dans la section précédente, que les augmentations de productivité du travail sont les plus affirmées. Dans les entreprises de services marchands, l'augmentation du stock de capital par emploi a été nettement plus modérée : 13 %. Toutefois, une appréciation du lien entre équipement et productivité doit tenir compte du type d'activité et de l'apport spécifique de l'équipement à la production, particulièrement lors d'une comparaison entre industrie manufacturière et services.

Graphique 34. Stock de capital net par emploi
(hors logement, en millions d'euros, aux prix de 2000)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 35. Stock de capital net par produits : répartition en pour cent du total (hors logement et produits agricoles, sur base des prix courants)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

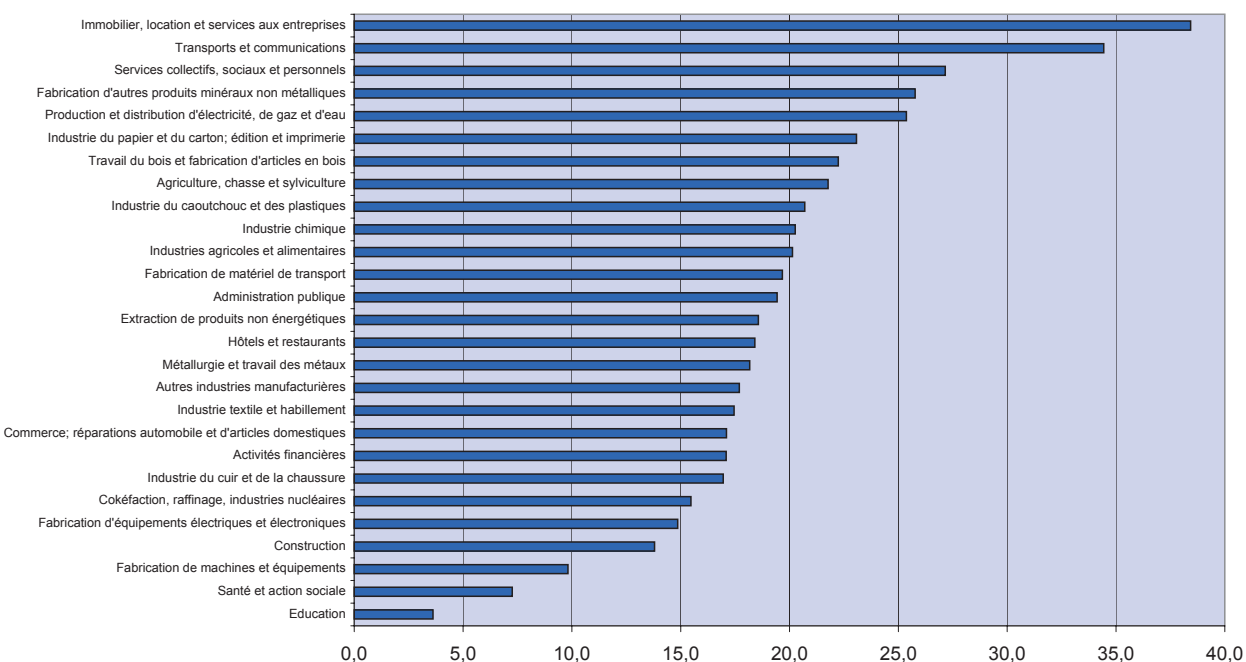
II.3.2.4 Les investissements des secteurs d'activité

Si l'appartenance à un type d'activité détermine la composition en produits du capital, comme le montrent le graphique 36 et le tableau 47, où figurent les taux d'investissement des diverses branches d'activité, - ratio de l'investissement en pourcentage de la valeur ajoutée brute de la branche d'activité - l'importance de l'investissement n'est pas lié

exclusivement à l'appartenance à un type d'activité particulière, industrielle ou de service.

Si l'on excepte les activités immobilières dont l'investissement comprend l'ensemble des logements construits en cours d'année y compris ceux des particuliers, et la valeur ajoutée brute une estimation des loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement, composantes qui rendent dès lors inadéquate une comparaison avec d'autres activités,

Graphique 36. Taux d'investissement selon les activités : classement dégressif



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Tableau 47. Investissement et taux d'investissement selon l'activité

	en millions d'euros	en % de la valeur ajoutée brute	
	2002	2002	moyenne 2000-2002
Agriculture, chasse et sylviculture	694,9	23,8	21,8
Pêche et aquaculture	14,2	23,2	42,3
Extraction de produits non énergétiques	66,2	20,3	18,6
Industries agricoles et alimentaires	1197,6	18,9	20,1
Industrie textile et habillement	309,9	13,7	17,5
Industrie du cuir et de la chaussure	11,7	11,8	17,0
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	119,0	15,9	22,2
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	880,3	25,3	23,1
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	159,4	13,0	15,5
Industrie chimique	1841,8	21,2	20,3
Industrie du caoutchouc et des plastiques	314,9	17,2	20,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	539,9	23,0	25,8
Métallurgie et travail des métaux	889,6	14,6	18,2
Fabrication de machines et équipements	261,6	9,1	9,8
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	422,9	12,2	14,9
Fabrication de matériel de transport	598,9	15,7	19,7
Autres industries manufacturières	223,1	15,3	17,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1487,5	25,2	25,4
Construction	1572,8	13,4	13,8
Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	4667,9	16,9	17,1
Hôtels et restaurants	722,7	18,2	18,4
Transports et communications	4972,6	29,8	34,4
Activités financières	2474,4	20,6	17,1
Immobilier, location et services aux entreprises	20354,8	37,1	38,4
Administration publique	3563,3	18,2	19,4
Education	531,0	3,4	3,6
Santé et action sociale	1149,1	6,8	7,3
Services collectifs, sociaux et personnels	1516,1	28,7	27,2
Total	51558,1	21,5	22,4

Source : ICN et calculs SPF Economie.

plusieurs activités non industrielles présentent un taux d'investissement appréciable. C'est le cas pour les services collectifs, sociaux et personnels, ou les transports et communications ainsi que la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau où les taux d'investissement sont élevés. A l'inverse, certaines activités manufacturières présentent un taux d'investissement modeste comme la fabrication d'équipements électriques et électroniques ou encore la fabrication de machines et équipements. Il faut toutefois observer que l'investissement varie en fonction du cycle des activités et que, en l'occurrence, les investissements dans l'industrie sont particulièrement sensibles aux variations de l'activité. Ils ont dès lors été faibles en 2001 et 2002.

A l'inverse, plusieurs activités de services présentent un taux d'investissement plus stable à travers le cycle des activités. De plus en 2002, les services financiers ont présenté un taux d'investissement plutôt élevé. Le taux d'investissement dans cette branche d'activité a par ailleurs été croissant au cours de la période 1995-2002, passant de 12 à 20,6 %.

II.3.3 Compétitivité coût

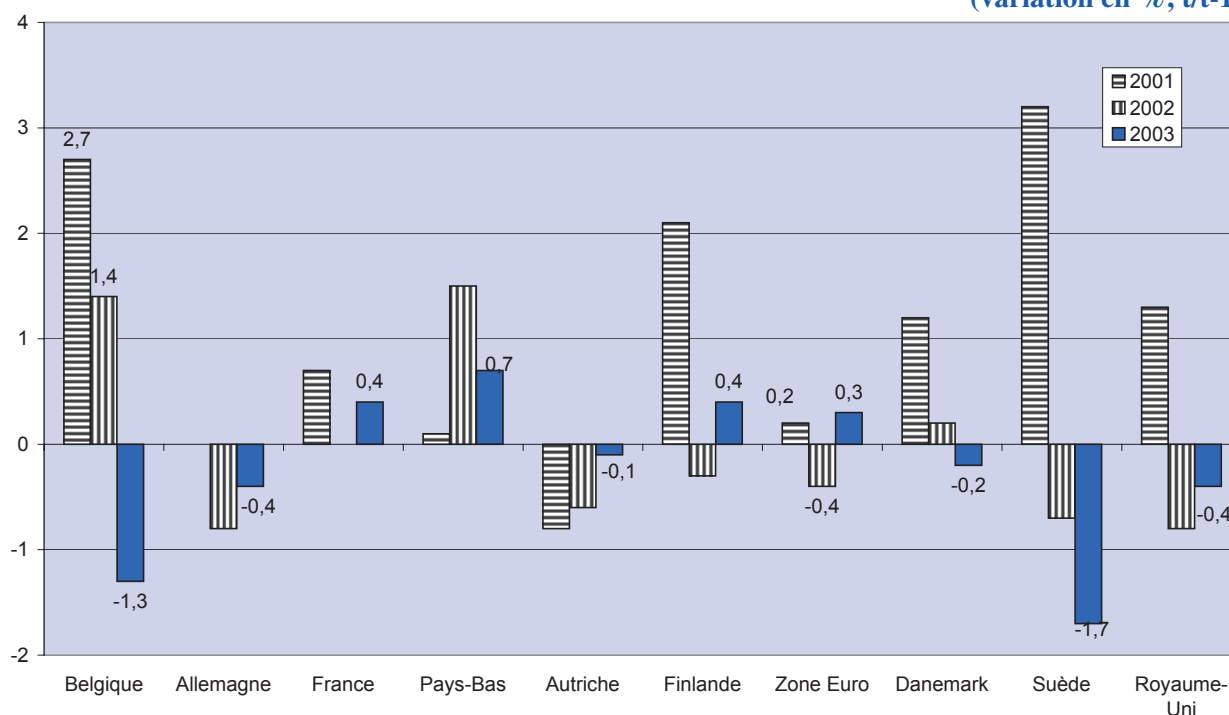
II.3.3.1 Coût salarial par unité produite : approche européenne comparée

Alors que la progression du coût unitaire du travail avait été des plus fortes en 2001 et 2002 en Belgique, en particulier en regard de celle de nos principaux partenaires commerciaux et de la zone euro, un recul aussi marqué semble avoir caractérisé 2003 au bénéfice de la compétitivité des productions nationales.

II.3.3.2 Coût salarial par unité produite dans les branches d'activité

En 2001 et 2002, le coût salarial par unité produite a fortement augmenté pour les entreprises. Cette hausse du coût salarial unitaire nominal reflète à la fois la baisse de la productivité et les gains salariaux engrangés à la suite du cycle bi-annuel de négociation collective des salaires de décembre 2000. Pour rappel, celui-ci se déroulait au moment où l'économie se situait au sommet du cycle

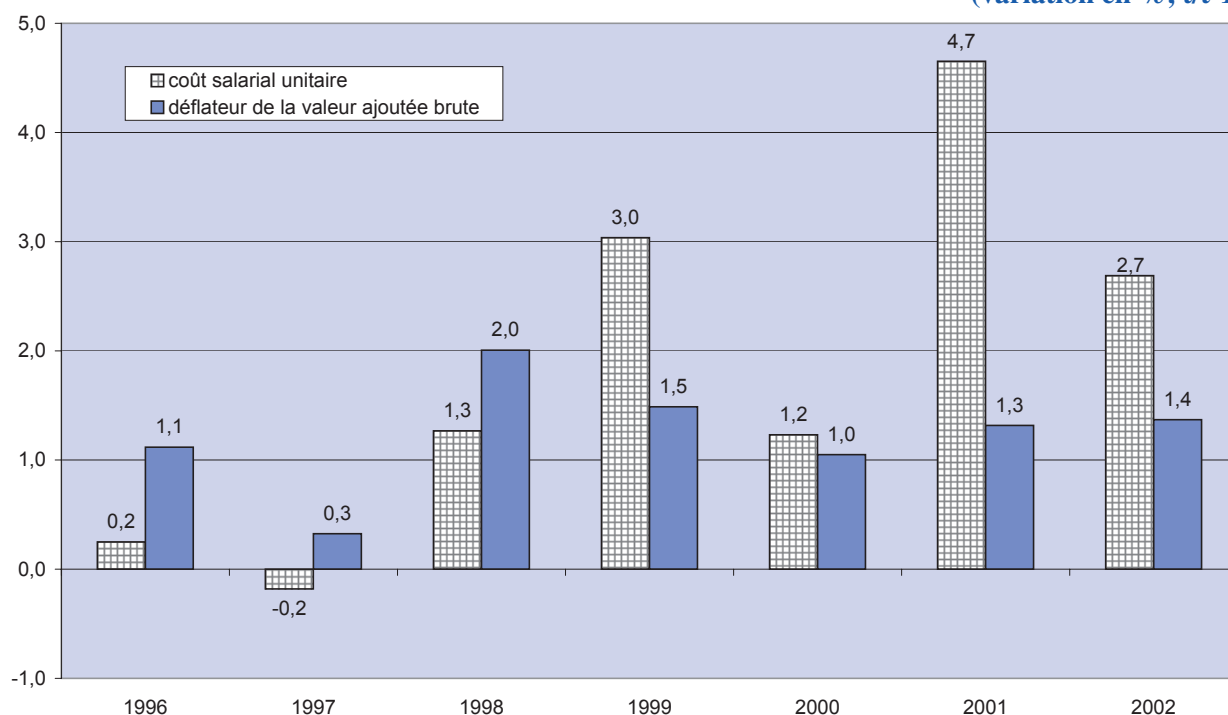
Graphique 37. Coût salarial réel par unité produite en Belgique et dans quelques pays européens(a) (variation en %, t/t-1)



(a) Rémunération des salariés par personne divisée par PIB à prix courants par personne.

Source : Eurostat, indicateurs structurels et DG ECFIN, Spring 2004, Economic Forecasts pour 2003 (estimations provisoires).

Graphique 38. Coût salarial par unité produite (a) et déflateur de la valeur ajoutée dans les entreprises (variation en %, t/t-1)



(a) Rémunération salariale par personne occupée divisée par la valeur ajoutée brute aux prix de 2000 par personne occupée.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

d'activité. Si l'on excepte 1999, cette progression des coûts salariaux par unité produite s'est inscrite en rupture par rapport à la modération salariale observée au cours de la période 1995-2000 et plus particulièrement de 1996 à 1998.

Mise en regard de l'évolution du déflateur de la valeur ajoutée brute des entreprises, l'évolution du coût unitaire du travail fournit une indication de la marge bénéficiaire disponible par unité produite des entreprises. En l'occurrence, la hausse plus forte du coût par unité produite en 2001 et 2002 a

déterminé une diminution de la marge bénéficiaire des entreprises, ce qui s'est traduit par une réduction de leur excédent brut d'exploitation comme on peut le voir au graphique 42 figurant en II.5.1.

Comme il ressort du tableau 48, seules quelques rares branches d'activité industrielle ont vu croître leur taux de marge (ainsi les industries agricoles et alimentaires) tandis que toutes les autres activités ont encouru une diminution parfois marquée de leurs marges bénéficiaires au cours de la période 2000-2002.

Tableau 48. Coût salarial par unité produite, déflateur de la valeur ajoutée et taux de marge suivant les branches d'activité

(variation en % t/t-1)

Branches d'activité	Coût salarial unitaire (a)		Déflateur de la valeur ajoutée	Variation du taux de marge (b)
	1995-2000	2000-2002	2000-2002	2000-2002
Industries agricoles et alimentaires	2,5	-2,2	-0,7	1,5
Fabrication de matériel de transport	-2,3	-1,8	-5,0	-3,2
Industrie du cuir et de la chaussure	0,3	-1,6	1,9	3,5
Industrie textile et habillement	-2,3	-0,5	-0,4	0,1
Industrie chimique	-2,4	1,7	0,5	-1,2
Transports et communications	2,5	1,8	1,0	-0,8
Métallurgie et travail des métaux	-2,0	2,0	-2,4	-4,5
Autres industries manufacturières	-3,8	2,2	2,1	-0,1
Industrie du caoutchouc et des plastiques	0,6	2,9	1,4	-1,4
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	0,8	2,9	0,3	-2,6
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-3,2	3,0	2,8	-0,2
Construction	0,8	3,2	1,5	-1,7
Immobilier, location et services aux entreprises	5,9	4,2	2,5	-1,8
Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	2,5	4,5	1,1	-3,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	2,8	5,2	3,5	-1,7
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	-5,6	6,0	-0,8	-6,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-3,2	6,9	1,4	-5,4
Hôtels et restaurants	2,1	9,6	5,0	-4,6
Activités financières	1,2	9,7	1,2	-8,5
Fabrication de machines et équipements	-3,5	10,3	5,7	-4,6
Entreprises (non agricoles)	1,1	3,7	1,4	-2,4
Industrie manufacturière	-0,9	2,3	0,0	-2,3
Entreprises non agricoles et non manufacturières	2,1	4,4	1,8	-2,6

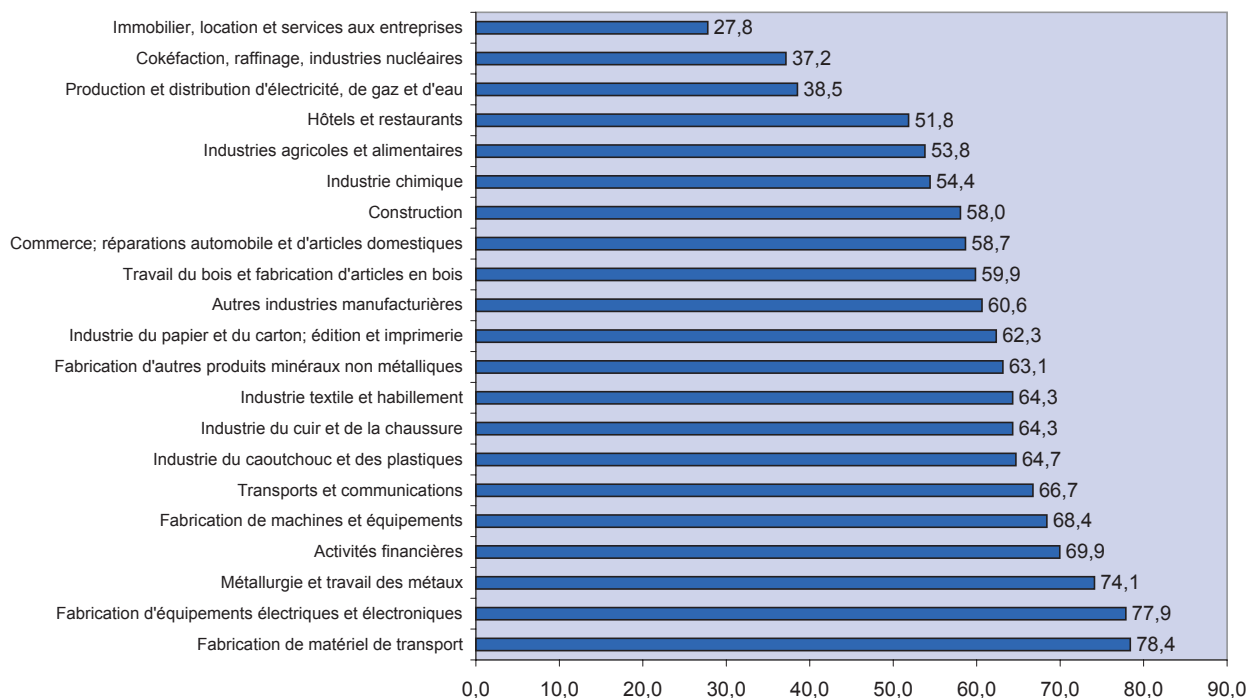
(a) Rémunération salariale par personne occupée divisée par la valeur ajoutée brute aux prix de 2000 par personne occupée.

(b) Déflateur de la valeur ajoutée moins coût salarial unitaire.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

II.3.3.3 Partage de la valeur ajoutée dans les branches d'activité

Graphique 39. Rémunération des salariés et valeur ajoutée
(part des salaires en % de la valeur ajoutée brute)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

La part des salaires dans la valeur ajoutée s'est montée en 2002 à 57,6 % contre 57,3 % en 2000 et 59,1 % en 1995. Par rapport à cette dernière année, comme il apparaît au graphique 39, elle est en diminution dans une majorité de branches d'activité.

La part des salaires dans la valeur ajoutée a toutefois fortement augmenté dans les secteurs des activités financières (69,9 % en 2002 contre 59,8 % en 1995) à la fois en raison des augmentations d'emploi qui ont eu lieu dans ces activités au cours de cette période (+6,8 %) et des augmentations salariales consenties les dernières années, comme il ressort de la section ci-dessus. On observe également des parts sensiblement accrues dans la métallurgie et le travail des métaux, la fabrication d'équipements électriques et électroniques et la fabrication de matériel de transport (cfr. tableau 49).

II.4 Le commerce extérieur de la Belgique

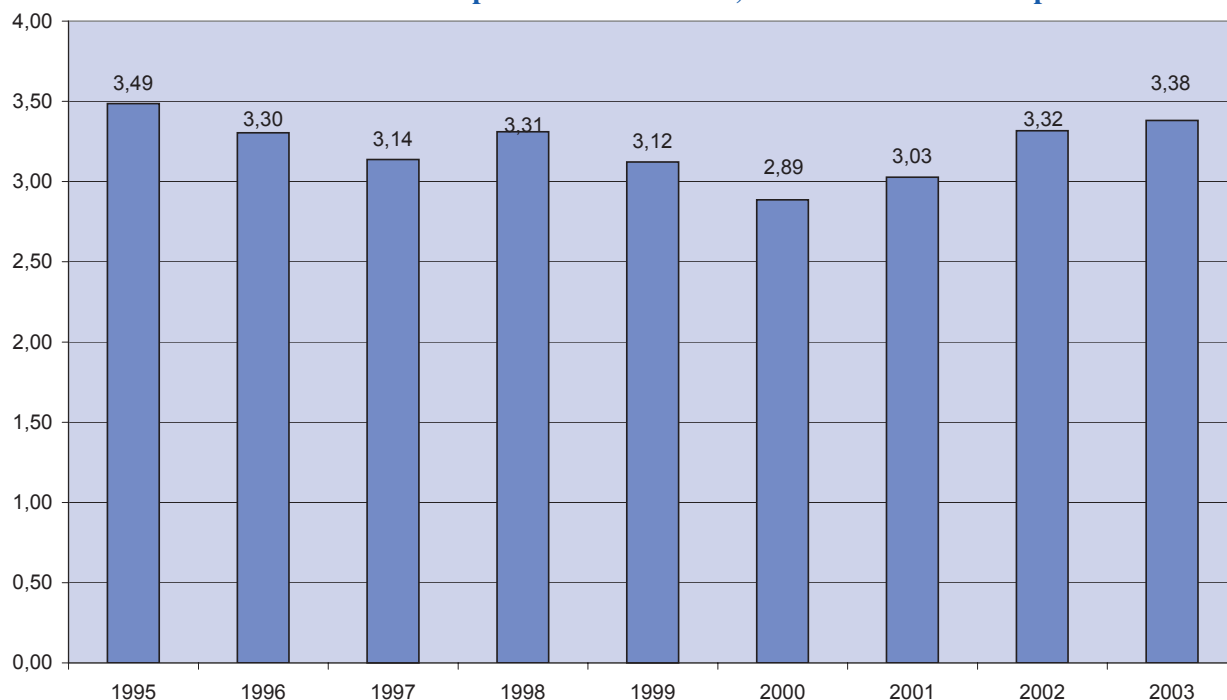
En dépit de la mondialisation croissante des échanges commerciaux et donc de la présence accrue parmi ceux-ci de nouveaux partenaires, la Belgique maintient sa place (10^{ème}) parmi les principaux exportateurs mondiaux. En 2003, la part des exportations belges de marchandises dans le total des importations mondiales s'est montée à 3,4 % contre 3,3 % en 2002. Par delà les modifications dues au renchérissement de l'euro par rapport au dollar des Etats-Unis, monnaie dans laquelle sont valorisés ces flux commerciaux, et qui accentuent quelque peu artificiellement la part de la Belgique dans le commerce international, cette statistique montre la stabilité des exportations belges et leur aptitude à s'inscrire dans le mouvement ascendant de reprise qui caractérise les échanges commerciaux internationaux, notamment en 2003.

**Tableau 49. Part des salaires dans la valeur ajoutée
(rémunération salariale en % de la valeur ajoutée brute)**

	1995	2000	2002
Agriculture, chasse et sylviculture	9,6	11,3	14,2
Pêche et aquaculture	57,3	55,7	53,0
Extraction de produits non énergétiques	44,7	42,1	41,9
Industries agricoles et alimentaires	55,1	55,5	53,8
Industrie textile et habillement	69,0	64,4	64,3
Industrie du cuir et de la chaussure	73,3	69,0	64,3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	69,2	59,7	59,9
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	63,6	59,2	62,3
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	49,1	30,6	37,2
Industrie chimique	54,7	53,2	54,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	60,6	62,9	64,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	59,1	61,1	63,1
Métallurgie et travail des métaux	69,1	67,8	74,1
Fabrication de machines et équipements	73,5	62,8	68,4
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	72,4	68,2	77,9
Fabrication de matériel de transport	71,7	73,4	78,4
Autres industries manufacturières	72,4	60,5	60,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	34,4	34,7	38,5
Construction	56,6	56,1	58,0
Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	54,6	54,9	58,7
Hôtels et restaurants	52,1	47,6	51,8
Transports et communications	61,3	65,7	66,7
Activités financières	59,8	59,5	69,9
Immobilier, location et services aux entreprises	22,3	26,9	27,8
Administration publique	83,5	83,4	83,9
Education	90,9	92,9	93,3
Santé et action sociale	66,2	68,5	72,1
Services collectifs, sociaux et personnels	54,8	56,2	65,1
Total	59,1	57,3	57,6

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Graphique 40. Exportations de la Belgique dans le commerce international
 (exportations de marchandises de la Belgique en % du total des importations mondiales, sur base de données exprimées en USD)



Source : OMC et calculs SPF Economie.

II.4.1 Orientation à l'exportation

A l'instar de la majorité des Etats membres de l'Union européenne des quinze, l'évolution des échanges par zone de destination révèle que nos exportations sont largement orientées vers les marchés européens.

Témoignant de l'amélioration de l'environnement international, les expéditions à destination de l'UE-15 se sont élevées à près de 75 % du total de nos exportations en 2003. L'Asie, les autres pays européens ainsi que le continent américain ont absorbé respectivement 9 %, 7 % et 6 % de nos exportations au cours de l'année sous revue.

Au sein du groupe qui reprend les dix derniers adhérents à l'Union européenne (au 1^{er} mai 2004), l'année 2003 a été marquée par un redressement sensible des exportations vers la Hongrie, la Slovaquie ainsi que la Slovaquie. Des marchés qui ont progressé sur un an de respectivement 24 %, 18 % et 16 %, mais dont la part ne représentait que 0,9 % de nos échanges. L'évolution de la structure de notre commerce extérieur indique toutefois un dou-

blement de nos exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) depuis 1995.

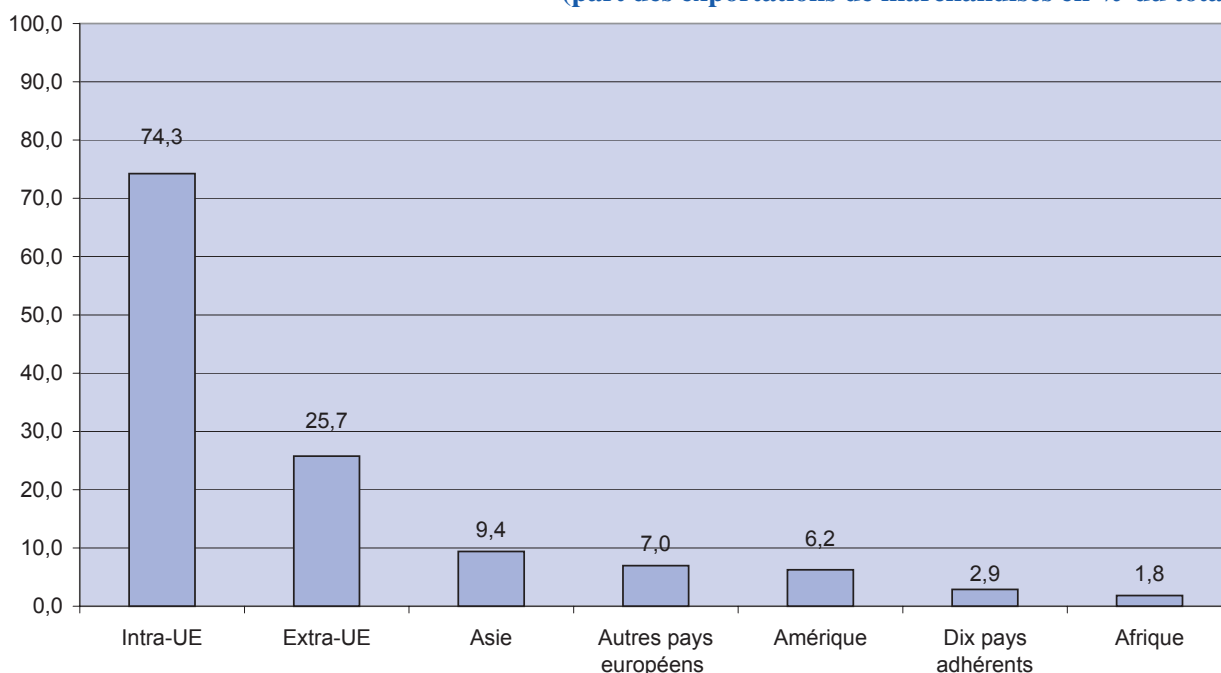
Si les expéditions vers la zone euro absorbent environ 63 % de nos exportations totales, l'Union européenne hors zone euro -Danemark, Royaume-Uni et Suède- demeure cependant la principale destinataire de nos échanges (11 %) suivie des Etats-Unis (5 %).

Relevons que parmi les trois plus grandes économies de la zone euro, la France exporte principalement vers les autres pays de l'Union européenne des quinze (62 % en 2003). L'Allemagne et l'Italie étant plus tournés vers les Etats-Unis et les PECO.

II.4.2 Les produits exportés

Au niveau de la ventilation des produits, les trois-quarts des exportations de la Belgique se situent dans trois grandes sections de la classification type pour le commerce international (CTCI). Les « machines et matériel de transport » (28,6 %) qui constituent la part la plus importante de nos exportations,

Graphique 41. Ventilation des exportations de la Belgique en 2003
(part des exportations de marchandises en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

les « produits chimiques et produits connexes » (21,7 % du total des exportations) et les « articles manufacturés classés principalement d'après la matière première » (22,2 %) (tableau 50).

Première catégorie en importance du total de nos exportations, les véhicules routiers : 14,6% du total des exportations et 50,9 % de la section.

Au sein de la section des produits chimiques, trois catégories de produits se détachent par ordre d'importance : les matières plastiques (divisions 57 & 58 : 3,4 % des exportations totales et 29,3 % du total de la section), les produits médicaux et pharmaceutiques (4,7 % du total des exportations et 21,4 % du total de la section) et les produits chimiques organiques (4,3 % du total des exportations et 19,7 % du total de la section).

Les métaux (fer et acier, métaux non ferreux, articles manufacturés en métal) interviennent pour 4,3 % du total des exportations et pour 19,3 % de la section des articles manufacturés principalement

classés d'après la matière première.

Enfin les produits alimentaires et boissons représentent 8,7 % du total des exportations.

II.5 Les comptes des secteurs institutionnels

Les comptes économiques européens (SEC95) répartissent les agents économiques en unités institutionnelles. Quatre secteurs institutionnels principaux sont ainsi distingués : les sociétés (financières et non financières), les administrations publiques, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL) ainsi que le reste du monde.

Chacun de ces secteurs est pourvu d'un compte qui retrace les opérations économiques qui le concernent. Les tableaux qui suivent présentent les flux de revenus des agents économiques et l'affectation en biens et services qui en est faite.

II.5.1 Les comptes des sociétés

Tableau 50. Exportations suivant la classification type pour le commerce international (CTCI) (a)

CTCI 2003	Valeur en millions euros		En % du total		En % de chaque catégorie
	Catégorie	Détail	Catégorie	Détail	Détail
0 Produits alimentaires et animaux vivants (total)	15546,1		8,7		
00 Animaux vivants autres que ceux figurant dans la division 03		294,9		0,2	1,9
01 Viandes et préparations de viande		2529,8		1,4	16,3
02 Produits laitiers et oeufs d'oiseaux		2089,8		1,2	13,4
03 Poissons, crustacés, mollusques, invertébrés aquatiques et leurs préparations		431,3		0,2	2,8
04 Céréales et préparations à base de céréales		1943		1,1	12,5
05 Légumes et fruits		3654,5		2,0	23,5
06 Sucre et préparations à base de sucre; miel		776,3		0,4	5,0
07 Café, thé, cacao, épices, produits dérivés		1508,4		0,8	9,7
08 Nourriture destinée aux animaux (à l'exclusion des céréales non moulues)		811,3		0,5	5,2
09 Produits et préparations alimentaires divers		1506,8		0,8	9,7
1 Boissons et tabacs (total)	1645,7		0,9		
11 Boissons		1059		0,6	
12 Tabacs bruts et fabriqués		586,7		0,3	
2 Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants (total)	4035,5		2,2		
20 Marchandises transportées de la section 2 par la poste		0		0,0	0,0
21 Cuirs, peaux et pelleteries, bruts		69,9		0,0	1,7
22 Graines et fruits oléagineux		79,7		0,0	2,0
23 Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)		360,1		0,2	8,9
24 Liège et bois		410		0,2	10,2
25 Pâtes à papier et déchets de papier		287,2		0,2	7,1
26 Fibres textiles (à l'exception des laines) et leurs déchets		552,9		0,3	13,7
27 Engrais bruts, autres que ceux de la division 56 et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)		602,6		0,3	14,9
28 Minerais métallifères et déchets de métaux		656,9		0,4	16,3
29 Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.		1016,2		0,6	25,2
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (total)	11237,6		6,3		
32 Houilles, coques et briquettes		175,6		0,1	1,6
33 Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes		8065,9		4,5	71,8
34 Gaz naturel et gaz manufacturé		2741,5		1,5	24,4
35 Energie électrique		254,6		0,1	2,3
4 Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (total)	750,5		0,4		
41 Huiles et graisses d'origine animale		60,4		0,0	
42 Graisses et huiles végétales, fixes, brutes, raffinées ou fractionnées		463,9		0,3	
43 Huiles et graisses animales ou végétales, préparées, cires d'origine animale ou végétale, préparations non alimentaires d'huiles et de graisses, n.d.a.		226,2		0,1	
5 Produits chimiques et produits connexes, n.d.a. (total)	38941,7		21,7		
50 Marchandises de la section 5 transportées par la poste		0		0,0	0,0
51 Produits chimiques organiques		7679,3		4,3	19,7
52 Produits chimiques inorganiques		975,5		0,5	2,5
53 Produits pour teinture et tannage; colorants		2141,4		1,2	5,5
54 Produits médicaux et pharmaceutiques		8350,5		4,7	21,4
55 Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie, préparation pour la toilette, produits d'entretien et détersif		2115,4		1,2	5,4
56 Engrais (autres que ceux du groupe 272)		893,4		0,5	2,3
57 Matières plastiques sous formes primaires		8883,5		5,0	22,8

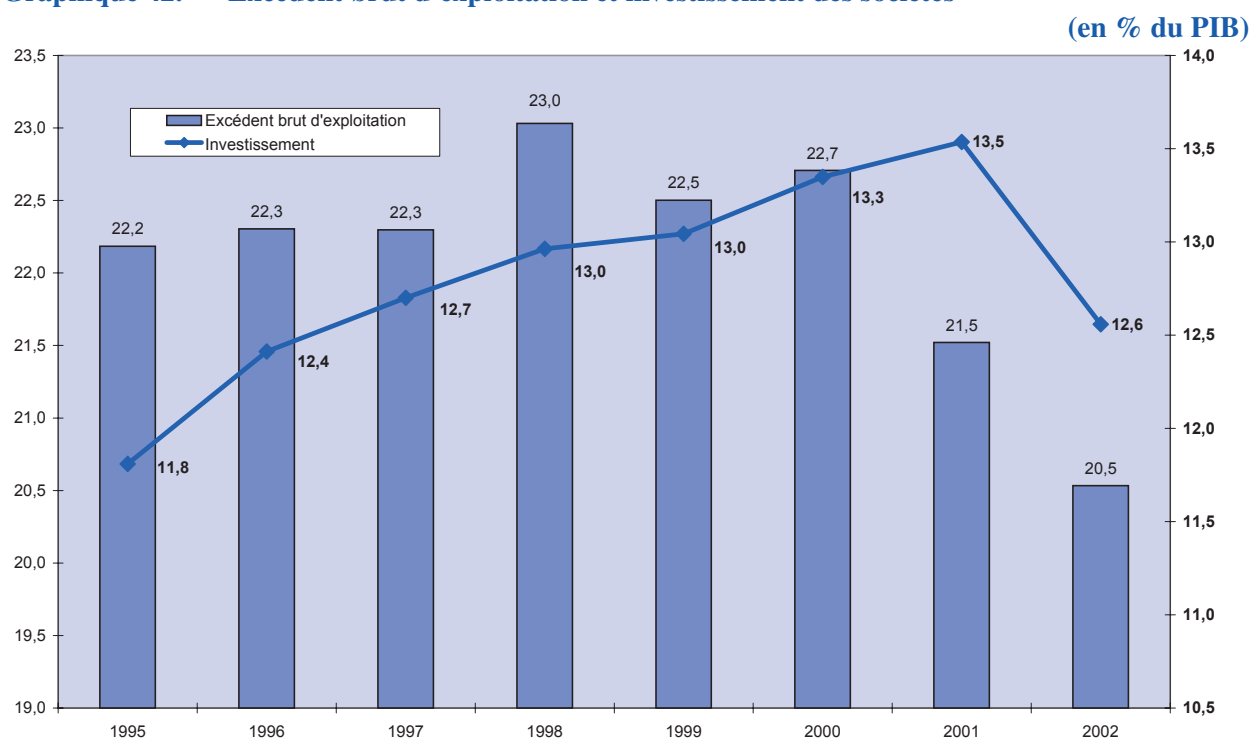
58	Matières plastiques sous formes autres que primaires	2535,5	1,4	6,5
59	Matières et produits chimiques n.d.a.	5367,2	3,0	13,8
60	Composants d'ensembles industriels exportés de la section 6	0	0,0	0,0
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première (total)	39972,5	22,3	
61	Cuirs et peaux, préparés et ouvrages en cuir, n.d.a. et pelleteries apprêtées	96,5	0,1	0,2
62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	1262,2	0,7	3,2
63	Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)	1300,5	0,7	3,3
64	Papiers, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	3285,8	1,8	8,2
65	Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a. et produits connexes	5641,1	3,1	14,1
66	Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	13447,6	7,5	33,6
67	Fer et acier	7723,9	4,3	19,3
68	Métaux non ferreux	2554,4	1,4	6,4
69	Articles manufacturés en métal, n.d.a	4660,5	2,6	11,7
7	Machines et matériel de transport (total)	51340,6	28,6	
70	Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 7	0	0,0	0,0
71	Machines génératrices, moteurs et leurs équipements	1981,5	1,1	3,9
72	Machines et appareils spécialisés pour industries particulières	2760,4	1,5	5,4
73	Machines et appareils pour le travail des métaux	627,4	0,3	1,2
74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a. et parties et pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins	5606,5	3,1	10,9
75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	4014,4	2,2	7,8
76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son	3478,9	1,9	6,8
77	Machines et appareils électriques, n.d.a., leurs parties et pièces détachées électriques	5577,7	3,1	10,9
78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	26123	14,6	50,9
79	Autre matériel de transport	1170,8	0,7	2,3
8	Articles manufacturés divers (total)	15829,6	8,8	
80	Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 8	0	0,0	0,0
81	Constructions préfabriquées, appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage n.d.a.	912,5	0,5	5,8
82	Meubles et leurs parties, articles de literie, matelas, sommiers, coussins, et articles similaires	1637,6	0,9	10,3
83	Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires	451,1	0,3	2,8
84	Vêtements et accessoires du vêtement	2797,3	1,6	17,7
85	Chaussures	306,9	0,2	1,9
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	2118,1	1,2	13,4
88	Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a., montres et horloges	1929,1	1,1	12,2
89	Articles manufacturés divers, n.d.a.	5677	3,2	35,9
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI montre et horloge (total)	142,4	0,1	
91	Colis postaux non classés par catégorie	0	0,0	0,0
93	Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie	94,7	0,1	66,5
94	Composants d'ensembles industriels exportés non classés par catégorie	1,8	0,0	1,3
96	Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal	0,7	0,0	0,5
97	Or à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	40,2	0,0	28,2
98	Pierres gemmes, métaux précieux et leurs ouvrages, bijouterie de fantaisie, monnaies, transportés par la poste	0	0,0	0,0
99	Trafic confidentiel non classé par catégorie	5	0,0	3,5
	TOTAL général	179442,2	100,0	

(a) Concept national.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

L'excédent brut d'exploitation mesure la position bénéficiaire macro-économique des sociétés. Aussi

Graphique 42. Excédent brut d'exploitation et investissement des sociétés



Source : ICN et calculs SPF Economie.

peut-il être mis en relation avec l'investissement de ces dernières. Comme il ressort du graphique 42 représentant ces différentes grandeurs en pour cent du PIB, un mouvement ascendant de l'excédent brut d'exploitation entraîne généralement une hausse des investissements des sociétés, et vice versa. C'est ainsi qu'en 2002, l'excédent d'exploitation moindre s'est traduit par une baisse des investissements des sociétés, exprimés en pourcentage du PIB.

II.5.2 Les comptes des administrations publiques

Pour des raisons institutionnelles, les comptes des administrations publiques sont disponibles dans la comptabilité nationale de manière plus précoce que les autres comptes d'agents.

En 2003, pour la quatrième année consécutive, l'ensemble des administrations publiques enregistre un léger excédent (0,3 % du PIB) en dépit d'une augmentation des dépenses et ce grâce à des recettes accrues.

Le total des recettes se monte à 138,3 milliards d'euros, soit 51,7 % du PIB, en augmentation de 5,3 % par rapport à 2002. Le poids des impôts directs en pour cent du PIB diminue de 17,7 % en 2002 à 17,1 % en 2003, celui des ménages passant de 14,3 % à 13,9 %. Les impôts indirects augmentent de 2,8 %, soit un pourcentage d'augmentation pratiquement identique à celui du PIB nominal de sorte que leur poids dans le PIB demeure inchangé.

Les dépenses primaires - c'est-à-dire hors charges d'intérêt - s'élèvent à 122,8 milliards, en hausse de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Toutefois en raison de la progression des recettes, un solde primaire de 5,8 % du PIB a pu être réalisé.

Si l'on retire les charges d'intérêt de la dette publique, les comptes se clôturent par une capacité de financement de l'ensemble des pouvoirs publics de 0,3 % du PIB.

II.5.3 Les comptes des ménages

Comme il ressort du graphique 43, la variation de la consommation réelle des ménages dépend étroi-

Tableau 51. Comptes des sociétés

	Millions d'euros			
	1999	2000	2001	2002
Revenu primaire brut	41.175	42.353	39.264	39.219
1. Excédent brut d'exploitation (en % du PIB)	53.039 (22,5)	56.267 (22,7)	54.620 (21,5)	53.392 (20,5)
2. Services d'intermédiation financière indirecte	-8.822	-8.402	-8.219	-7.887
3. Revenu de la propriété (net)	-3.042	-5.512	-7.137	-6.287
Intérêts reçus	48.192	56.870	57.771	51.382
Intérêts payés	36.314	45.654	46.066	40.051
Revenus (nets) distribués des Sociétés	-10.044	-11.752	-13.266	-13.271
Autres revenus	-4.877	-4.976	-5.576	-4.347
Distribution secondaire des revenus	-6.789	-7.118	-6.803	-6.340
1. Cotisations sociales perçues	7.609	7.627	8.651	9.377
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	5.836	6.018	6.752	7.153
A charge des salariés	1.509	1.350	1.634	1.958
A charge des indépendants	264	258	266	266
2. Transferts courants (nets)	494	618	559	832
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	8.006	8.371	8.378	8.412
4. Prestations sociales autres que transferts sociaux	6.887	6.991	7.635	8.137
Prestations d'assurance sociale de régimes privés	4.311	4.422	4.765	5.153
Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs	2.576	2.569	2.871	2.984
Revenu disponible brut	34.385	35.235	32.461	32.879
1. Revenu disponible brut	34.385	35.235	32.461	32.879
2. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension (-)	1.258	1.156	1.536	1.757
3. Epargne brute (= 1-2)	33.127	34.079	30.925	31.122
4. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	1.761	1.872	1.083	1.484
5. Formation brute de capital (en % du PIB)	30.253 (12,8)	34.124 (13,8)	33.311 (13,1)	32.126 (12,4)
Capacité de financement (= 3+4-5) (en % du PIB)	4.635 (2,0)	1.827 (0,7)	-1.303 (-0,5)	480 (0,2)

Source : ICN.

Tableau 52. Comptes des administrations publiques

	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes	117.100	122.573	126.876	131.364	138.285
(en % du PIB)	(49,7)	(49,5)	(50,0)	(50,5)	(51,7)
dont					
Impôts directs	40.379	43.012	44.857	45.905	45.808
Impôts indirects	31.075	32.394	32.193	33.731	34.674
Cotisations sociales	33.893	35.033	36.626	38.164	38.925
Dépenses primaires	101.535	105.382	108.680	115.494	122.812
(en % du PIB)	(43,1)	(42,5)	(42,8)	(44,4)	(45,9)
dont					
Rémunérations	27.367	28.324	29.590	31.394	32.671
Achats courants de biens et services	7.079	7.488	8.062	8.861	9.206
Prestations sociales	51.293	53.283	55.998	59.189	59.189
Pensions	19.925	20.538	21.354	22.338	23.243
Soins de santé	13.145	13.934	14.960	15.361	16.777
Allocations de chômage	4.492	4.381	4.623	5.333	5.731
Allocations familiales	4.261	4.324	4.433	4.566	4.677
Autres	9.469	10.107	10.629	11.592	8.761
Formation brute de capital fixe	4.441	4.713	4.207	4.243	4.261
Solde primaire	15.565	17.191	18.195	15.870	15.474
(en % du PIB)	(6,6)	(6,9)	(7,2)	(6,1)	(5,8)
Charges d'intérêts	16.514	16.816	16.789	15.689	14.639
Besoin (-) ou capacité net(te) de financement	-949	375	1.447	181	834
(en % du PIB)	(-0,4)	(0,2)	(0,6)	(0,1)	(0,3)

Source : ICN.

tement de l'évolution de leur revenu réel disponible ainsi que de leur taux d'épargne. Une hausse du revenu disponible réel (le revenu disponible déflaté par l'indice des prix à la consommation) et une baisse sensible du taux d'épargne (épargne nominale en pour cent du revenu disponible nominal) amènent à une hausse significative de la consommation privée, tout comme en 1998 et 2000. En 2002, si le revenu disponible réel des ménages augmente quelque peu

(1,3 % par rapport à l'année antérieure), la remontée du taux d'épargne de ces mêmes ménages traduisant leur incertitude quant à l'avenir « entre en conflit » avec cette augmentation, de sorte que la consommation privée ne progresse que modérément.

II.5.4 Les comptes du reste du monde

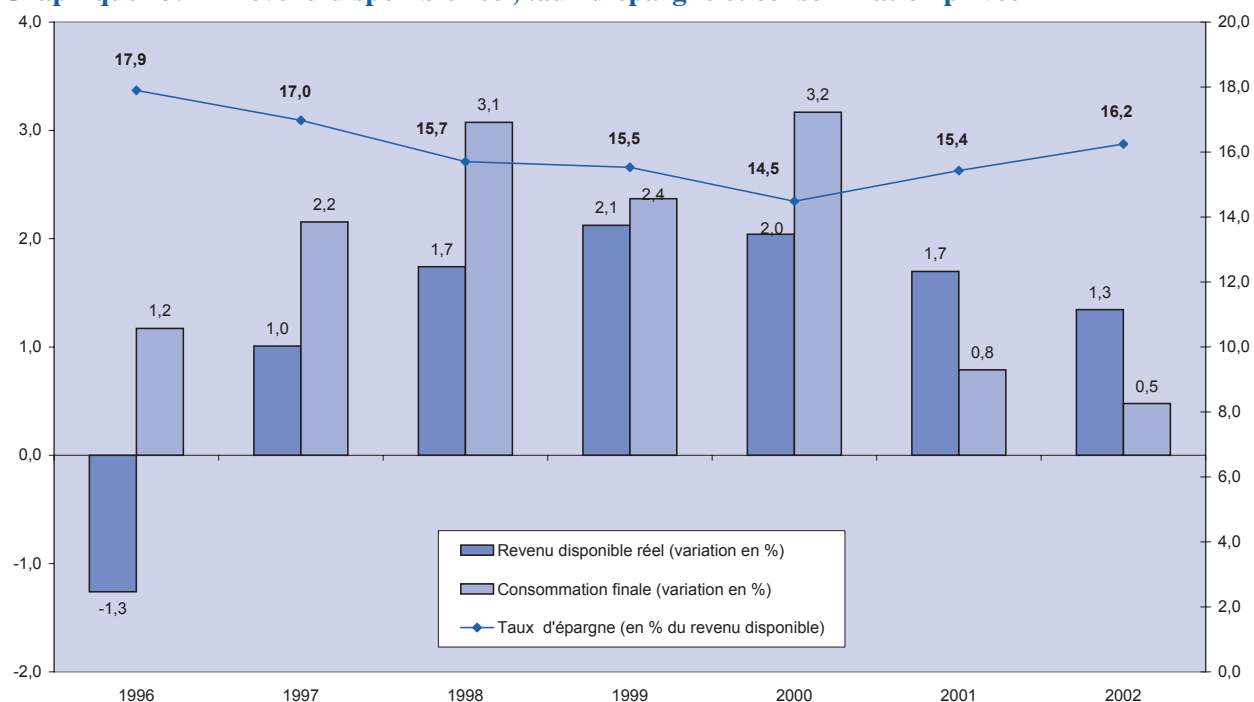
Le compte du reste du monde est établi du point de vue de ce dernier vis-à-vis de la Belgique.

Tableau 53. Comptes des particuliers

	Millions d'euros			
	1999	2000	2001	2002
Revenu primaire brut	182.469	191.774	200.659	206.203
1. Excédent brut d'exploitation	15.498	15.956	16.574	16.673
2. Revenu mixte brut (en % du PIB)	21.934 (9,3)	22.766 (9,2)	22.807 (9,0)	23.039 (8,9)
3. Rémunération des salariés	124.226	129.790	137.166	142.588
Salaires et traitements bruts	92.347	97.253	102.518	106.512
Cotisations sociales à charge des employeurs (eff. et imputées) (en % du PIB)	31.879 (52,7)	32.537 (52,4)	34.648 (54,0)	36.076 (54,8)
4. Revenu de la propriété (net)	20.811	23.262	24.112	23.902
Intérêts reçus	14.790	15.439	15.579	16.384
Intérêts versés (-)	5.640	5.660	5.785	5.668
Revenu distribué de sociétés	7.813	9.435	9.916	8.698
Autres	3.847	4.048	4.402	4.489
Distribution secondaire des revenus	-33.673	-36.047	-38.351	-38.995
1. Prestations sociales (nettes, hors transferts sociaux en nature) (en % du RDB) (*)	43.481 (18,4)	44.695 (18,0)	46.953 (18,5)	49.875 (19,2)
2. Transferts courants (nets)	1.916	1.756	2.018	1.861
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	32.124	34.341	36.151	37.147
4. Cotisations sociales (nettes) (-)	46.947	48.156	51.171	53.584
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	31.759	32.411	34.512	35.928
A charge des salariés	11.999	12.447	13.252	14.086
A charge des indépendants et non-actifs	3.189	3.298	3.406	3.569
Revenu disponible brut	148.795	155.727	162.308	167.207
1. Revenu disponible brut	148.795	155.727	162.308	167.207
2. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.258	1.156	1.536	1.757
3. Consommation finale	126.751	134.159	138.565	141.514
4. Epargne brute (= 1+2-3) (en % du RDB) (*)	23.302 (15,5)	22.724 (14,5)	25.279 (15,4)	27.450 (16,2)
5. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	81	-131	-658	-502
6. Formation brute de capital	14.301	15.008	14.732	14.714
Capacité de financement (= 4+5-6)	9.082	7.585	9.889	12.235
(en % du PIB)	(3,9)	(3,1)	(3,9)	(4,7)

(*) revenu disponible brut.

Source : ICN.

Graphique 43. Revenu disponible réel, taux d'épargne et consommation privée

Source : ICN et calculs SPF Economie.

C'est ainsi que la position traditionnellement créditrice de la Belgique vis-à-vis du reste du monde exprimée du point de vue de l'étranger apparaît dans ce compte avec un signe négatif.

Aussi bien les résultats des opérations sur biens et services (un excédent de 9,5 milliards d'euros) que les revenus primaires (un excédent de 5,9 milliards d'euros pour les revenus des salariés comme les revenus de la propriété) s'établissent à l'avantage

de la Belgique, de sorte que le solde du compte des opérations courantes avec l'étranger est positif en faveur de la Belgique et représentait en 2002, 5,1 % du PIB.

Tableau 54. Comptes du reste du monde

	Millions d'euros			
	1999	2000	2001	2002
Compte extérieur des revenus primaires	-4.858	-4.641	-4.207	-5.955
1. Rémunération des salariés (net)	-2.916	-2.951	-3.118	-3.245
Salaires reçus	869	958	1.089	1.204
Salaires versés	3.785	3.910	4.207	4.449
2. Impôts nets sur la production et les importations	1.329	1.701	1.743	1.545
Impôts sur la production et les importations	2.186	2.395	2.477	2.256
Subventions (-)	858	694	734	711
3. Revenu de la propriété (net)	-3.270	-3.391	-2.832	-4.255
Revenus reçus	22.712	25.856	30.171	28.864
Revenus versés (-)	25.983	29.247	33.004	33.120
Compte extérieur des transferts courants nets	2.459	2.264	2.185	2.244
1. Cotisations sociales	749	627	796	708
2. Prestations sociales autres que transferts sociaux (nettes)	188	78	-9	41
3. Autres transferts courants (nets)	1.651	1.755	1.540	1.685
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	129	195	142	190
Compte extérieur des opérations sur biens et services	-10.218	-7.600	-8.151	-9.476
1. Importations	168.235	204.399	209.648	208.545
2. Exportations (-)	178.453	211.999	217.799	218.020
Solde des opérations courantes	-12.617	-9.977	-10.173	-13.186
(en % du PIB Belgique)	(-5,4)	(-4,0)	(-4,0)	(-5,1)
Compte de capital (*)	-66	260	327	374
Transferts en capital à recevoir	421	792	682	665
Transferts en capital à payer (-)	454	609	316	350
Acquisition moins cessions d'actifs non financiers	33,7	-77,4	38,5	-58,7
Besoin de financement	-12.683	-9.716	-9.846	-12.813
(en % du PIB Belgique)	(-5,4)	(-3,9)	(-3,9)	(-4,9)

(*) y compris acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : ICN, suivant présentation BNB.

II.6 Les indicateurs structurels européens

Lors du Conseil européen de Lisbonne les 23 et 24 mars 2000, l'Union européenne s'est fixée pour la prochaine décennie, l'objectif ambitieux de devenir «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, capable de développer une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale».

A cette fin, un programme décennal ambitieux et complet de réformes des marchés du travail, des capitaux et des produits, doit être mis en œuvre et en mesurer les progrès induits.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le Conseil européen s'est réuni à Bruxelles les 25 et 26 mars 2004 pour sa réunion annuelle de printemps, la quatrième du genre, et s'est penché sur les réalisations accomplies en matière économique, sociale et environnementale de l'Union.

Cet examen s'est fait pour la première fois sur base de la liste restreinte des 14 indicateurs structurels couvrant les domaines suivants :

1. Situation économique générale
2. Emploi
3. Innovation et recherche
4. Réforme économique
5. Cohésion sociale
6. Environnement¹¹

Cette liste restreinte a été élaborée en concertation avec le Conseil. Elle permet une présentation plus concise et une meilleure évaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs de Lisbonne. En phase avec la rationalisation récente des procédures définies dans le cadre plus large de la stratégie de Lisbonne, il est prévu de geler cette liste pendant trois ans.

Le Sommet de printemps 2004 a fait entrer l'Union européenne dans la cinquième année d'application de la stratégie de Lisbonne. Cette stratégie offre des solutions à des problèmes communs et constitue en outre, un outil essentiel pour appuyer le processus d'élargissement et partager les meilleures pratiques et les expériences dans toute l'Union.

Conclusions du Sommet du Printemps de Bruxelles, 25/26 mars 2004

Le Conseil européen a identifié comme éléments-clés de la poursuite et du succès du processus de Lisbonne, primo, la mise en application des mesures adoptées au niveau européen, via leur transposition au niveau des législations des Etats membres et deuxièmement, de compléter le travail législatif découlant de l'Agenda de Lisbonne.

Il a mis l'accent sur deux priorités pour faire ressortir la nécessité des politiques qui engendreront plus de croissance et plus d'emplois : une croissance durable, d'une part, plus et de meilleurs emplois, d'autre part.

1. Croissance durable

- i) environnement macro-économique sain
 - l'UE doit réaliser sa croissance potentielle en s'ouvrant plus à l'extérieur et en accélérant son processus des réformes internes
 - les Etats membres doivent maintenir des positions budgétaires saines en accord avec le Pacte de Stabilité et de Croissance
 - le Conseil invite vivement les Etats membres à assurer la soutenabilité à long terme des finances publiques. En particulier, par la réduction de l'endettement public et par des réformes des systèmes de santé et des pensions d'une part et par la promotion de l'emploi, d'autre part, compte tenu du problème de la population vieillissante.

¹¹ Ce domaine a été ajouté suite aux Conseils européens de Stockholm et Göteborg.

ii) compétitivité et innovation

le Conseil identifie quatre priorités en vue de consolider la compétitivité des entreprises européennes :

- compléter le marché intérieur
- meilleure régulation
- stimuler la Recherche et le Développement
- meilleur fonctionnement des institutions.

iii) rôle central de la cohésion sociale

- renforcer les stratégies contre l'exclusion sociale et la lutte contre la pauvreté.

iv) la variable environnement

- promouvoir la production et la consommation respectueuse de l'environnement
- améliorer l'efficacité énergétique et encourager l'utilisation des sources d'énergie renouvelable
- respecter le Protocole de Kyoto
- mettre en œuvre le Plan d'action des technologies de l'environnement et assurer son implémentation rapide.

2. Plus et de meilleurs emplois

C'est la préoccupation la plus pressante d'ici au prochain Sommet du Printemps, selon les termes même du Conseil.

Dans le cadre de la stratégie globale pour l'emploi, du rapport Kok et des Grandes orientations de politique économique (GOPE), les Etats membres sont invités à focaliser leur attention sur quatre défis en matière structurelle : l'adaptabilité, attirer plus de personnes vers le marché du travail, améliorer la qualité de l'emploi et investir dans le capital humain en vue d'atteindre les objectifs de Lisbonne.

Un autre aspect porte sur la libre circulation des travailleurs pour promouvoir la mobilité. Il concerne

en pratique la Carte d'assurance européenne ainsi que la reconnaissance mutuelle des qualifications dans l'Union européenne qui devra faire l'objet d'un accord politique d'ici juin 2004.

La directive 1408/71 devra dès lors être réformée et modernisée simplifiant ainsi la procédure de reconnaissance des droits de sécurité sociale des travailleurs qui se déplacent dans l'Union.

3. Bâtir des partenariats pour la réforme

Impliquer les partenaires sociaux, la société civile et les autorités publiques pour redynamiser le processus de Lisbonne.

Le Sommet du Printemps 2005

Lors du prochain sommet de printemps, le Conseil procédera à une évaluation à mi-parcours du processus de Lisbonne sous l'angle des résultats obtenus et de l'élargissement.

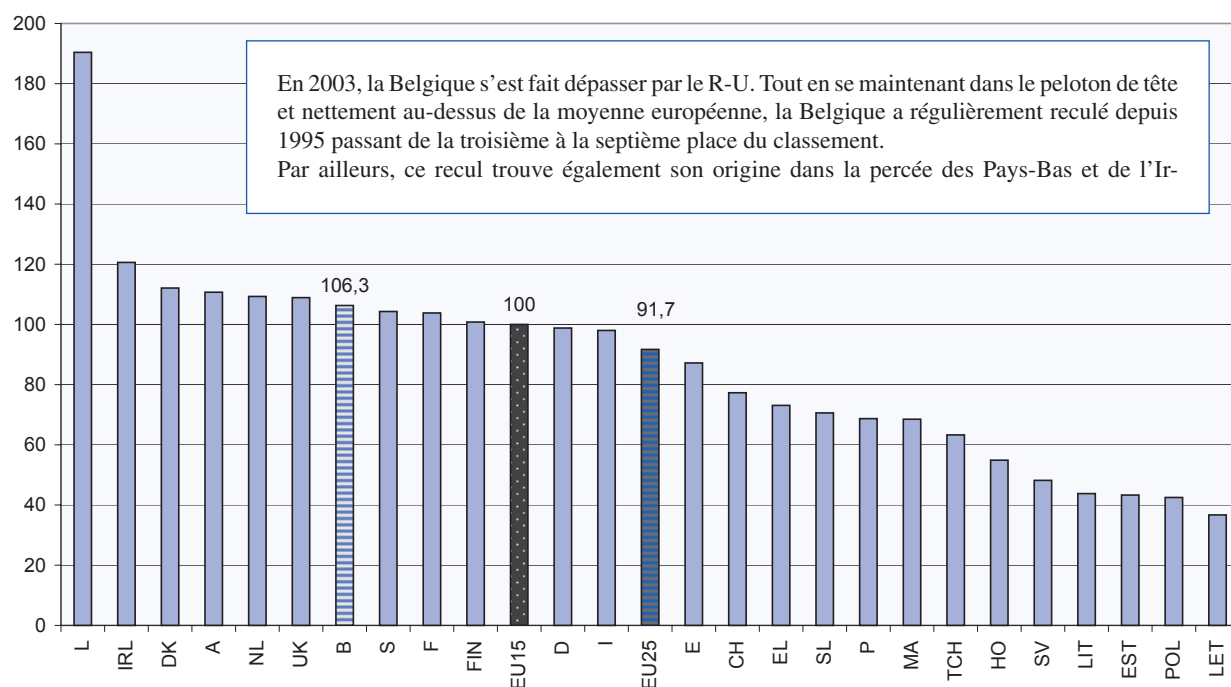
L'engagement de la Belgique dans la mise en œuvre de la stratégie fixée à Lisbonne est très fort, et partant ce processus conditionne dans une large mesure l'approche belge de la politique économique, sociale et environnementale.

L'ensemble des indicateurs retenus a déjà montré son utilité pour examiner les progrès de la réforme économique en Europe. Il est dès lors recommandé de consacrer le plus grand soin à leur production et d'en intensifier l'utilisation à des fins d'évaluation de politique nationale, régionale ou autre, dans notre pays.

Nous présenterons ici une sélection de ces indicateurs dans le but de situer la position de la Belgique, non seulement par rapport à ses voisins directs et partenaires au sein de l'Union européenne, mais aussi par rapport aux nouveaux Etats membres de l'Union élargie (depuis mai 2004).

II.6.1 Indicateurs d'environnement économique général

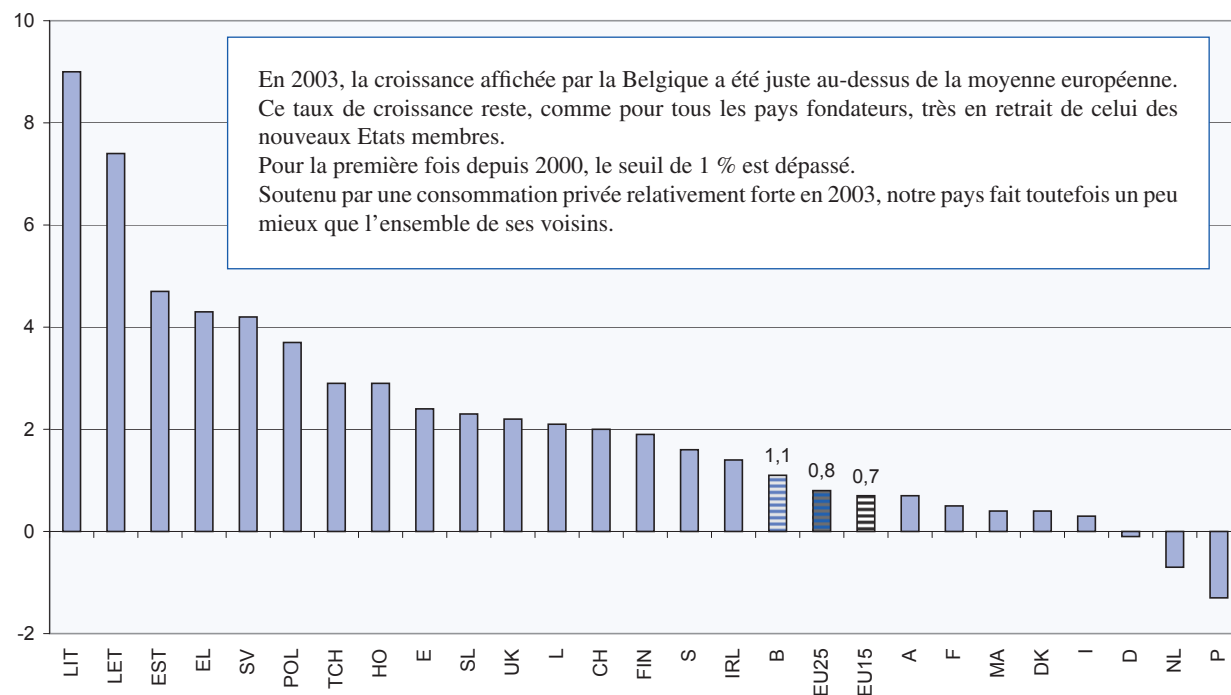
Graphique 44. PIB par habitant(PPA, EU15=100) - 2003p



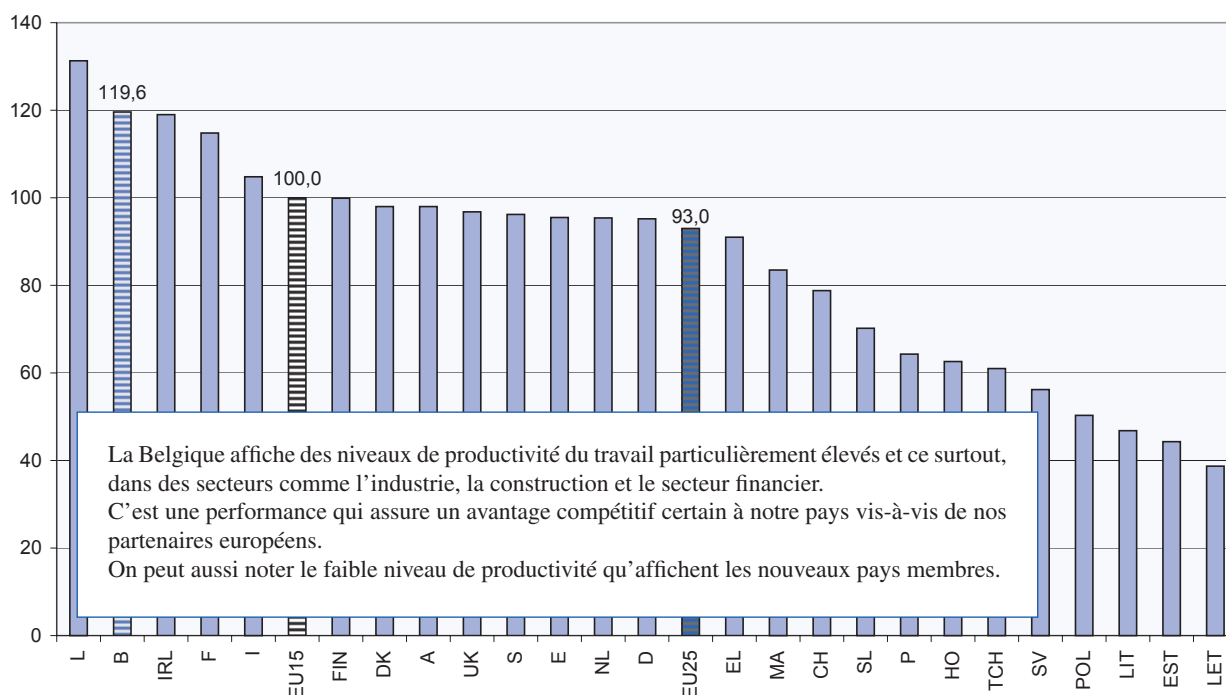
(p) : provisoire

Source : Eurostat.

Graphique 45. Croissance du PIB à prix constants - 2003



Source : Eurostat.

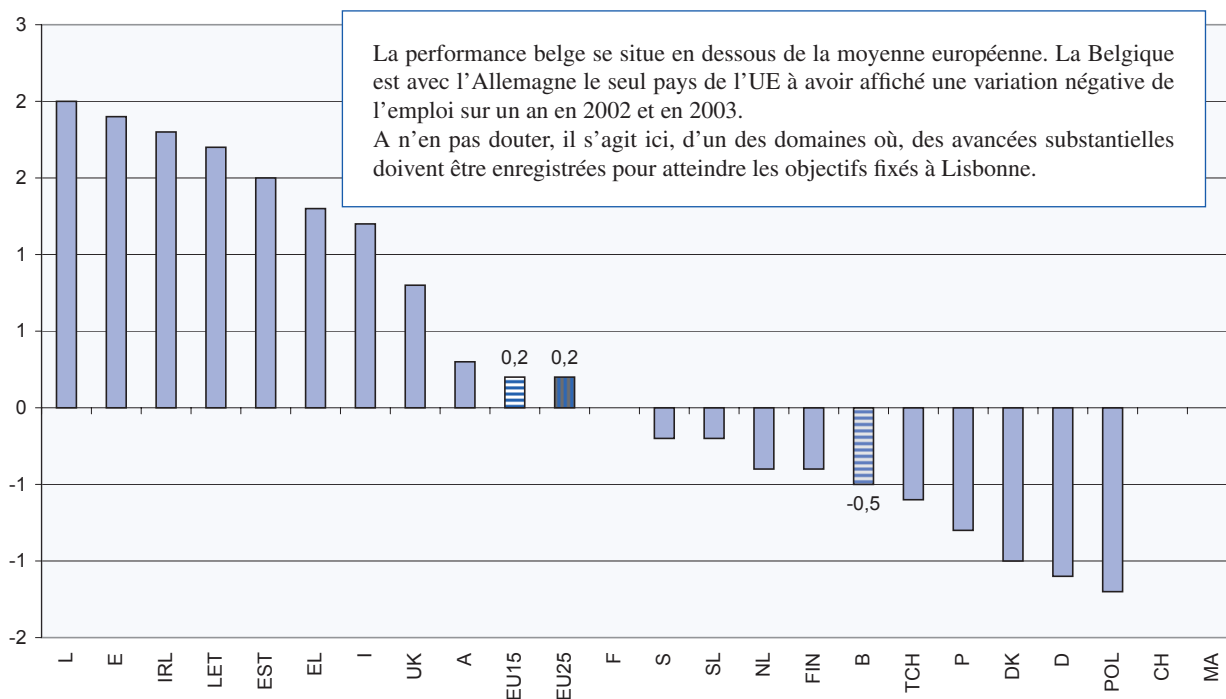
Graphique 46. Productivité de la main d'œuvre - 2003p

(p) : provisoire

Source : Eurostat.

Graphique 47. Croissance de l'emploi total harmonisé - 2003

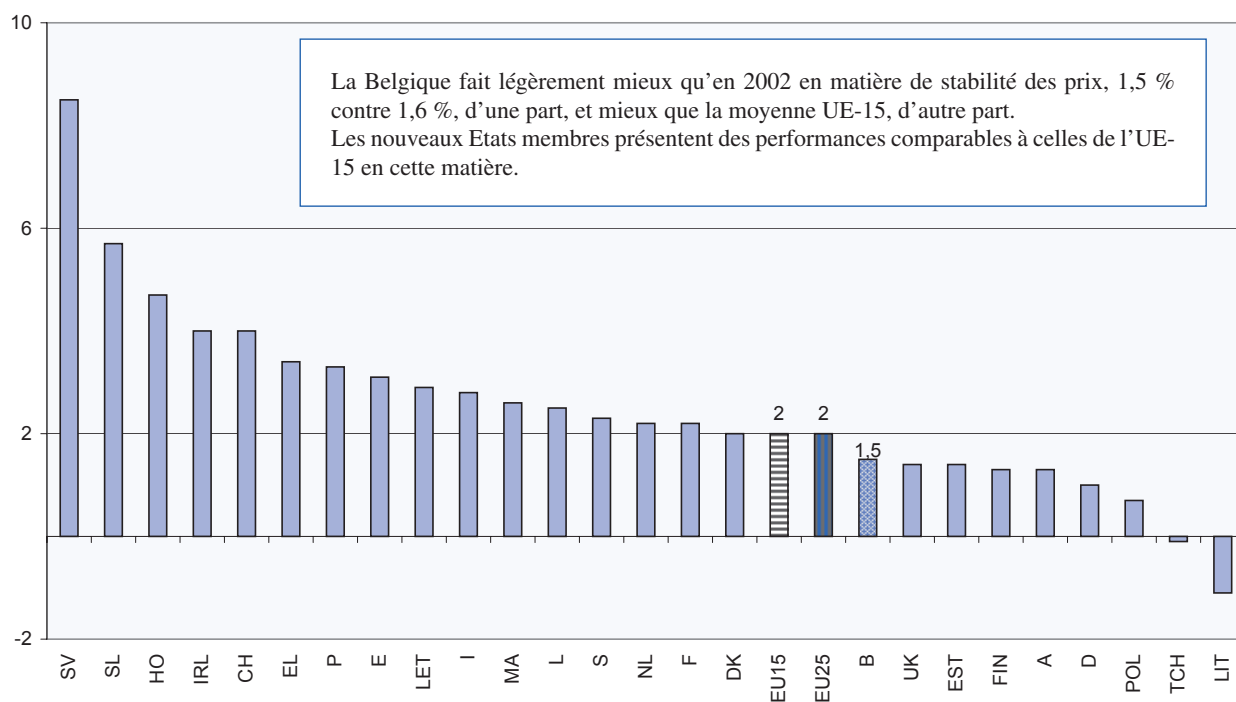
(en %, t/t-1)



Source : Eurostat.

Graphique 48. Taux d'inflation - 2003

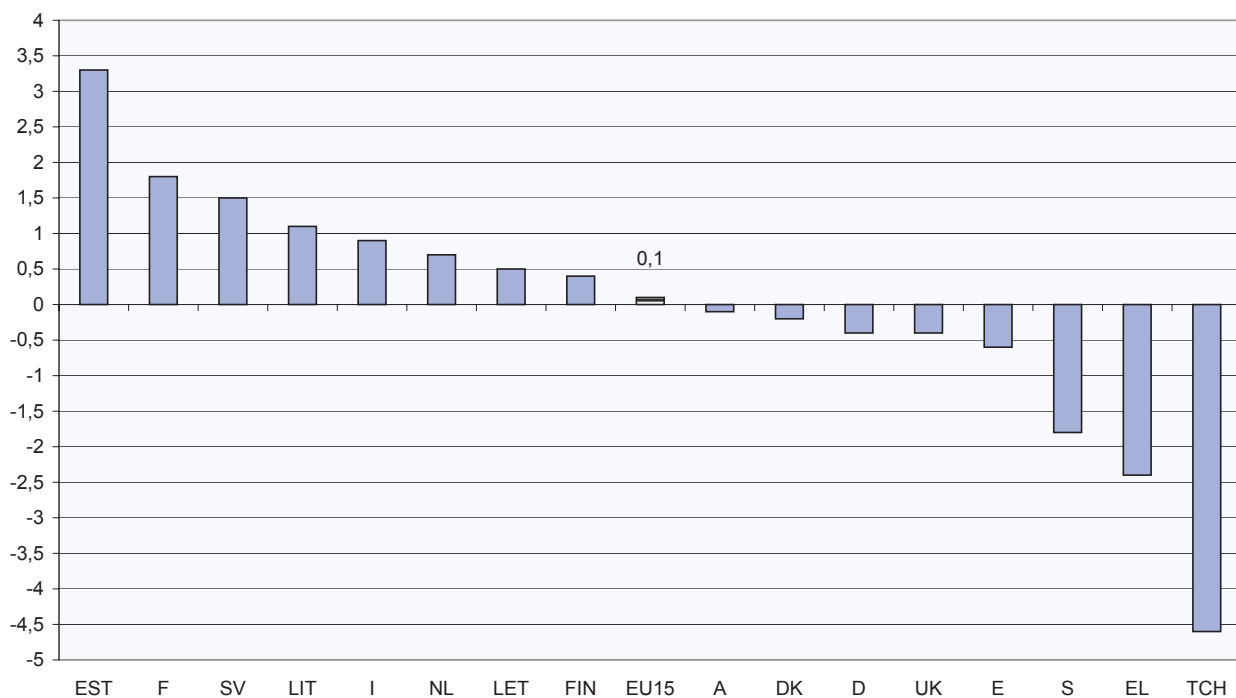
(variation annuelle en %)



Source : Eurostat.

Graphique 49. Croissance du coût unitaire du travail - 2003

(en %)

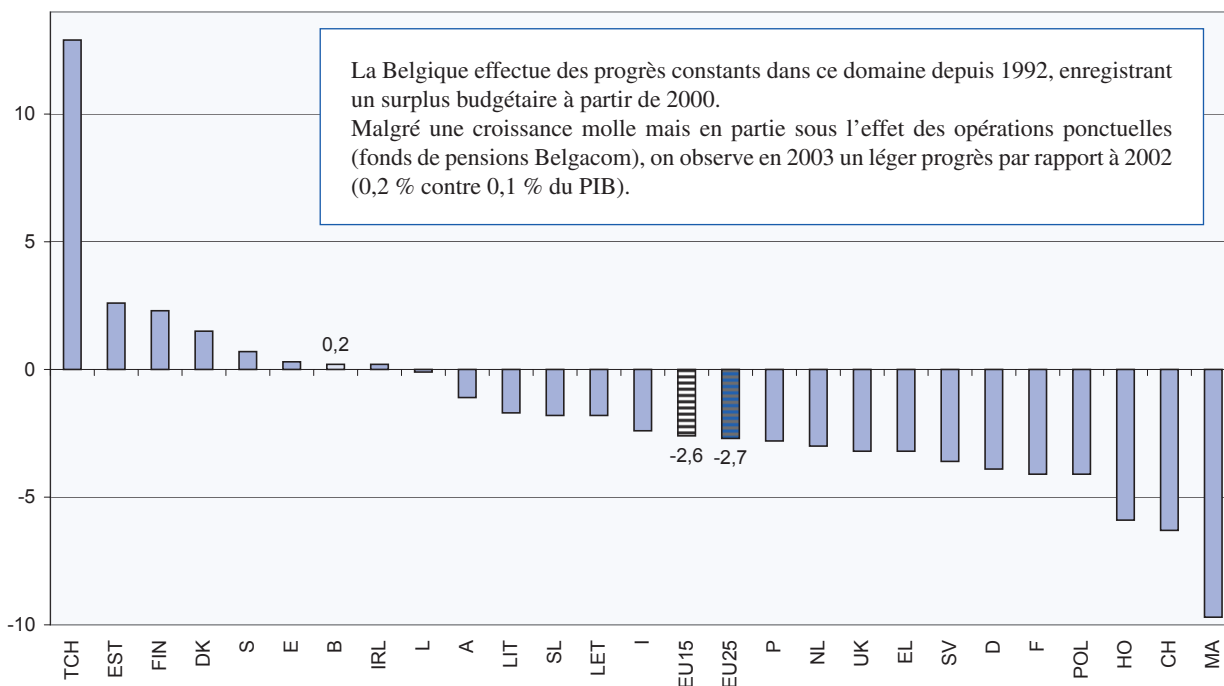


La donnée pour la Belgique n'est pas disponible.

Source : Eurostat.

Graphique 50. Solde public – Besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques - 2003

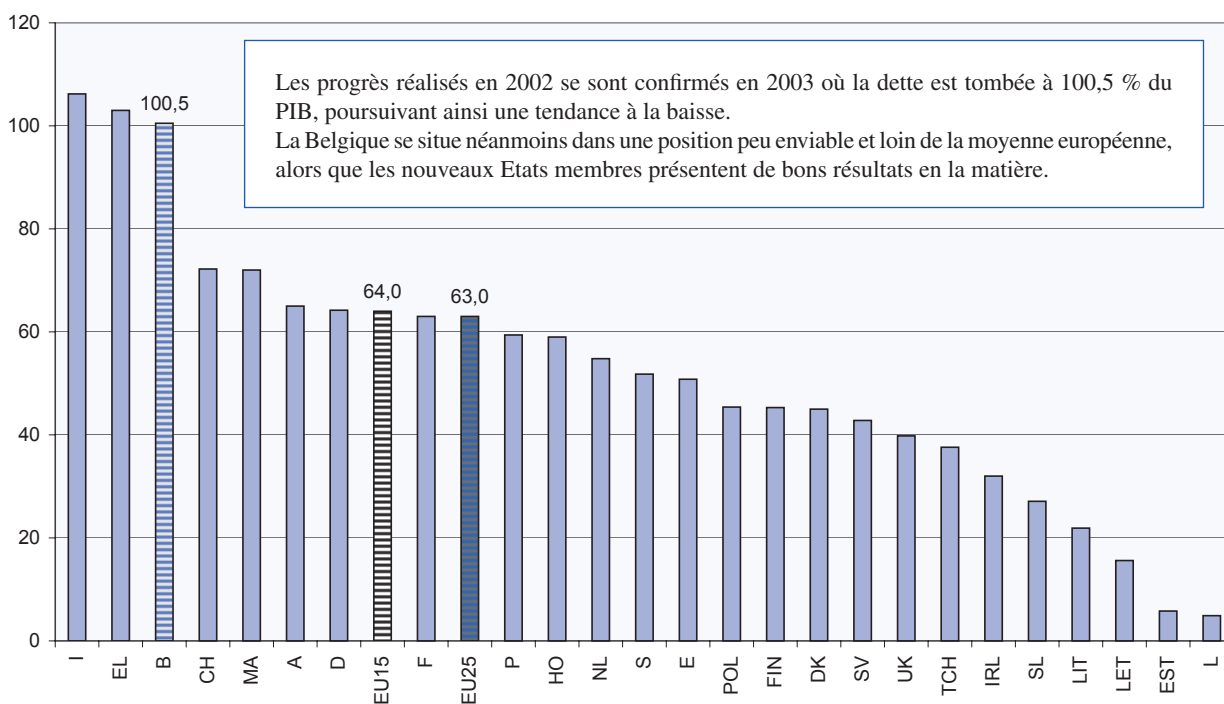
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 51. Dette brute consolidée des administrations publiques - 2002

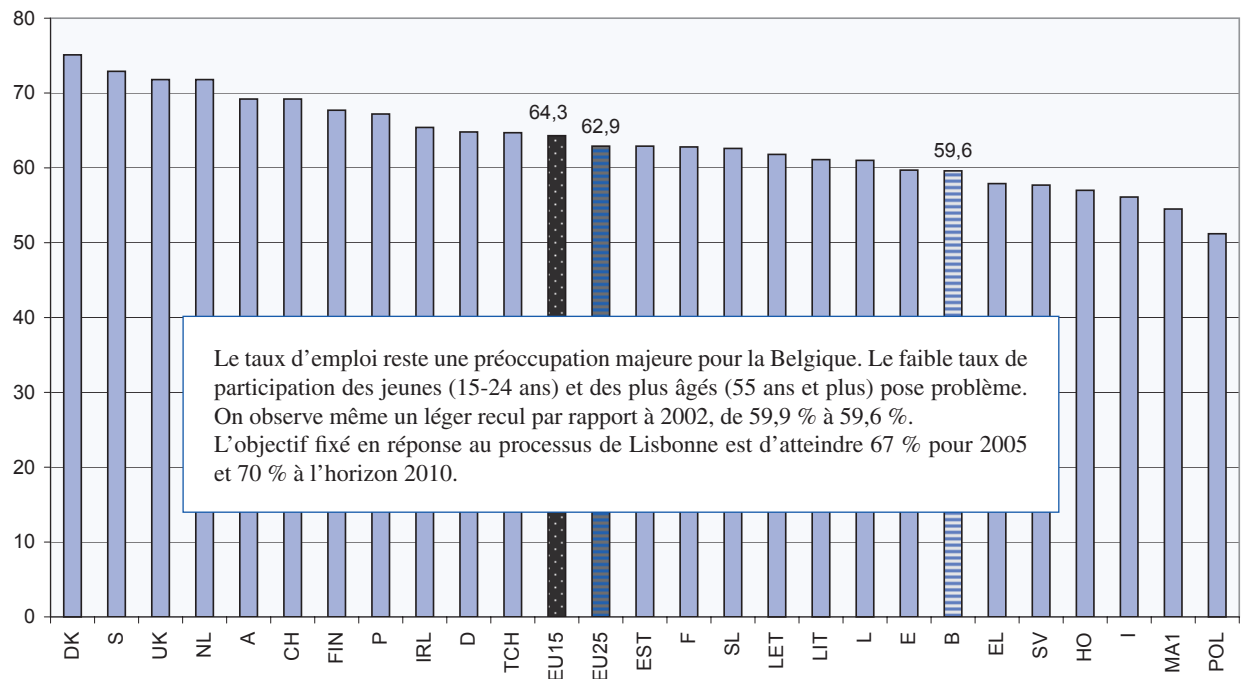
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

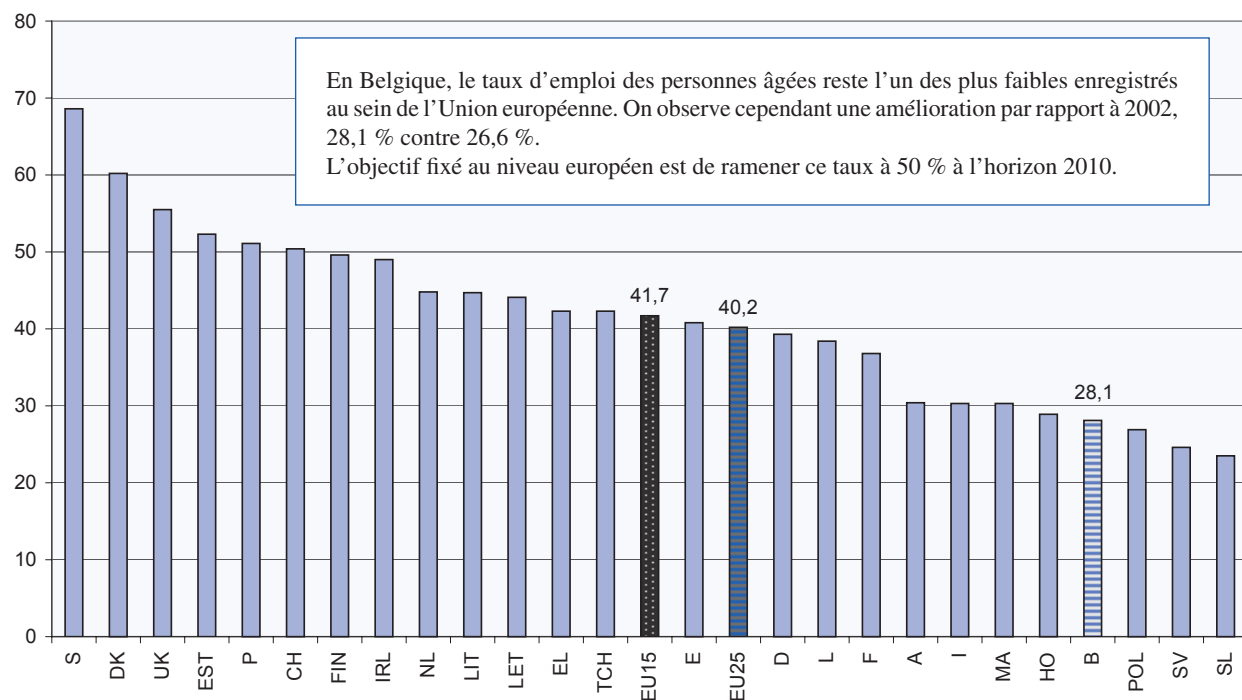
II.6.2 Emploi

Graphique 52. Taux d'emploi (15-64 ans en % de la population du même âge) - 2003



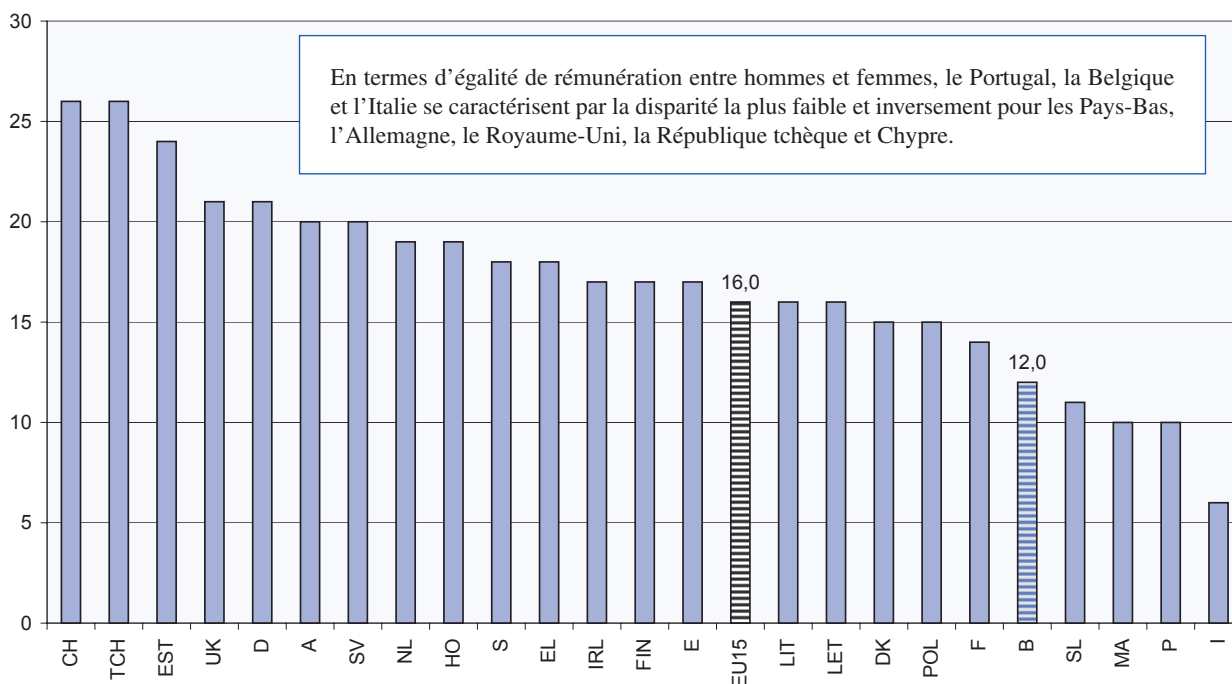
Source : Eurostat.

Graphique 53. Taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans en % de la population du même âge) - 2003



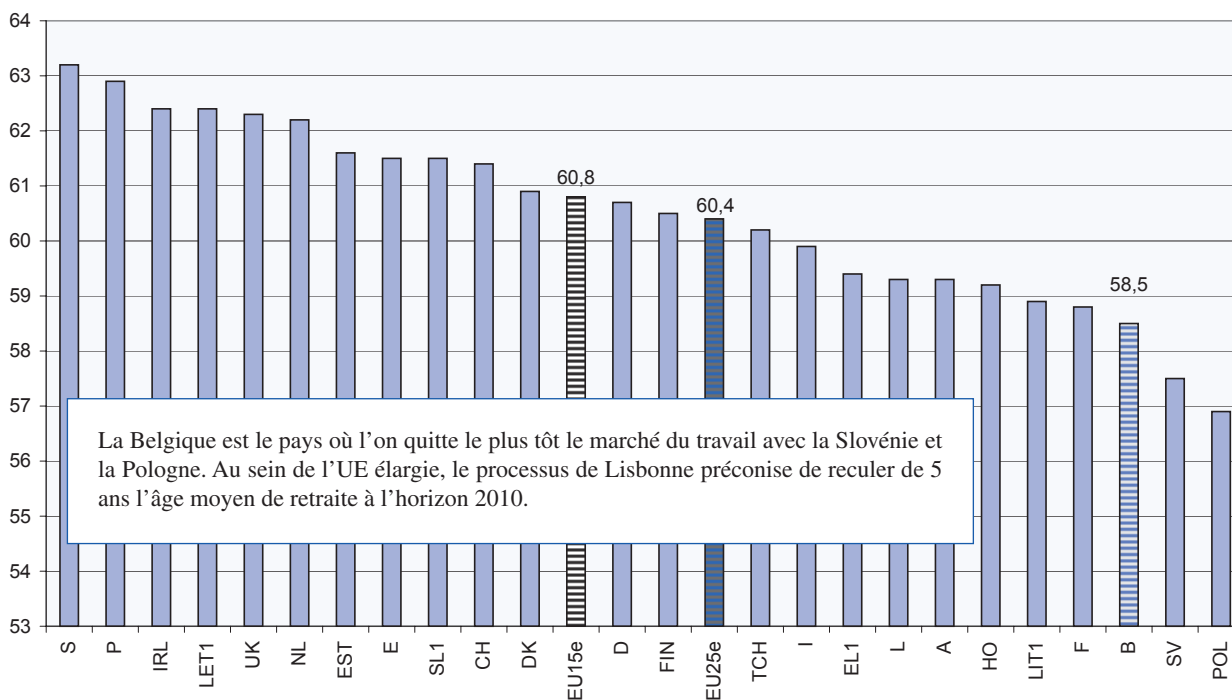
Source : Eurostat.

Graphique 54. Ecart de rémunération entre hommes et femmes en 2001 (non corrigé)
(en % de celle des hommes)



Source : Eurostat.

Graphique 55. Age moyen de sortie du marché du travail total - 2002



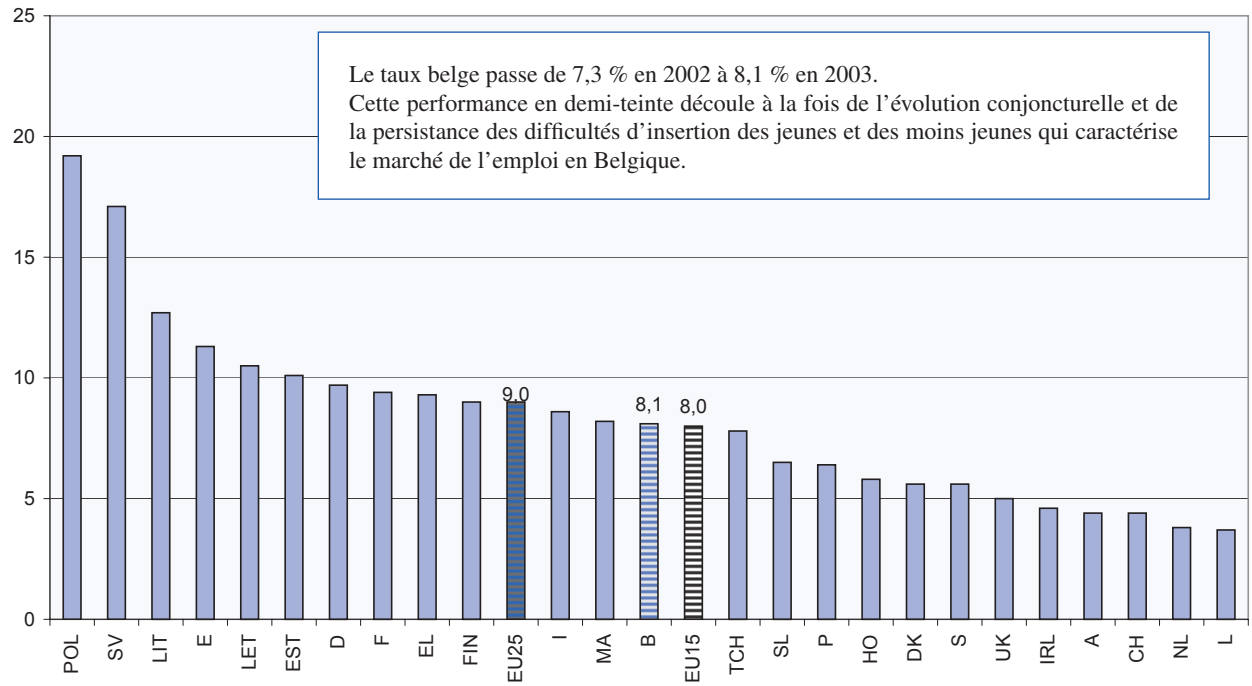
(e) : estimation.

(1) : les données se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique 56. Taux de chômage total - 2003

(en % de la population active)

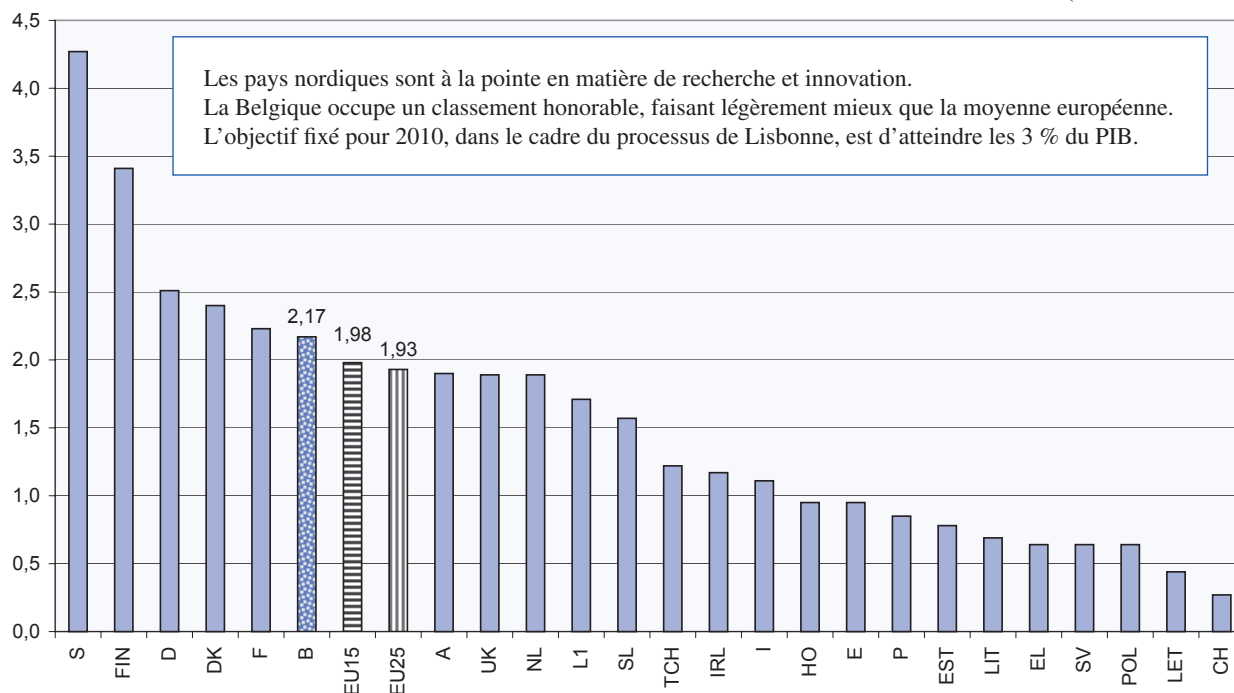


Source : Eurostat.

II.6.3 Innovation et recherche

Graphique 57. Dépense intérieure brute de R&D (DIRD) - 2001

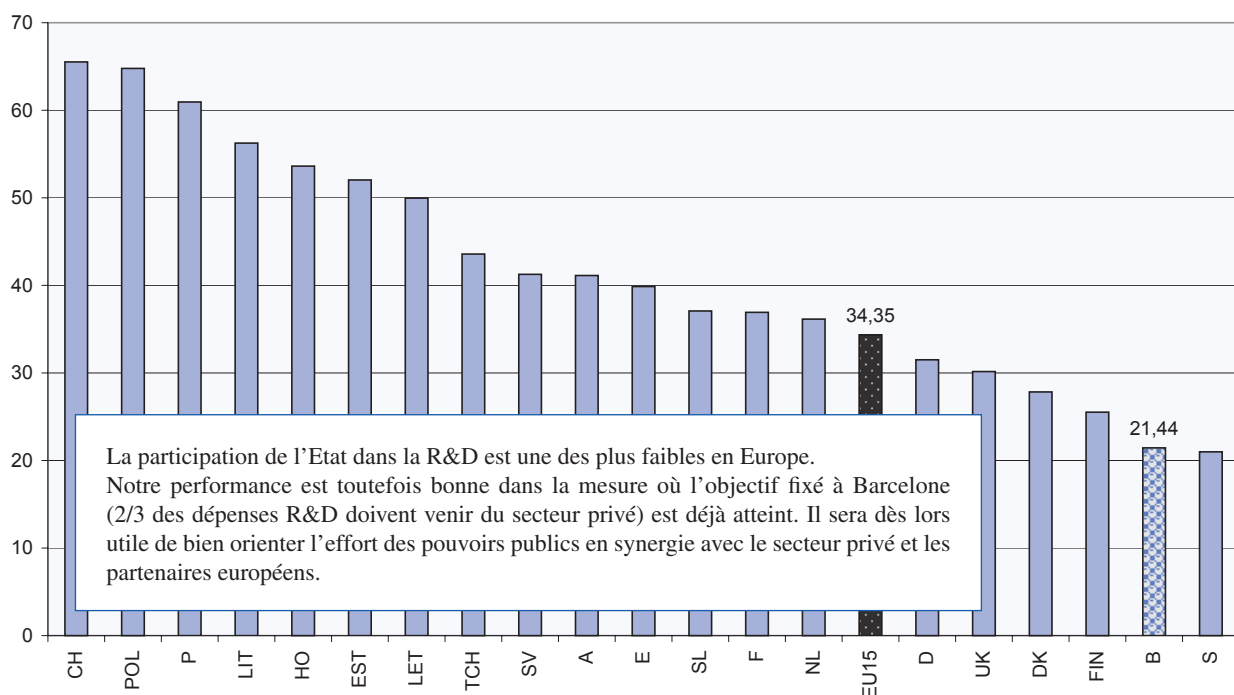
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 58. DIRD par source de financement - Etat - 2001

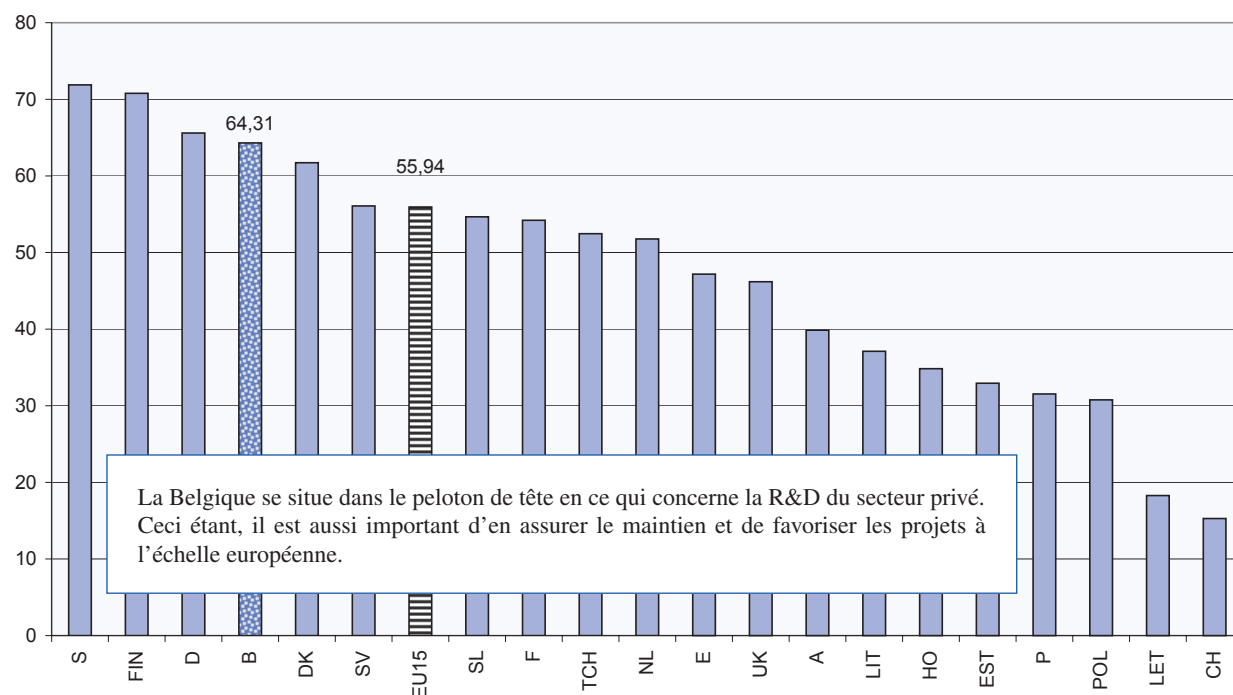
(en % du total)



Source : Eurostat.

Graphique 59. DIRD par source de financement - Industrie - 2001

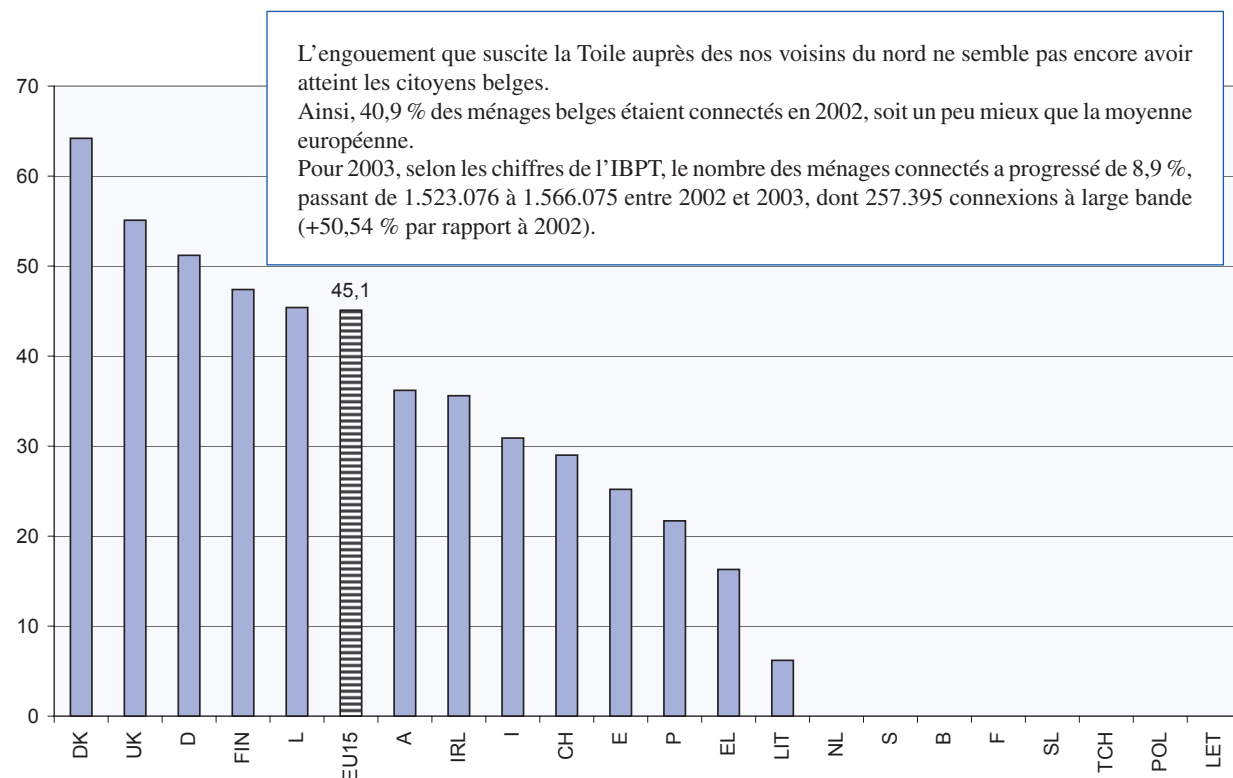
(en % du total)



Source : Eurostat.

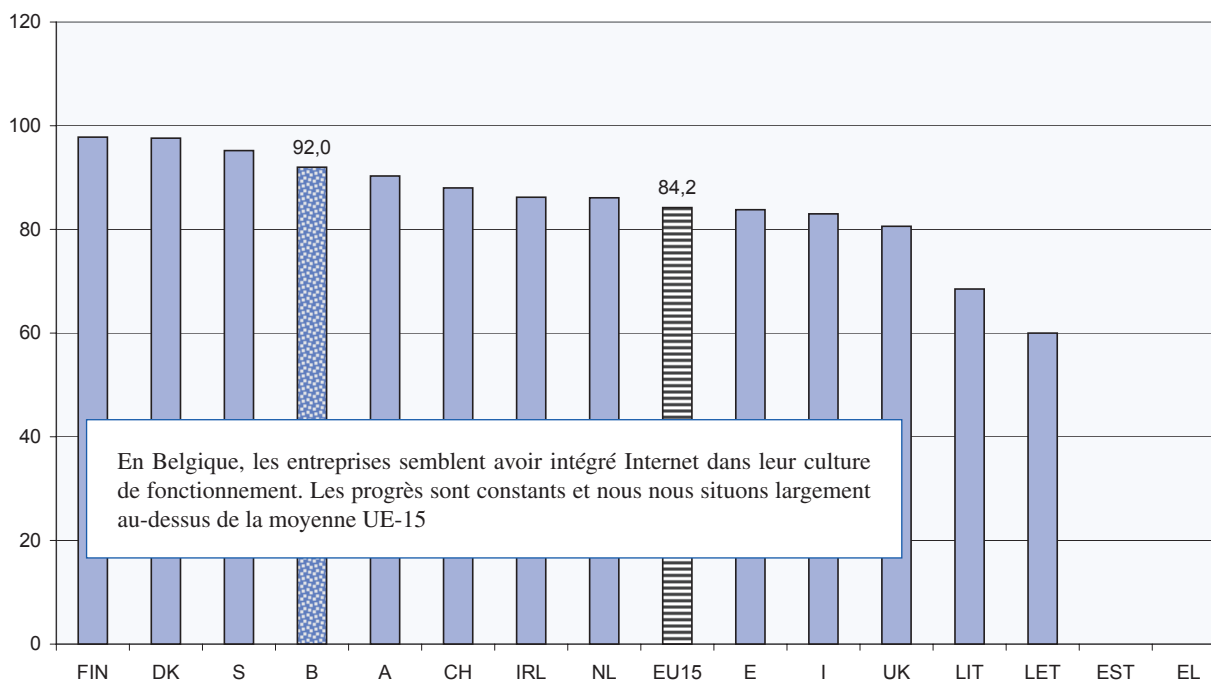
Graphique 60. Niveau d'accès à Internet - ménages - 2003

(% des ménages ayant un accès à domicile)



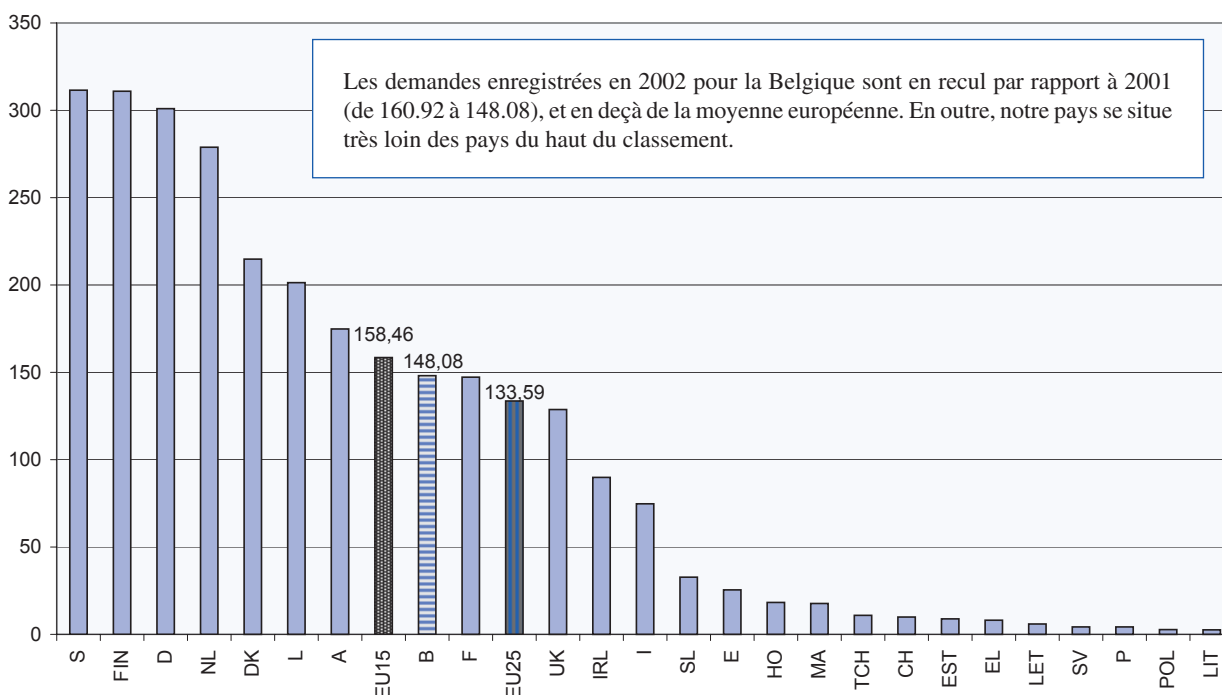
Source : Eurostat.

Graphique 61. Niveau d'accès à Internet - Entreprises - 2003
(% des entreprises ayant un accès à Internet)



Source : Eurostat.

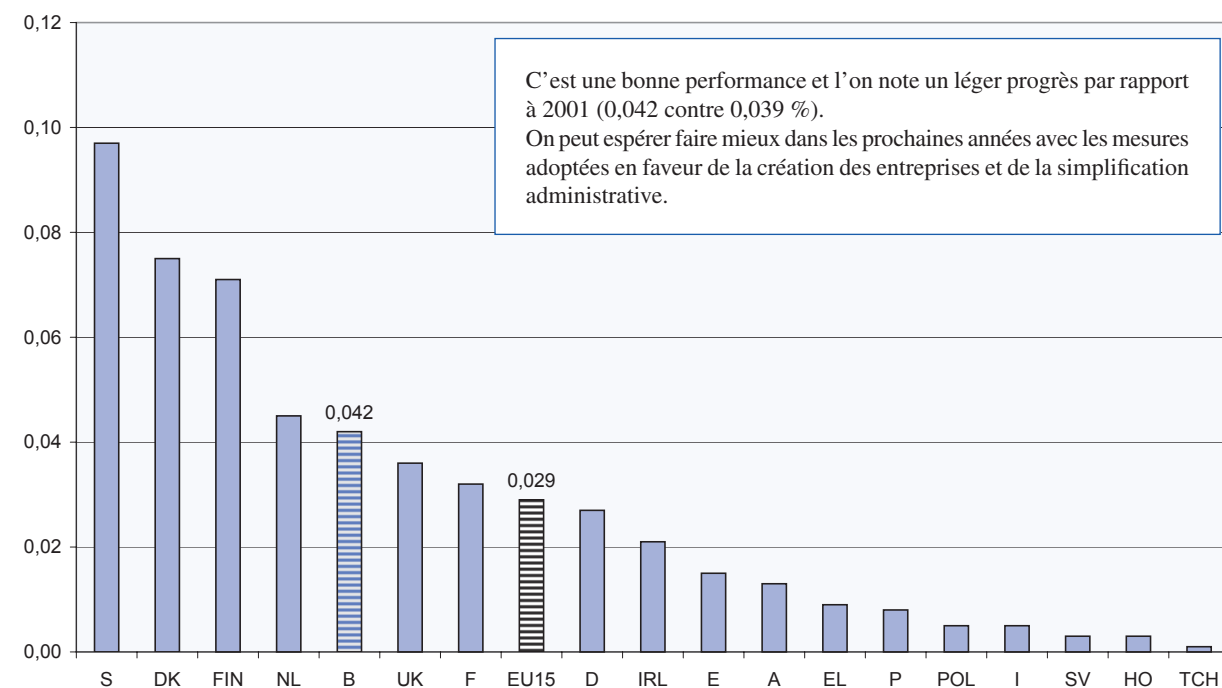
Graphique 62. Brevets OBE (Office Européen des Brevets) - 2002
(nombre des demandes par million d'habitants)



Source : Eurostat.

Graphique 63. Investissement en capital-risque : phase préliminaire - 2002

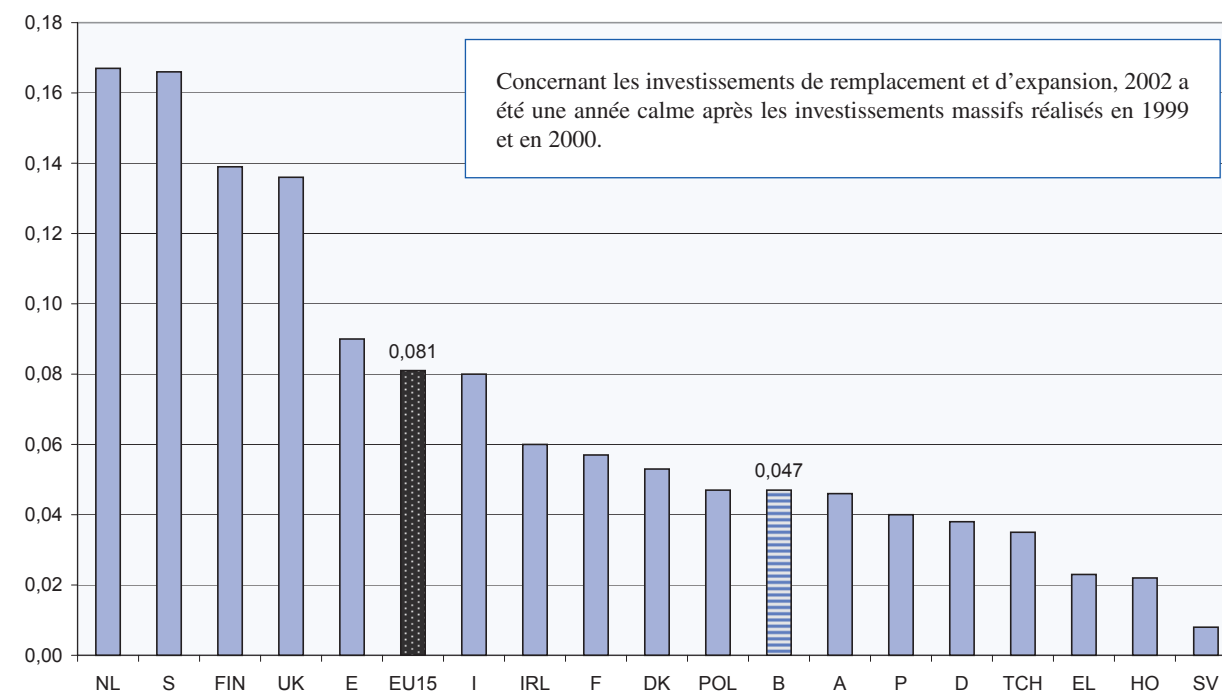
(en % du PIB)



Source : Eurostat

Graphique 64. Investissement en capital-risque : expansion et remplacement - 2002

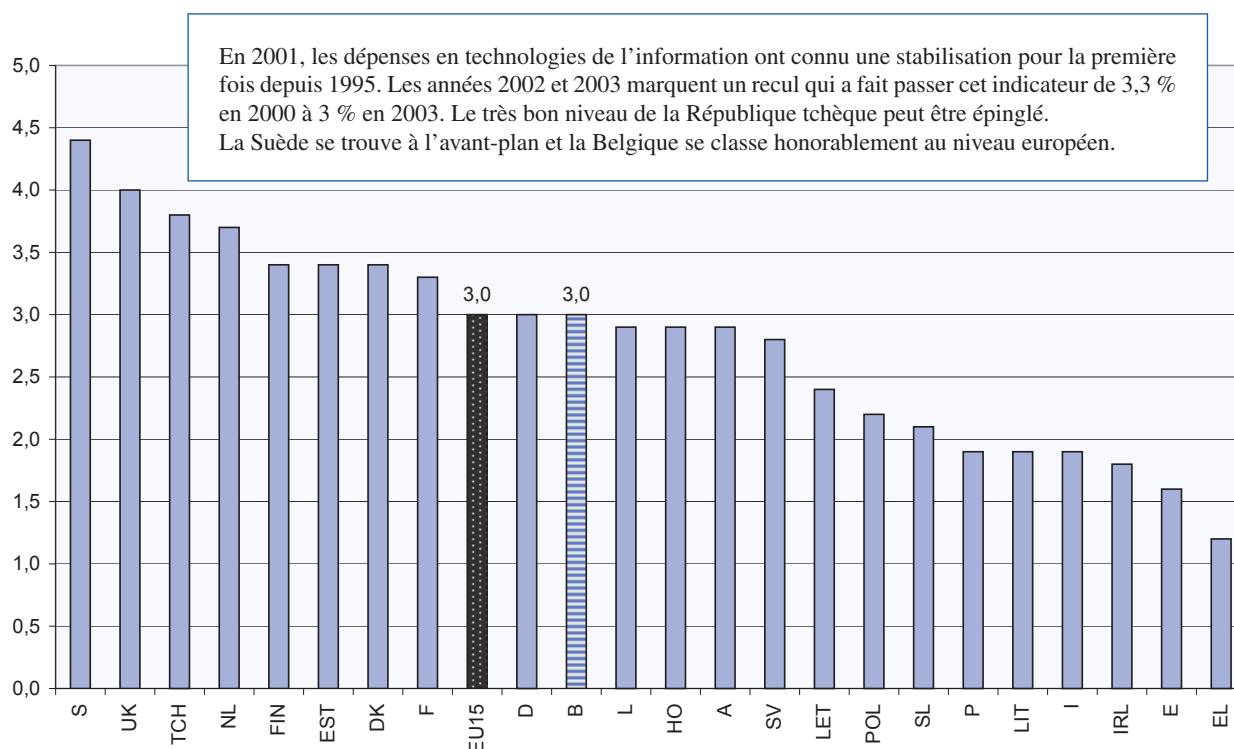
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 65. Dépenses en Technologies de l'Information - 2003

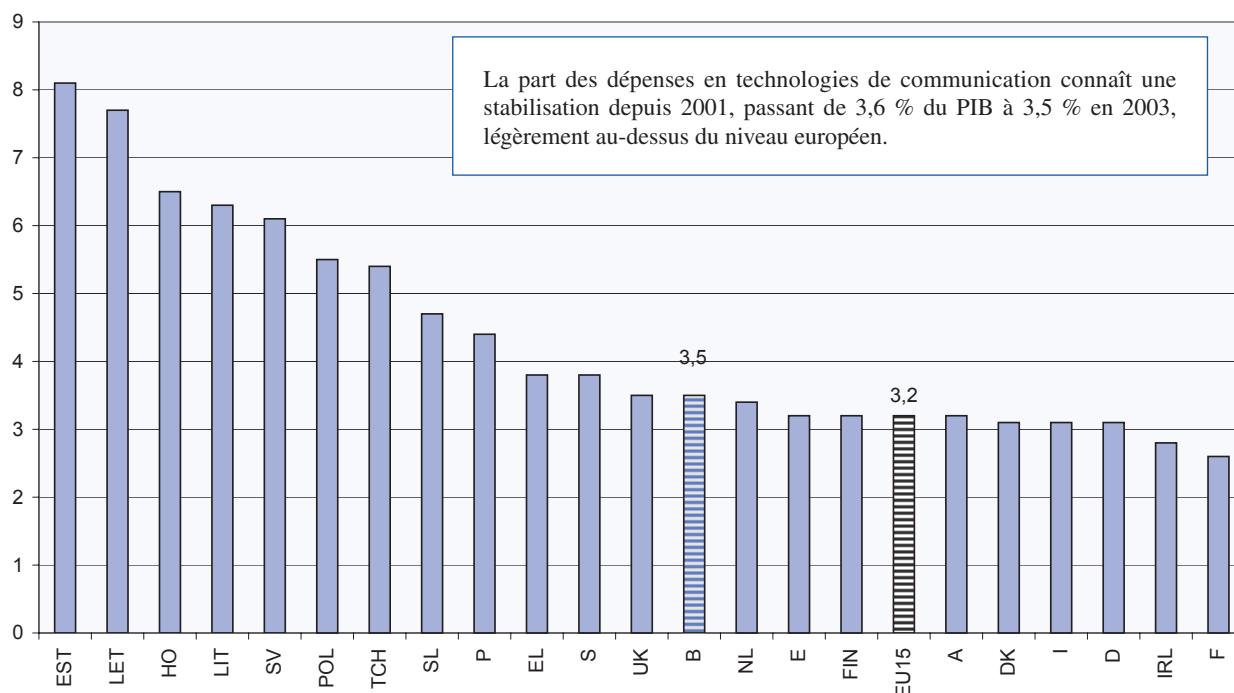
(en % du PIB)



Source : Eurostat

Graphique 66. Dépenses en Technologies de Communication - 2003

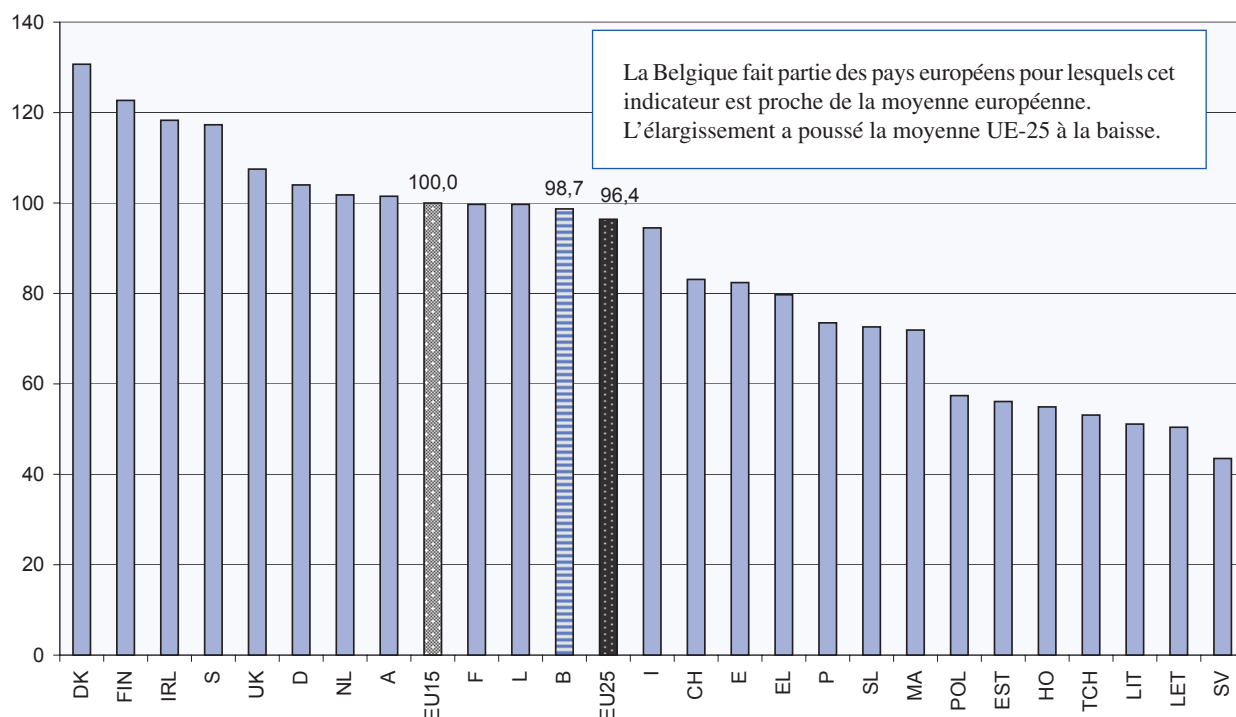
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

II.6.4 Réforme économique

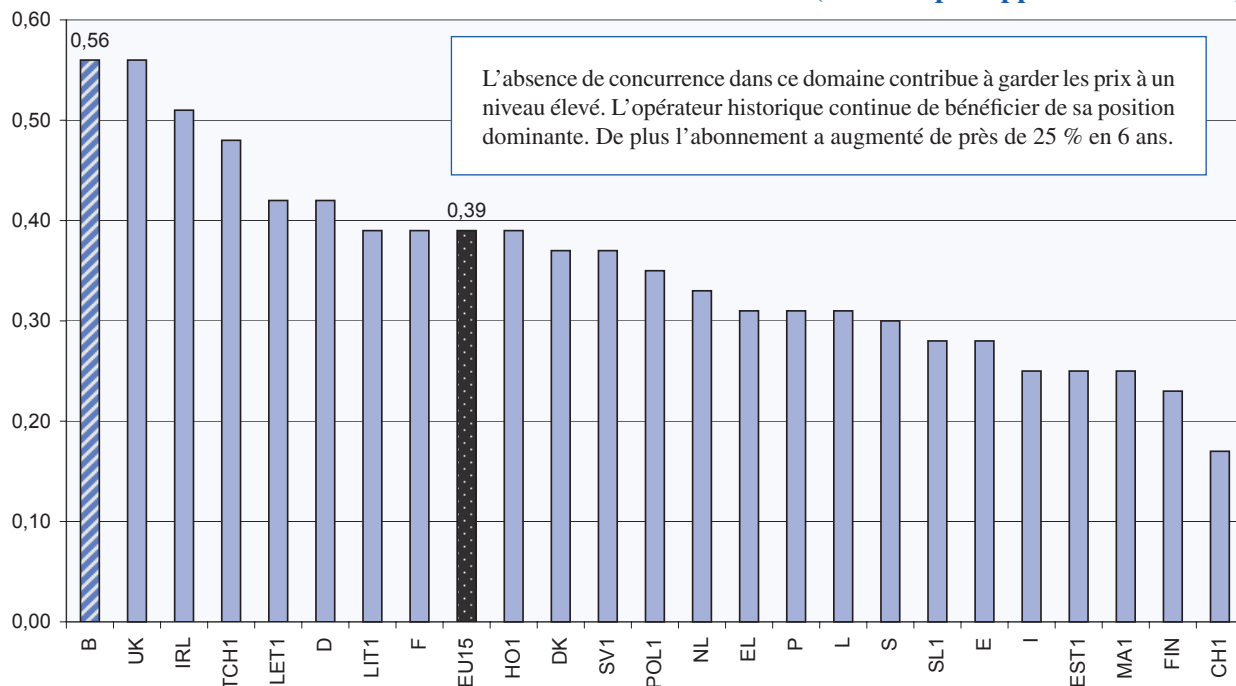
Graphique 67. Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes (UE-15 = 100) - 2002



Source : Eurostat.

Graphique 68. Prix des télécommunications - appels locaux - 2003

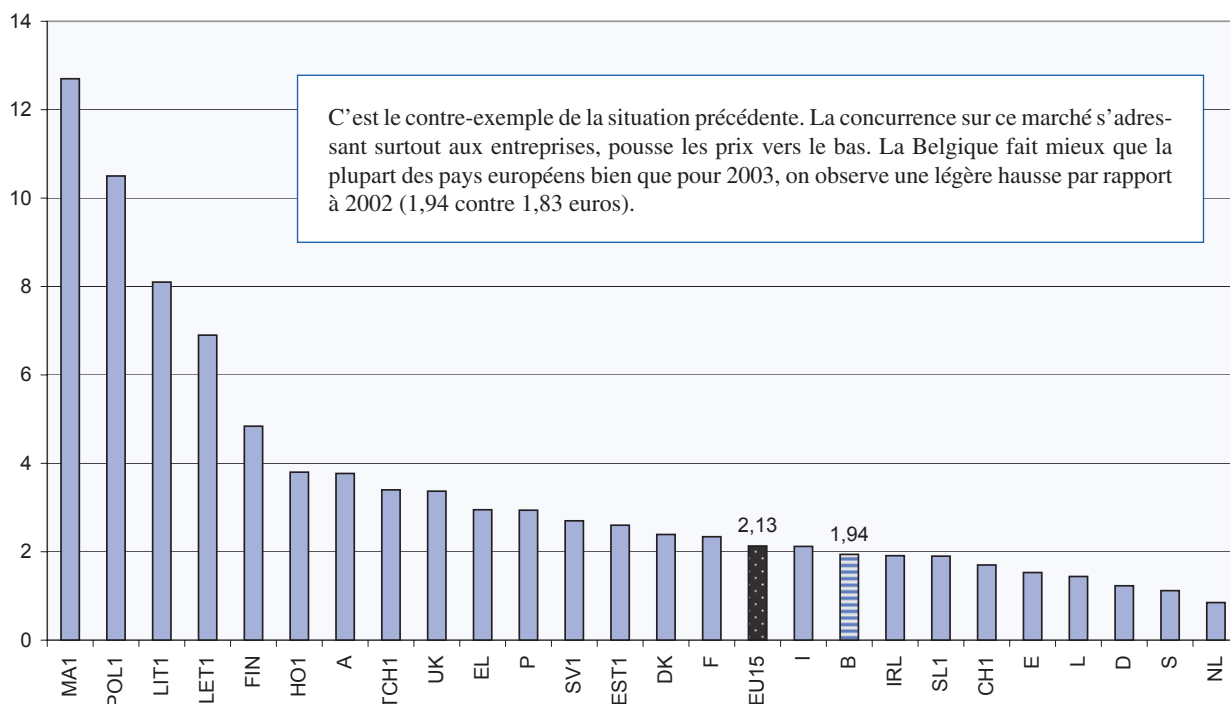
(pour la B, DK et L, appel national = appel local)
(en euros par appel de 10 minutes)



(1) : les données se rapportent à l'année 2002.

Source : Eurostat.

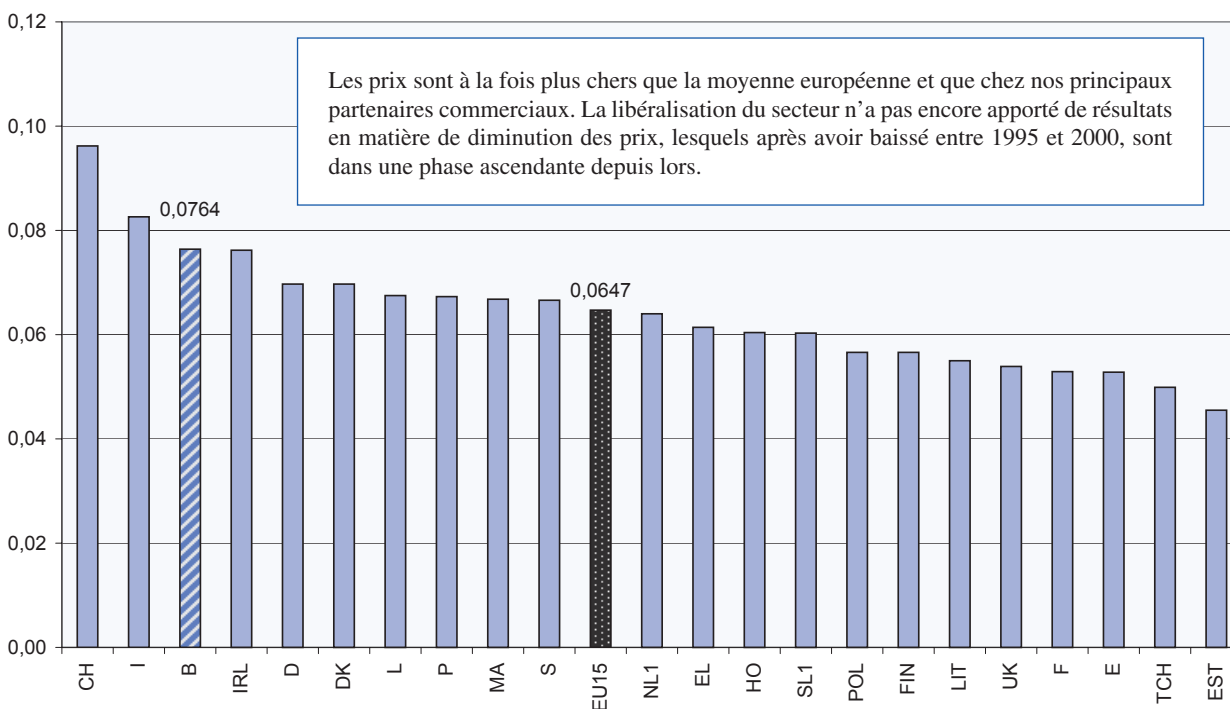
Graphique 69. Industrie de réseau : prix des télécommunications appel vers les USA -2003
(en euros par appel de 10 minutes)



(1) : les données se rapportent à l'année 2002.

Source : Eurostat.

Graphique 70. Prix de l'électricité-utilisateurs industriels - 2003
(en euros par kWh)

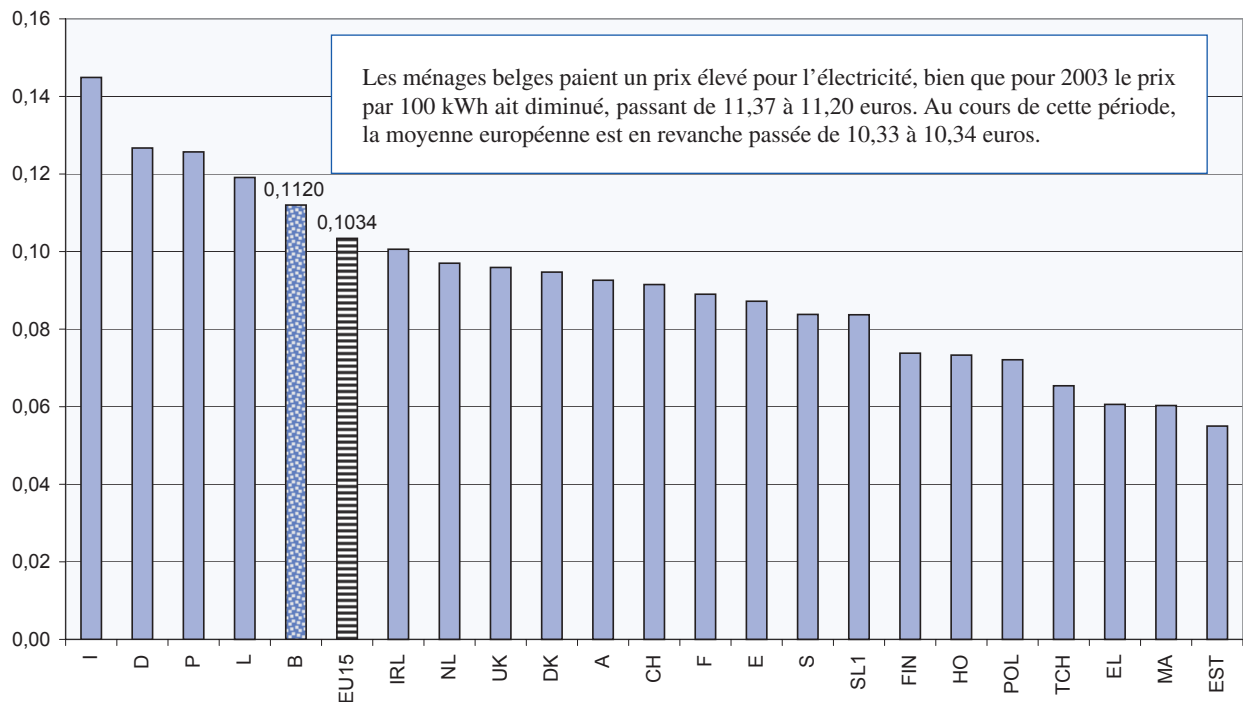


(1) : les données se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique 71. Prix de l'électricité - ménages - 2003

(en euros par kWh)

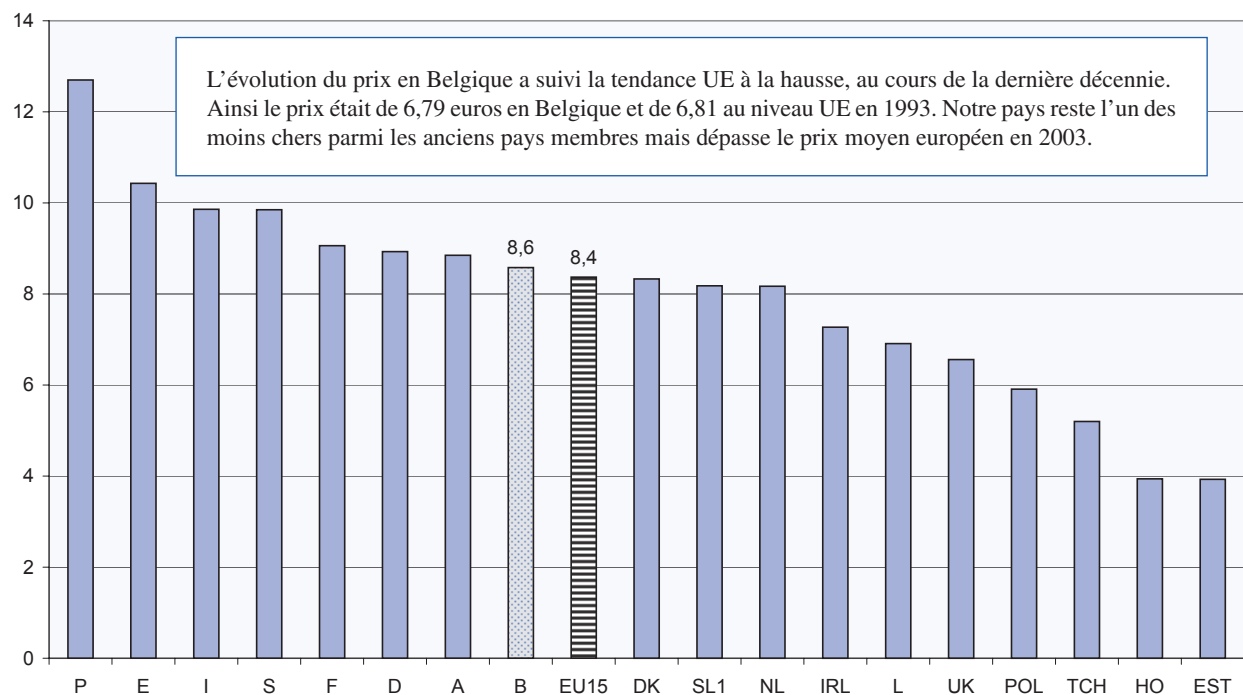


(1) : les données se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique 72. Prix du gaz - ménages - 2003

(en euros par Gigajoule)

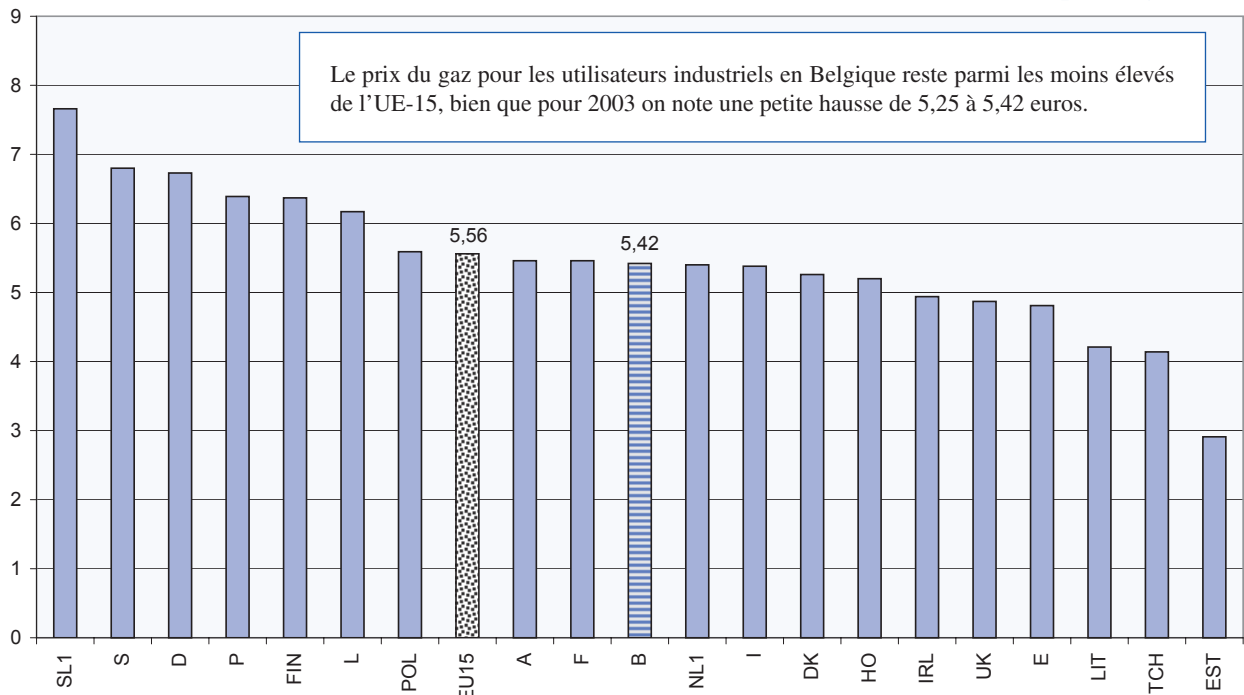


(1) : les données se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique 73. Prix du gaz - utilisateurs industriels - 2003

(en euros par Gigajoule)

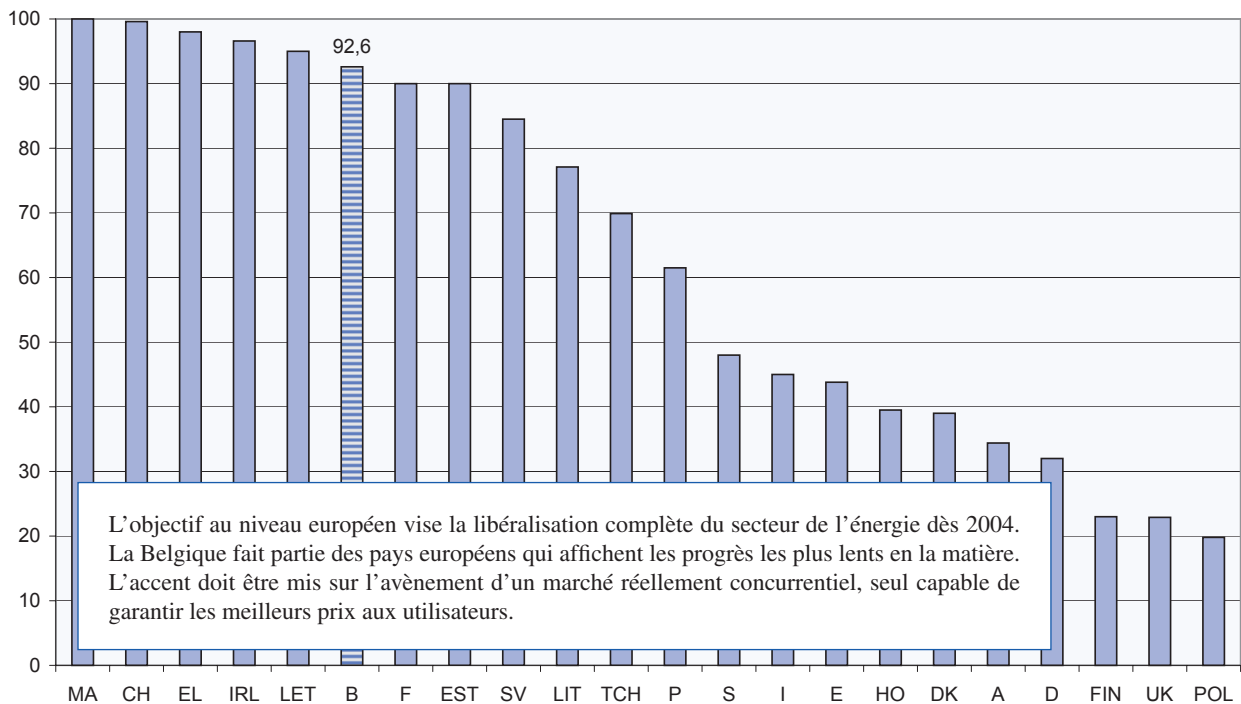


(1) : les données se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique 74. Part de marché du plus grand producteur d'électricité - 2001

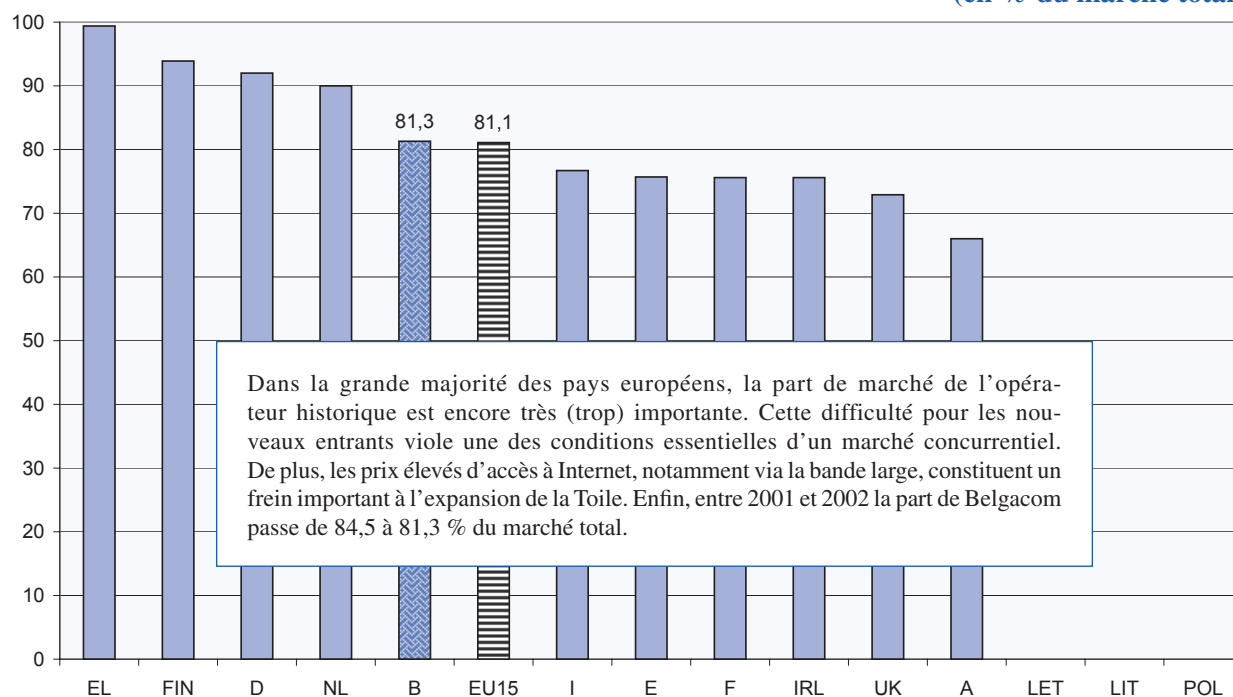
(en % du marché total)



Source : Eurostat.

Graphique 75. Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels locaux - 2002

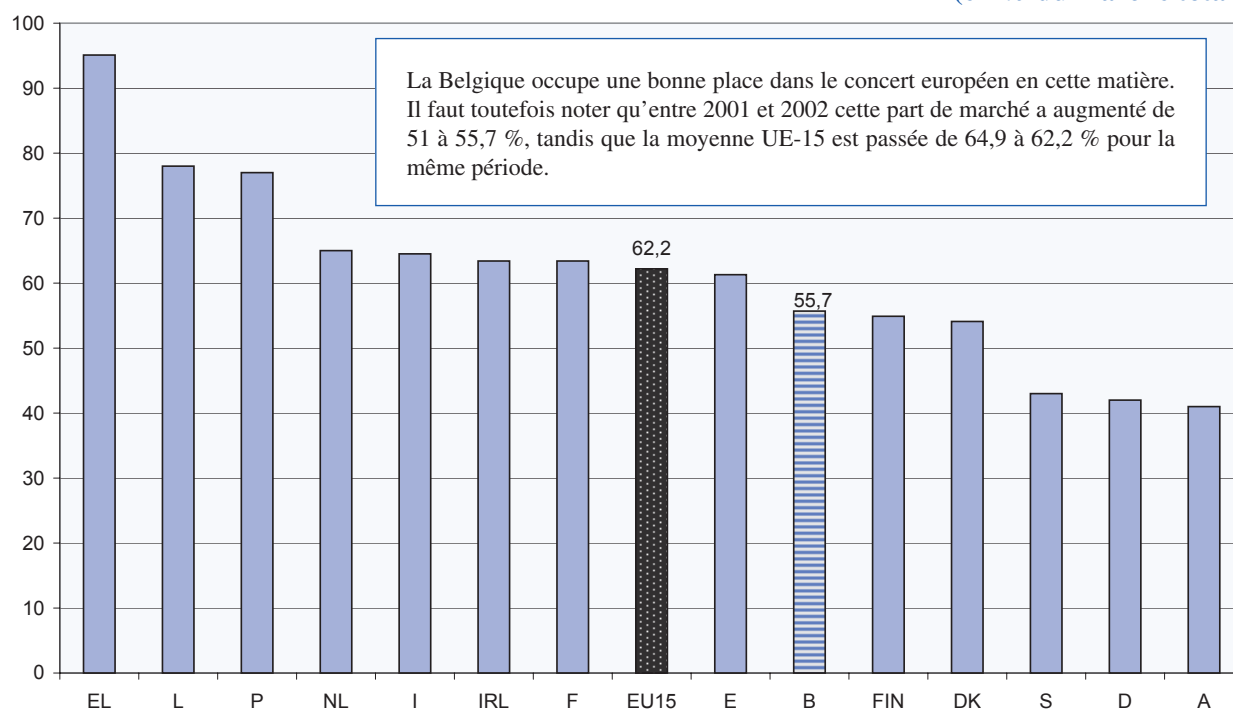
(en % du marché total)



Source : Eurostat

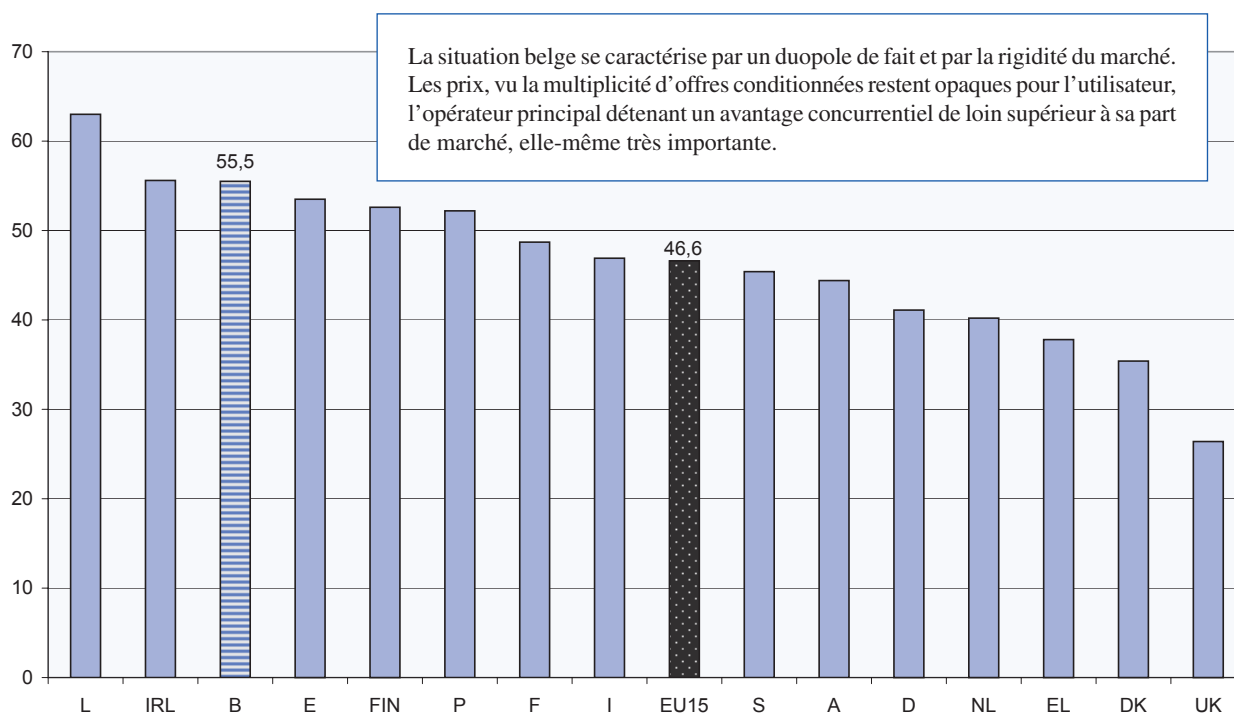
Graphique 76. Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels internationaux - 2002

(en % du marché total)



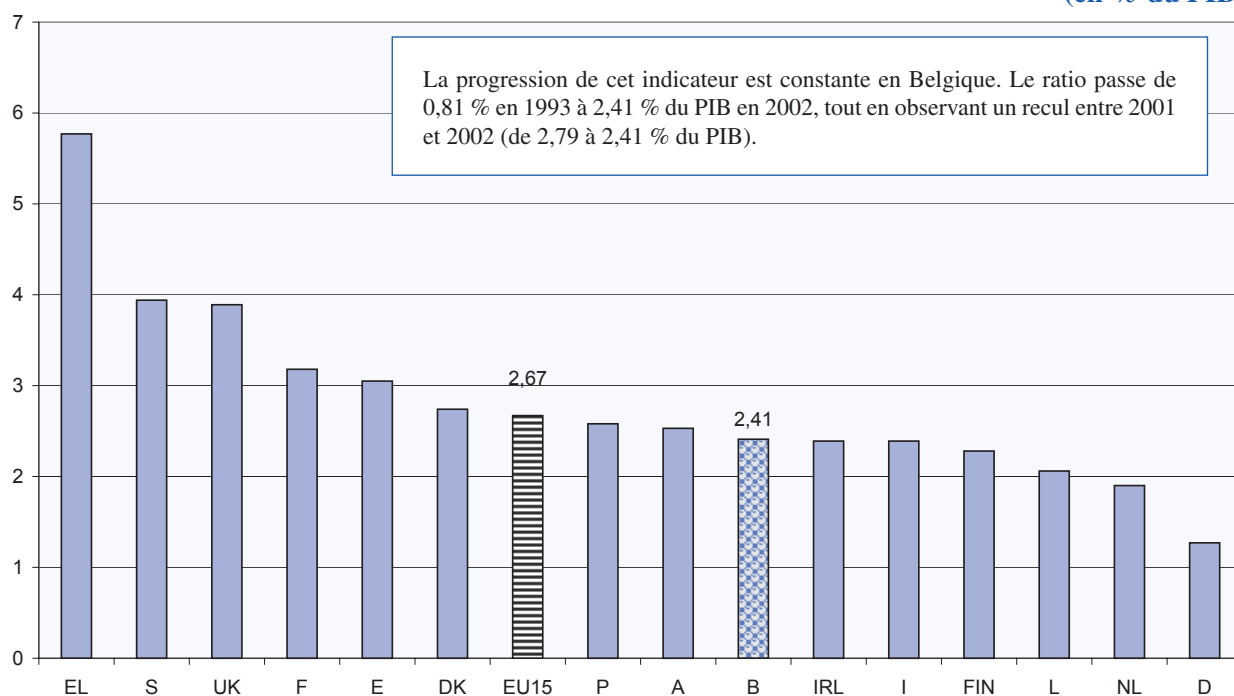
Source : Eurostat.

Graphique 77. Part de marché de l'opérateur principal dans les télécommunications mobiles - 2003
(en % du marché total)



Source : Eurostat.

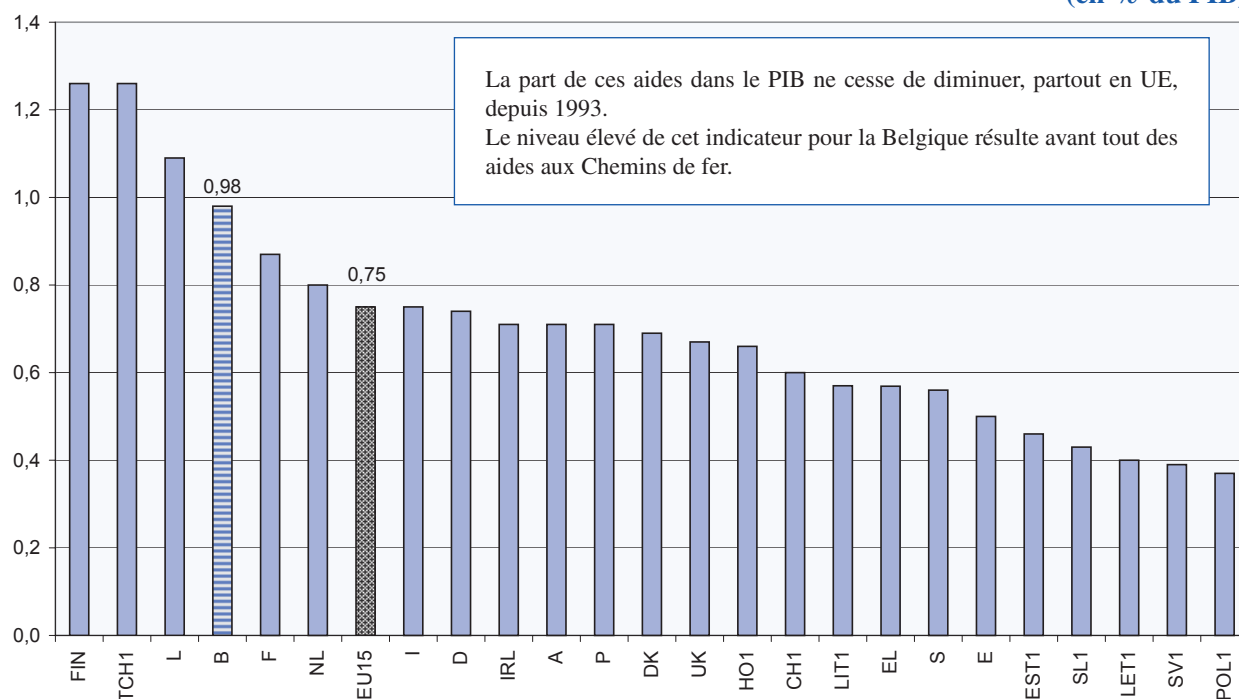
Graphique 78. Marchés publics - Valeur des marchés passés selon la procédure ouverte - 2002
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 79. Aides d'Etat sectorielles et ad hoc - 2001

(en % du PIB)

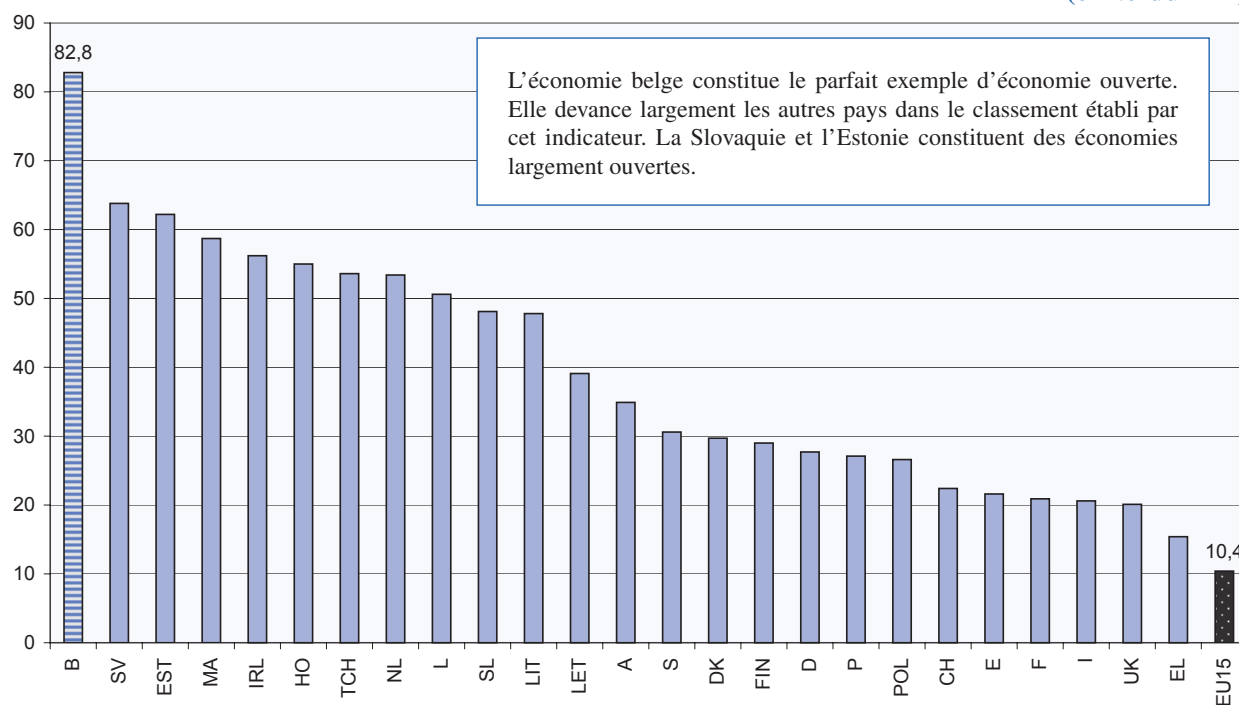


(1) : les données se rapportent à l'année 2000.

Source : Eurostat.

Graphique 80. Intégration du commerce de biens : valeur moyenne des exportations et importations de biens - 2002

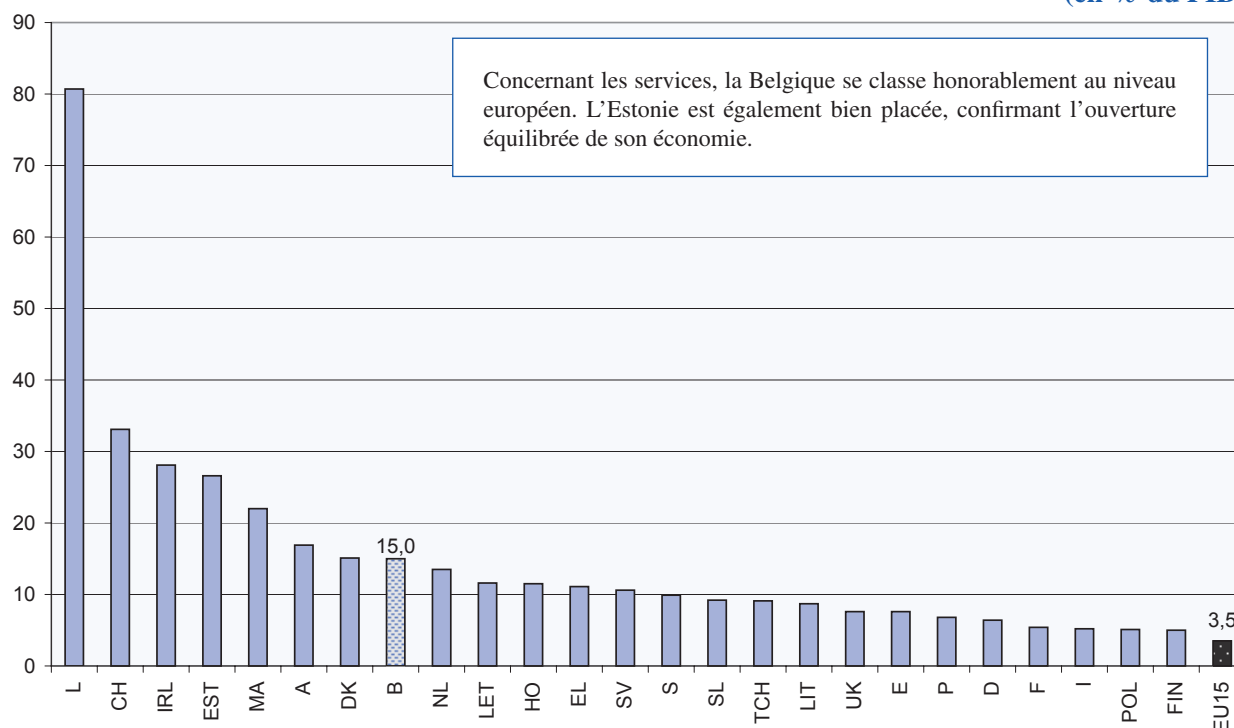
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 81. Intégration du commerce des services : valeur moyenne des exportations et importations de services - 2002

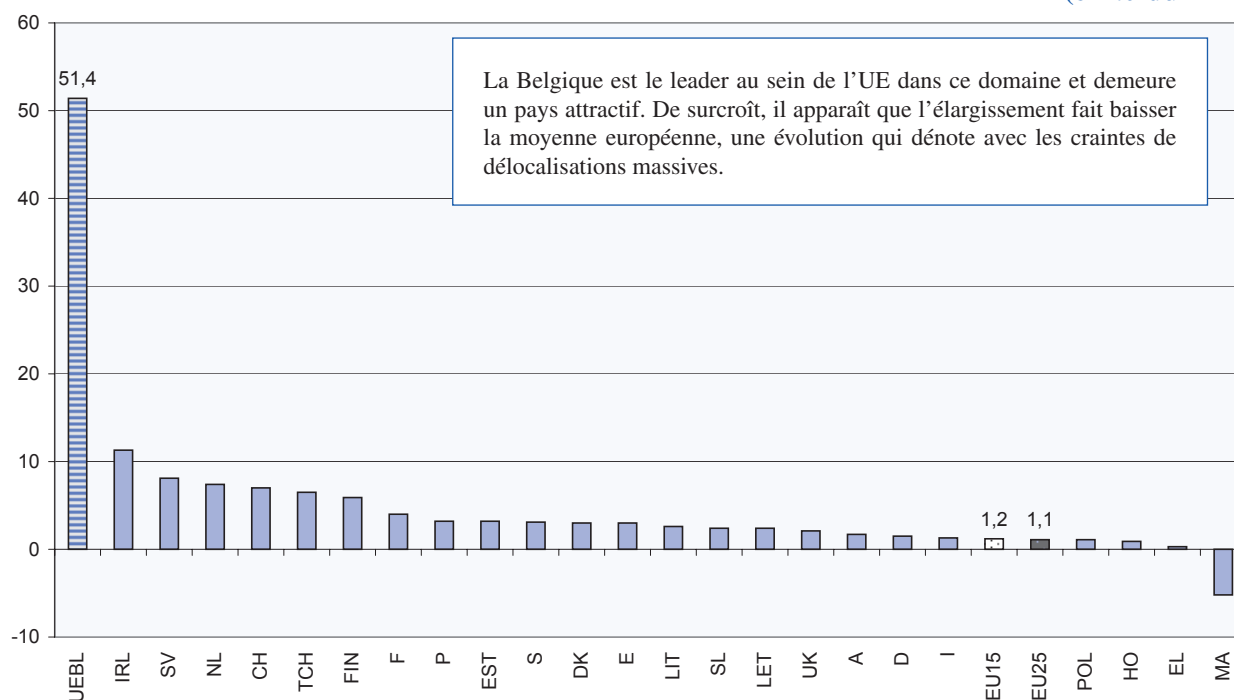
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 82. Intensité des investissements directs étrangers : valeur moyenne des IDE sortants et entrants - 2002

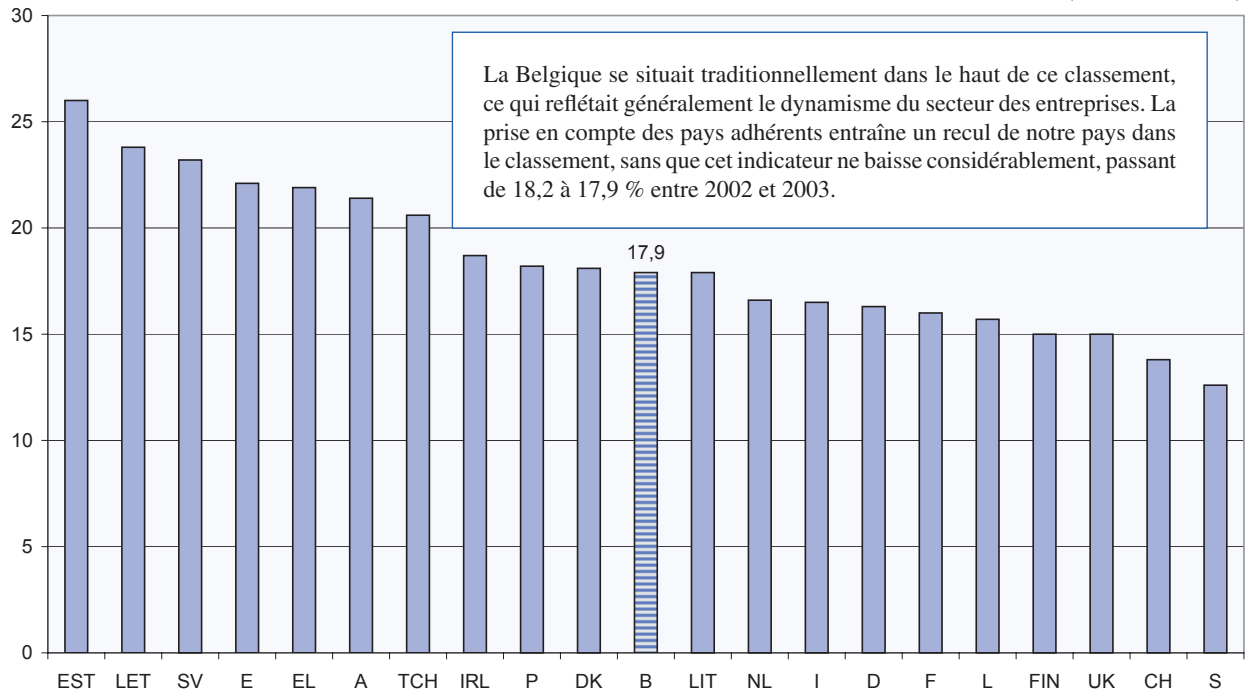
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 83. Investissements dans les entreprises-Formation brute de capital fixe par le secteur privé - 2003

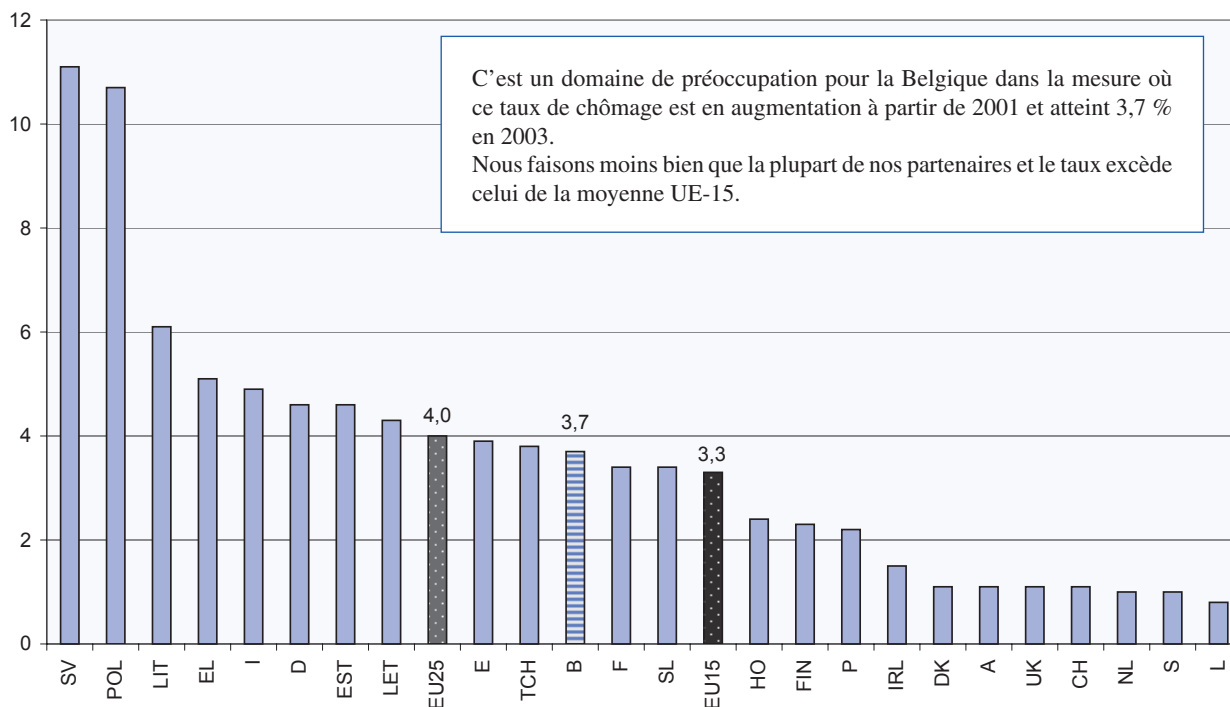
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

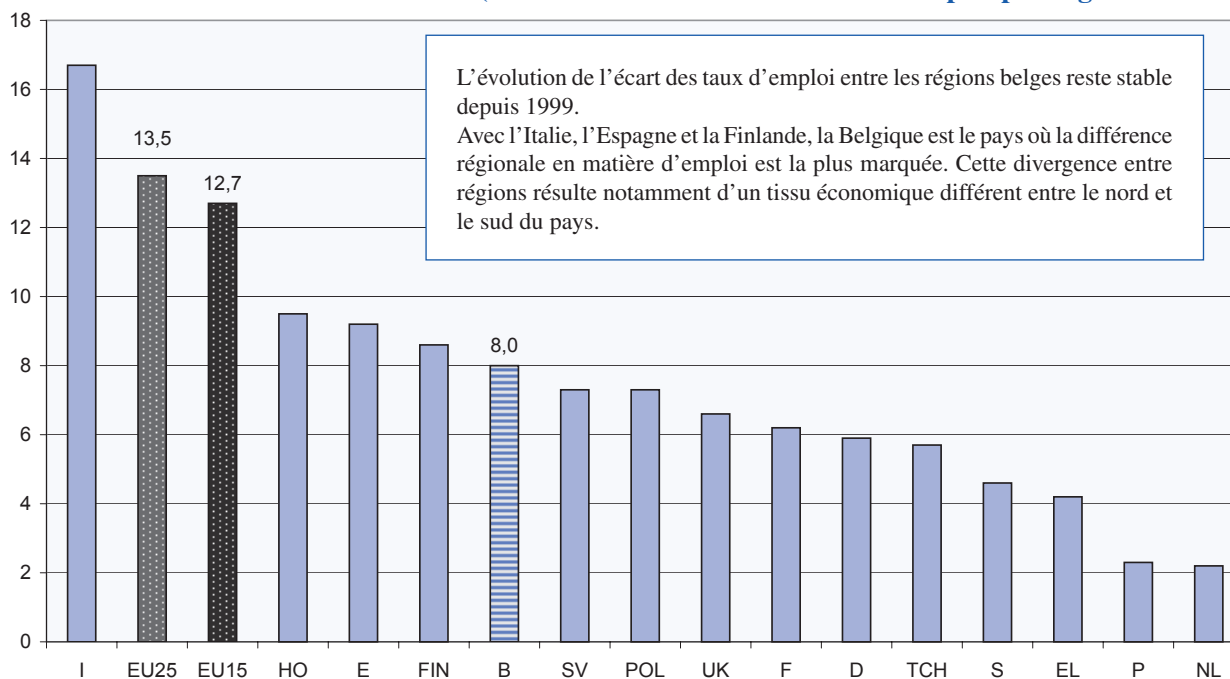
II.6.5 Cohésion sociale

Graphique 84. Chômage de longue durée (supérieur à 12 mois en % de la population active) - 2003



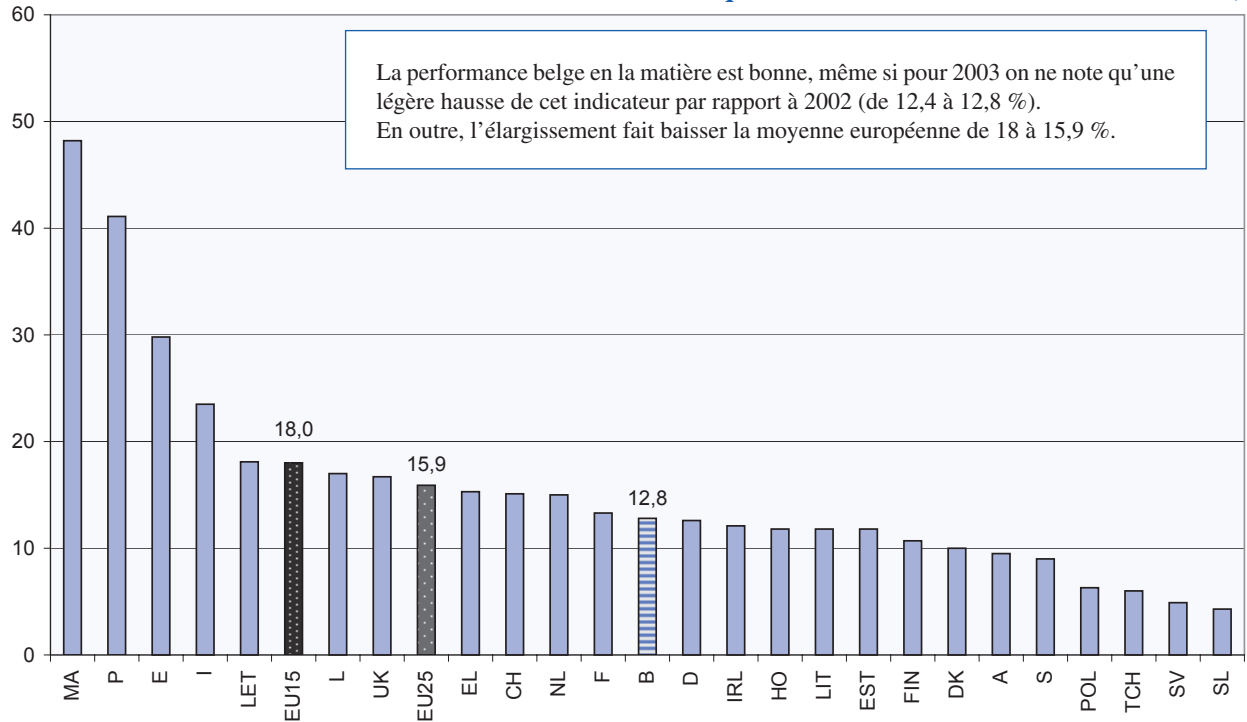
Source : Eurostat.

Graphique 85. Dispersion des taux d'emploi régionaux - total - 2002
(coefficient de variation du taux d'emploi par région NUTS2)



Source : Eurostat.

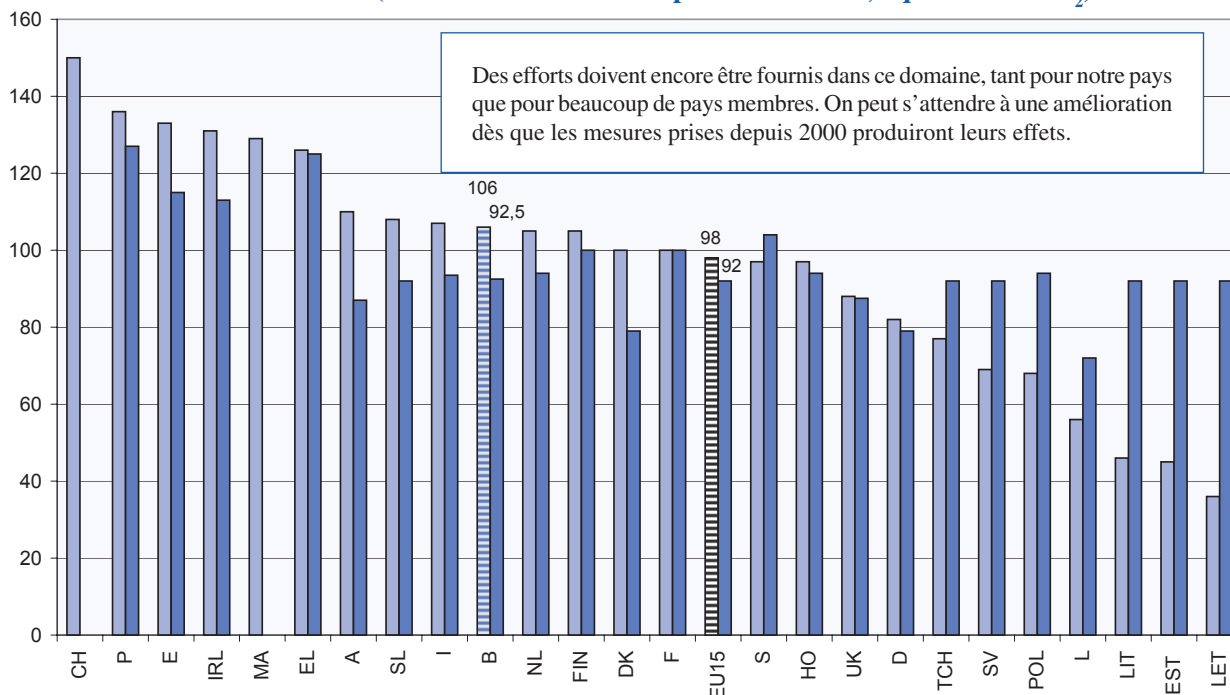
Graphique 86. Jeunes quittant prématurément l'école - 2003
 (proportion des personnes de 18-24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent aucune formation ou étude)



Source : Eurostat.

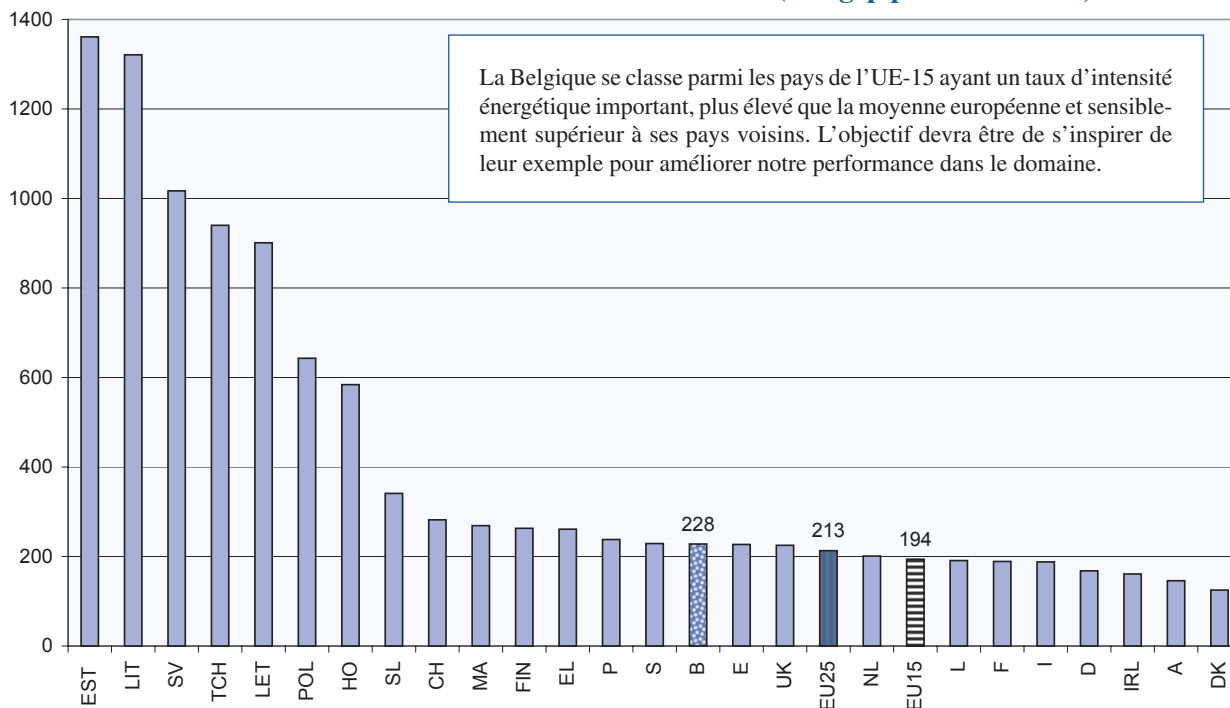
II.6.6 Environnement

Graphique 87. Total des émissions de gaz à effet de serre - 2001
(en bleu foncé les cibles pour 2008-2012, équivalents CO₂, 1990 = 100)



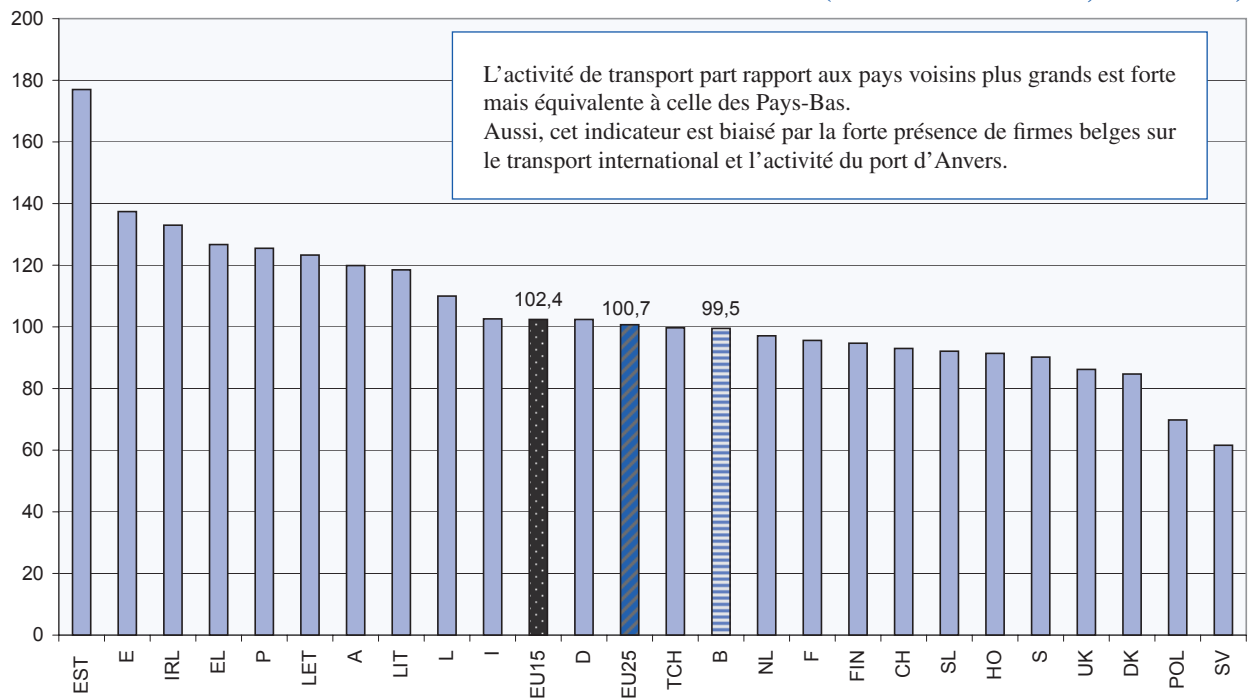
Source : Eurostat.

Graphique 88. Intensité énergétique de l'économie : Consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB - 2001
(en kgep par 1.000 euros, 1995 = 100)



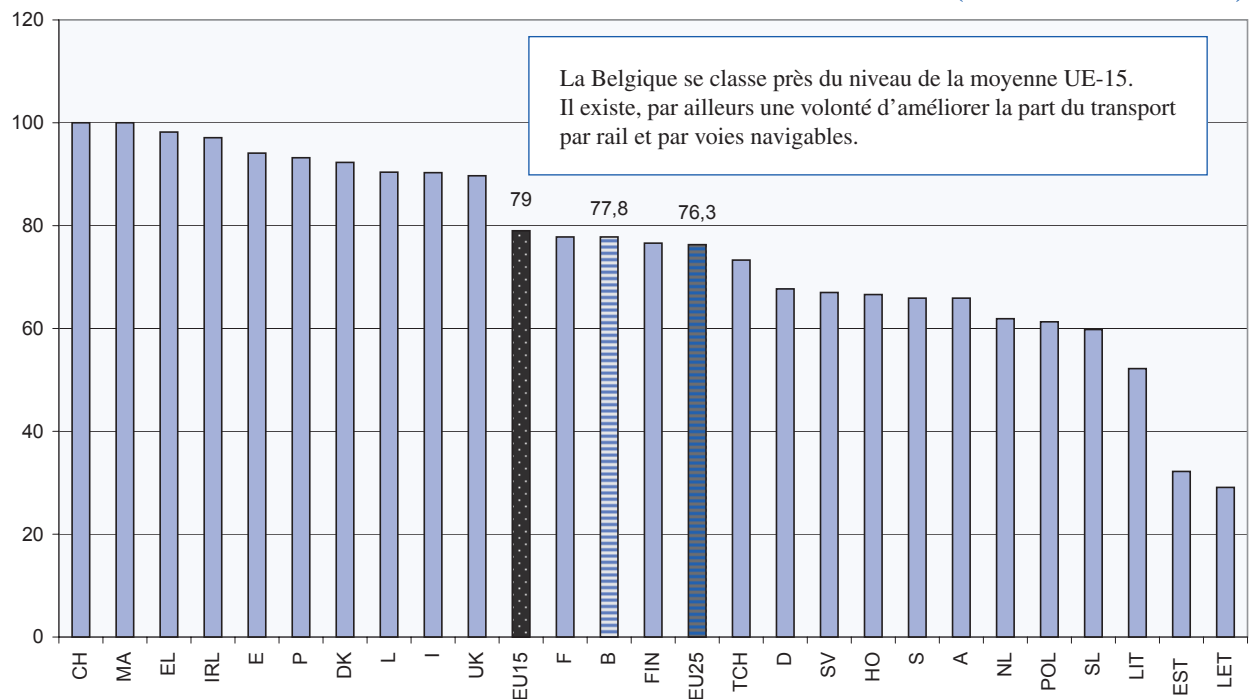
Source : Eurostat.

Graphique 89. Volume du transport intérieur de fret par rapport au PIB - 2002
(mesuré en tonne-km, 1995 = 100)



Source : Eurostat.

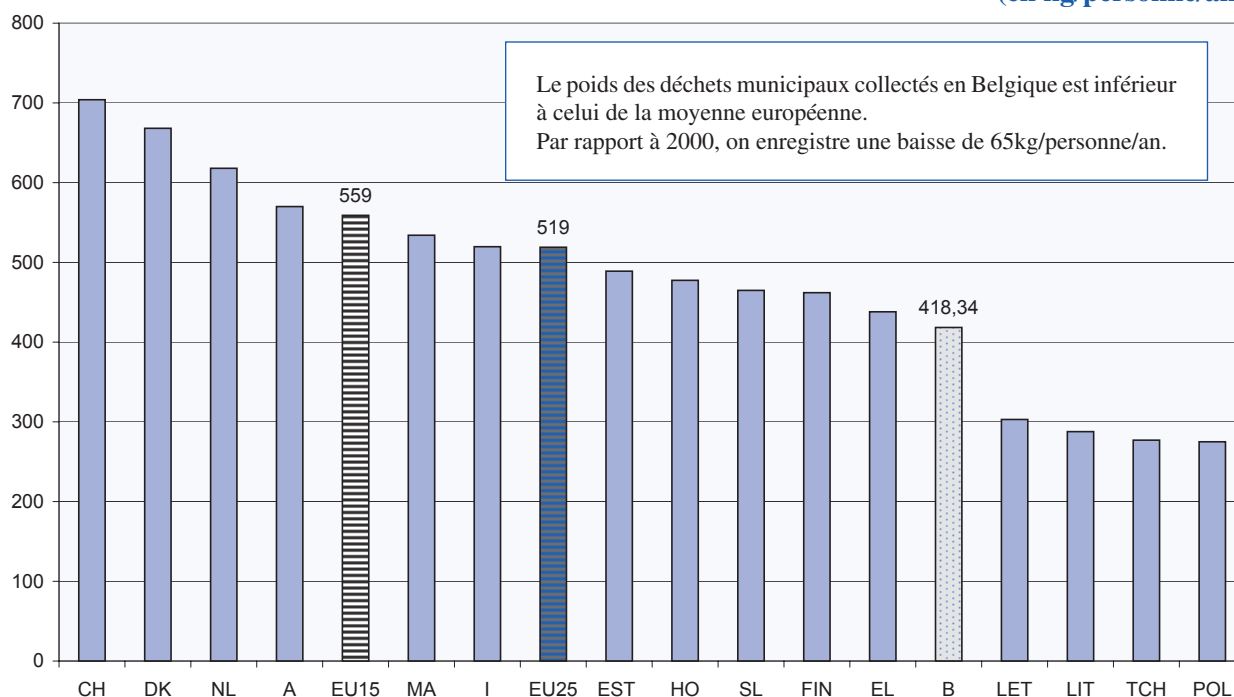
Graphique 90. Part du transport de fret routier dans le transport de fret intérieur total (route, rail et voies navigables) - 2002
(en tonnes-km et en %)



Source : Eurostat.

Graphique 91. Déchets municipaux collectés - 2002

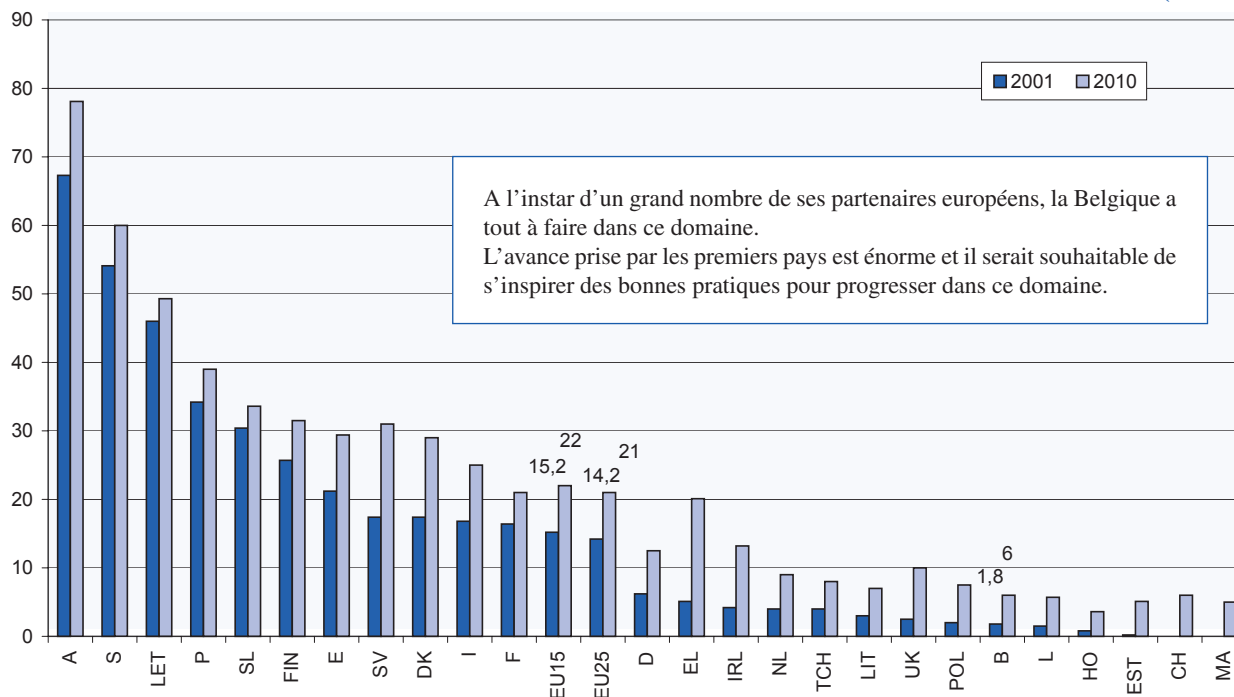
(en kg/personne/an)



Source : Eurostat.

Graphique 92. Part des énergies renouvelables- électricité produite à partir des énergies renouvelables par rapport à la consommation totale d'électricité - 2001

(en %)



Source : Eurostat.